2013 - 2014
RAPPORT ANNUEL
ANNUAL REPORT

INDUSTRIE FRANÇAISE AÉRONAUTIQUE, SPATIALE, DE DÉFENSE & DE SÉCURITÉ
FRENCH AEROSPACE, DEFENCE AND SECURITY INDUSTRY

GIFAS

2013-2014

RAPPORT ANNUEL
ANNUAL REPORT

INDUSTRIE FRANÇAISE AÉRONAUTIQUE, SPATIALE,
DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ

FRENCH AEROSPACE, DEFENCE
AND SECURITY INDUSTRY

SOMMAIRE

Message du Président 6
Synthèse des activités du GIFAS présentée par le Délégué Général 10
Les activités du GIFAS 14
Conjoncture générale 41
Chiffres clés 43
Composition du Bureau et du Conseil 52

DIGEST IN ENGLISH CONTENTS

Chairman's Message 53
Key figures 58

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2013-2014

PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU GIFAS
LE 3 JUILLET 2014

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Allocution de Marwan LAHOUD, Président du GIFAS, à l'Assemblée Générale du 3 juillet 2014

Bonjour à tous,

C'est la première fois que j'ai le plaisir de présider cette assemblée dans le cadre de mon mandat de président du GIFAS.

Merci à toutes et à tous d'avoir répondu présent à notre invitation et, en particulier, celles et ceux qui viennent de loin. C'est notre rencontre annuelle, c'est l'occasion pour nous de nous retrouver, d'évoquer tous ensemble les sujets de notre profession et de faire encore plus connaissance si besoin était.

Au lendemain de mon élection comme président du GIFAS, j'avais parlé de pistes d'actions pour notre Groupement, j'avais parlé de rayonnement, j'avais parlé de renforcement de notre présence à l'international et enfin, surtout, de mettre en valeur et conforter l'organisation de notre filière.

Je vais essayer d'élaborer un peu plus : le rayonnement du secteur d'abord, c'est évidemment vous qui le faites en premier, grâce aux très bons résultats de notre activité aéronautique et spatiale, et tout le travail qui a été réalisé en 2013.

Pierre Bourlot, notre délégué général, lors de la présentation du rapport, donnera une synthèse de l'ensemble des actions menées par le Groupement s'agissant de rayonnement, mais permettez-moi de dire que c'est avant tout les résultats, avant tout la performance de chacune et chacun d'entre vous et de chacune et chacun des salariés de nos entreprises qui permet ce rayonnement, qui permet que l'on dise : la filière aéronautique et spatiale est un modèle.

Lors du Comité stratégique de filière, lundi dernier, encore une fois, les Pouvoirs publics nous ont cités en exemple. C'est à la fois une satisfaction mais cela peut parfois être, non pas une charge, mais un risque qu'à force de nous citer en exemple, on veuille nous faire faire des choses qui ne correspondent pas à nos orientations.

Je ne vais pas vous parler de progression du chiffre d'affaires, je ne vais pas vous parler de croissance, vous connaissez cela mieux que moi. Notre industrie s'organise bien et donc va bien. Notre industrie exporte, notre industrie fait rayonner notre pays à l'étranger.

Je voudrais simplement évoquer la supply chain. Nous nous félicitons, en terme de croissance, de voir que la progression de la supply chain a été identique à la moyenne de la profession, ce qui est parmi d'autres, un critère qui montre que le travail que nous faisons, qui consiste à faire en sorte que tout le train de l'aérospatial se déplace à la même vitesse, porte ses fruits. Tout cela bien entendu, malgré un environnement complexe, malgré des défis liés à la croissance des cadences. Nous arrivons à gérer, nous arrivons à négocier correctement cette croissance, c'est la condition sine qua non du succès.

Le rayonnement c'est aussi et je dois faire un peu de syndicalisme, la forte attractivité de notre Groupement, puisqu'à ce jour nous regroupons 157 équipementiers et 143 PME. Une augmentation d'une centaine d'adhérents en moins de 10 ans avec 332 membres. Cette attractivité ne faiblit pas. Au Conseil qui suivra notre Assemblée, nous examinerons la candidature de 10 nouveaux postulants.

Notre rayonnement, ce sont les actions de communication d'influence avec le dialogue permanent et régulier que nous entretenons avec le Gouvernement et l'administration sur ce que sont les enjeux de notre profession.

Nous avons reçu dans les trois derniers mois, trois ministres dont l'actuel Premier ministre, dans ses précédentes fonctions quand il était ministre de l'Intérieur. Nous avons été auditionnés à plusieurs reprises, à tous les niveaux du Groupement, devant l'Assemblée nationale et le Sénat, tant dans le cadre des débats spécifiques à notre industrie que dans ceux qui concernent les projets de Loi de Finances ou encore dans les missions d'information parlementaire.

Notre rayonnement, c'est bien entendu enfin, l'attractivité de nos métiers. Vous connaissez les chiffres : 177 000 salariés, 177 000 hommes et femmes qui travaillent dans notre industrie avec 13 000 recrutements en 2013, 6 000 emplois nets créés et en 2014 un niveau sensiblement équivalent de recrutements, de l'ordre de 10 000. C'est un tout petit peu moins qu'en 2013, mais on parle des mêmes ordres de grandeur, avec un solde toujours positif de création nette d'emplois. C'est un temps de respiration, c'est un temps où l'on ne voit pas de croissance comme on l'a perçu au cours des dernières années, mais cela dénote bien l'attractivité importante de notre profession et de nos métiers.

Un point essentiel s'agissant de l'attractivité des métiers et de la préservation des compétences, c'est la formation. L'avenir de l'industrie passe par notre capacité à faire venir des talents. Depuis 2010, le nombre de jeunes en alternance a progressé de 50 %, de 4 000 à 6 000. C'est en ligne avec l'engagement que nous avions pris dans le cadre du Comité stratégique de filière. La réunion plénière que j'évoquais à l'instant, où l'on a encore été pris en exemple, a mis en exergue notre action en faveur de l'emploi et de la formation.

En 2014, nous maintiendrons un niveau élevé d'embauches de jeunes, dont 300 environ bénéficieront d'un parcours partagé d'apprentissage entre une grande entreprise et une PME. C'est une initiative qui a été prise également dans le cadre du Comité stratégique de filière, qui favorise à la fois la qualité de la formation et leur insertion professionnelle.

Le deuxième axe, c'est l'international. Collectivement on exporte plus de 80 % du chiffre d'affaires. Pour les Equipementiers, la part de l'export direct est de 43 % et de 26 % en moyenne pour les PME.

Un effort important sera porté pour permettre à l'ensemble des membres de la filière et surtout les PME, celles qui ont encore du chemin à parcourir, de se développer à l'international. Il y a nombre d'actions en France et à l'étranger, je ne vais pas toutes les évoquer. Je citerai simplement un voyage en Turquie qui a rencontré un grand succès, surtout auprès des PME qui étaient représentées, et auprès de nos amis turcs.

Je citerai un certain nombre de salons où le GIFAS regroupe dans un pavillon France nos PME, nos Equipementiers, de manière à bien montrer nos savoir-faire et à optimiser les contacts qui sont pris lors de ces salons.

Troisième axe d'action, c'est valoriser et conforter le fonctionnement de la filière. Début 2014, un grand programme national, nommé Performances Industrielles, doté de 23 M€, a été lancé dans le cadre d'un co-investissement entre l'Etat et l'industrie avec le soutien des régions.

De quoi s'agit-il ? On veut améliorer les performances de l'ensemble de la filière, on veut améliorer sa réactivité et la compétitivité des fournisseurs. Aujourd'hui, c'est un vrai succès, il concerne 124 PME et plus d'une dizaine de donneurs d'ordre. Nous avons déjà dépassé l'objectif que nous nous sommes fixé pour toute l'année 2014. C'est un très bon début pour ce programme qui va s'étaler sur trois ans.

En parallèle, évidemment, toutes les actions passées se poursuivent et se développent. Nous poursuivons le développement et l'amélioration du portail sécurisé BoostAerospace qui facilite les échanges de données entre tous les acteurs de la filière.

Nous veillons régulièrement au respect de l'accord interne profession pour l'extension du carnet de commandes à 6 mois, plus 6 mois de prévisionnel, pour tous les acteurs. Je pense que c'est important et que l'on commence à voir les résultats en terme de facilitation des relations auprès des banques et en particulier pour les demandes de financements nécessaires aux fonds de roulement.

Et enfin, nous avons mis en place le fond sectoriel Aerofund III qui apporte un soutien structurel aux opérations de consolidation ou de transmission du patrimoine.

Conforter la filière, c'est relever les défis futurs en préparant l'avenir. C'est pérenniser le co-investissement avec l'Etat qui permet d'anticiper les grandes décisions stratégiques.

C'est, notamment, par la représentation du secteur aéronautique et spatial dans les structures créées et supervisées par l'Etat, permettre de relever les grands enjeux d'avenir de l'industrie. Je cite le CORAC en premier. Vous connaissez le CORAC mis en place en 2008 pour créer une démarche de recherche collaborative volontariste avec des objectifs ambitieux. Cela marche bien. Cela marche tellement bien que tout le monde veut créer l'équivalent du CORAC.

Dans la feuille de route, nous sommes aujourd'hui à une deuxième vague de démonstration, qu'il s'agisse d'usine aéronautique du futur, qu'il s'agisse d'équipements et de systèmes embarqués ou qu'il s'agisse d'architecture future d'aéronefs.

Je disais que tout le monde veut créer son CORAC. Le CORAC a fait des petits, le petit qui nous concerne c'est le COSPACE. Le COSPACE a été créé en 2013 par Mme FIORASO, ministre en charge de l'Espace. Il associe l'ensemble des acteurs de la filière et permet de définir les priorités du secteur spatial dans le contexte d'aujourd'hui.

Et puis, plus récent encore, il y a le COFIS. Le COFIS, c'est le Comité de la Filière Industrielle dans la Sécurité, donc vous voyez bien nous sommes attachés à favoriser, conforter la place de notre filière et les modèles que nous proposons. J'ai cité le COSPACE et le COFIS parce que beaucoup d'entre nous sont concernés, nous sommes le Groupement de l'Industrie Aéronautique, Spatiale, de Défense et de Sécurité, cela montre bien que ces modèles coopératifs, ces modèles collaboratifs avec l'État peuvent fonctionner dès lors que chacun reste à sa place.

Préparer l'avenir, c'est préserver le caractère dual de notre industrie. C'est l'essence même de notre industrie. Il n'y a pas d'industrie aéronautique civile nulle part dans le monde, il n'y a que des industries aéronautiques duales. C'est l'encrage dans le territoire. Quand je dis cela devant des représentants des Pouvoirs publics, d'abord ils peinent à comprendre et puis quand ils réfléchissent deux minutes, ils disent oui vous avez raison. Ce qui fait que notre industrie ne prend pas le large aussi vite que le voudraient les conditions économiques de son environnement, c'est tout simplement qu'elle est duale, c'est une industrie qui participe à la défense nationale, qui participe à la posture de sécurité de notre pays.

C'est donc avec beaucoup d'attention que nous regardons les crédits qui sont alloués au ministère de la Défense, non pas pour les commandes à court terme, mais pour l'activité de demain, pour prendre les bonnes orientations stratégiques en terme d'évolution de notre filière industrielle.

Nous sommes à cet égard en contact permanent avec le Ministre et ses collaborateurs et je peux dire à cette tribune devant l'Assemblée générale de notre Groupement, qu'il faut saluer l'engagement, l'implication sans faille de Jean-Yves LE DRIAN, non seulement bien entendu, pour remplir sa mission de Ministre de la Défense, mais pour aussi protéger l'avenir de ce qu'il considère être une industrie stratégique pour notre pays. La situation, malgré les bonnes nouvelles, malgré les assurances fournies par le Président de la République en personne, reste très sensible. Il faut que l'on reste mobilisé, vigilants. La Défense, aujourd'hui, c'est toujours 20 % de notre chiffre d'affaires et c'est ce que je disais en introduction, c'est notre encrage national, c'est notre carte d'identité.

Enfin, préparer l'avenir c'est maintenir un niveau élevé de R & D : 14 % du chiffre d'affaires est consacré par an à la Recherche et Développement. Nous travaillons tous à construire une aviation plus propre et dans notre industrie, je le dis souvent, on a de la chance, l'éco-efficacité rejoint l'efficacité économique, cela va dans le bon sens.

Si nous voulons être en mesure de continuer à investir, notre secteur a besoin d'un environnement réglementaire, d'un environnement fiscal attractif, prévisible à long terme. Il nous faut gagner des marges de compétitivité en France. La route est longue. Nous ne pouvons pas accepter la rétroactivité des règles et dispositifs fiscaux. Nous avons besoin d'instrument vertueux comme le Crédit Impôt Recherche. Nous y sommes très attachés. Il est indispensable que nous poursuivions notre action pour le sanctuariser pour tous les acteurs du secteur, grands groupes et PME.

Nous avons préparé un argumentaire destiné aux Pouvoirs publics et aux élus afin de les sensibiliser sur le maintien de cet outil dont les atouts en termes d'emploi, de compétitivité et d'innovation sont essentiels.

Devant toutes ces réalisations, nous pouvons nous réjouir de voir la filière aéronautique et spatiale rester sur une tendance dynamique. Le succès de notre industrie repose principalement sur notre organisation, le fait que nous sommes structurés, sur notre solidarité, ce qui n'empêche pas les affaires de se faire et les relations d'être ce qu'elles doivent être entre clients et fournisseurs.

Je voudrais remercier sincèrement les équipes du GIFAS pour leur dévouement, pour leur engagement en faveur de la défense des intérêts de toute notre industrie.

Je dis un mot des enjeux. Pour 2015 et pour la fin de cette année. Avant toute chose 2015, c'est une année impaire, il faut préparer et réussir le 51ème Salon du Bourget qui se tiendra du 15 au 21 juin 2015. Je le dis en premier parce que vous savez que cela rythme la vie de notre Groupement.

J'ai parlé du contexte budgétaire, je ne l'évoquerai pas plus avant. Dans le secteur spatial, je souligne l'importance de la prochaine Ministérielle qui aura lieu à Luxembourg en décembre 2014, dont les décisions seront clés, seront stratégiques. Ce sont des décisions qui se prennent une fois tous les quarante ans. Nous allons poursuivre le travail engagé pour préparer au mieux ce rendez-vous pour l'avenir du secteur spatial.

J'ai déjà exprimé ma fierté, je voudrais le refaire avec vous. Nous pouvons être légitimement fiers de notre industrie. C'est grâce à vous, c'est grâce à vos salariés, qu'elle tient une place majeure dans l'économie de notre pays. C'est aussi grâce à vous qu'elle occupe un des premiers rangs au monde. Champion économique national, champion compétitif malgré l'environnement complexe. Elle tient sa place sur des marchés haut de gamme à fort potentiel de développement. C'est un atout de croissance majeur pour notre pays. Il faut la préserver, elle contribue à la souveraineté et au développement économique.

Merci à toutes et à tous. Au terme de ma première année à la présidence du Groupement, je voulais réitérer ce remerciement pour la confiance que vous m'avez accordée et vous dire tout l'honneur qui m'est fait de pouvoir servir au mieux les intérêts de l'ensemble de notre profession.

Je ne serais pas complet si je ne concluais pas en remerciant, au nom de l'ensemble d'entre nous, notre trésorier, Thierry Voiriot, qui achève son mandat après quatre années d'engagement, engagement déterminé, engagement sans faille au service de notre profession. Merci Thierry, merci pour ton professionnalisme, ton activité tant au GIFAS qu'à l'ASD, ton esprit tranchant dans les analyses sur les finances de notre Groupement et l'humour décapant qui permet très souvent de trouver des solutions simples à des problèmes complexes.

Je vous remercie.

SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS DU GIFAS

Synthèse des activités du GIFAS présentée par Pierre BOURLOT, Délégué Général

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Présidents,
Mesdames et Messieurs,

Chaque année, le GIFAS mène de très nombreuses actions en faveur de la profession, sous l'autorité de son Conseil et de son Bureau, au sein de ses Commissions thématiques et de ses équipes permanentes, et 2014 ne déroge pas à la règle.

Dans le contexte dynamique que connaît notre industrie, l'attractivité du GIFAS s'est confirmée avec une demande d'adhésion record, notre Président vient de l'évoquer. C'est là un signal très fort de la confiance des industriels de la filière en leur association. Et c'est une source de motivation supplémentaire pour les équipes du GIFAS dans leur action quotidienne au service de l'ensemble de la profession.

Vous trouverez dans le rapport d'activité qui vous a été remis le panorama détaillé des très nombreux travaux accomplis par les différentes Commissions et Directions du GIFAS. Je vais simplement en présenter une synthèse. Les Présidents et membres de nos Commissions, ainsi que l'équipe du GIFAS, voudront bien me pardonner de ne pas entrer dans le détail de leurs activités.

Les Affaires institutionnelles, appuyées par l'ensemble des directions du GIFAS, se sont attachées à mener des actions d'influence et de diplomatie parlementaire afin de faire connaître les enjeux de la profession et soutenir ses intérêts auprès du Parlement, des cabinets ministériels et de l'administration.

Plusieurs auditions avec des Parlementaires ont notamment permis d'échanger sur le projet de Loi de Finances 2014, la thématique du démantèlement des matériels, le soutien aux exportations d'armement, le Crédit Impôt Recherche, et bien sûr, la Loi de programmation militaire.

Enfin, nous avons préparé l'intervention du Président du GIFAS lors du débat à l'Assemblée nationale sur la situation de notre industrie.

Dans le domaine des Affaires Industrielles, le programme Performances Industrielles est passé comme prévu en phase opérationnelle début 2014. Ce programme va permettre d'aider 400 PME de la supply chain aéronautique française à améliorer leurs performances, au travers de la mise en place d'outils et de processus répondant à leurs besoins. La méthodologie déployée permet de prendre en compte les interfaces donneurs d'ordre/fournisseurs dans la démarche d'amélioration. À ce stade, 124 PME ont intégré le programme dans 22 grappes déployées dans sept régions.

La mobilisation pour la concrétisation de la filière thermoplastique française a abouti à la structuration d'avant-projets qui rassemblent 42 acteurs, de la production de la matière première à l'assemblage, en passant par les outillages et machines-outils. Cette initiative majeure est la première de ce type qui vise à sécuriser la supply chain, simultanément au développement de l'utilisation de la technologie dans les produits.

Dans le domaine de la continuité numérique, le module AirDesign de BoostAeroSpace, qui vient d'entrer en service en ce début juillet, complète les deux services AirCollab et AirSupply déjà utilisés par plusieurs milliers d'entreprises.

Dans le domaine des Affaires R&D, de nombreuses publications ont été largement diffusées dans la profession telles la nouvelle édition du Rapport sur le soutien à la R&T aérospatiale, la plaquette consacrée aux biocarburants ou encore l'article sur l'industrie spatiale française dans la revue du CESA.

Le grand rendez-vous professionnel CORAC et la rencontre Perspectives Spatiales constituent deux exemples de séminaires qui ont rencontré un vif succès en réunissant chacun plus d'une centaine d'adhérents.

Les actions menées dans le cadre du CORAC ont permis de souligner les résultats concrets des six démonstrateurs technologiques lancés en 2011 et de soutenir trois nouvelles plateformes technologiques destinées à concevoir, produire et gérer les futures générations d'aéronefs.

Dans le domaine spatial, la première année de fonctionnement du COSPACE a donné lieu à la formulation de propositions concrètes en matière de R&T et des applications aval, contribuant à renforcer la compétitivité de notre industrie.

Enfin, l'Environnement reste au cœur des préoccupations du GIFAS qui a engagé une réflexion et échangé avec le Gouvernement dans le cadre de la préparation de la Conférence de Paris sur le Climat qui aura lieu en décembre 2015.

Abordons maintenant le Comité Défense dont l'action principale a été le suivi de l'élaboration de la LPM, de son application et de la préservation de son intégrité. J'évoquerai également la concertation menée avec la DGA afin de définir une position française concernant le financement de la R&T défense dans le cadre de la politique européenne de sécurité et de défense commune.

Enfin, nous poursuivons, avec l'armée de l'Air et la DGA, le processus d'échange de retour d'expérience sur l'utilisation de nos équipements en opérations avec trois nouveaux sujets identifiés pour 2014 : les équipements des Forces Aériennes de Combat, les hélicoptères de l'armée de l'Air et le combat air-air.

En matière de Sécurité, nous avons très largement contribué à la structuration d'une filière de l'industrie de sécurité en France avec la création du Conseil des Industries de Confiance et de Sécurité en 2013 et l'installation en septembre du COFIS.

Quatre projets de démonstrateurs technologiques, issus des travaux du GIFAS, ont été pris en compte par le CICS, tandis que s'est engagée une réflexion sur la participation française à la thématique sécurité du programme H2020. Dans le même temps, notre Commission des Systèmes de Sécurité a recentré son activité sur la sûreté du transport aérien.

S'agissant maintenant des Affaires Administratives, plusieurs actions ont été conduites afin d'améliorer les relations Clients-fournisseurs avec, notamment, la nomination par le Conseil du GIFAS d'un médiateur de la filière, la participation à la transposition en droit national des mesures européennes de simplification en matière de marchés publics en faveur des PME et de l'innovation ainsi que l'élaboration d'un guide pour aider les industriels à négocier leurs contrats avec l'OCCAR.

Sur le plan national, signalons un accord CNES-GIFAS relatif à la propriété et à l'exploitation de brevets communs et la réalisation d'un guide DGA sur les Enquêtes de coûts de revient des marchés publics de Défense.

En matière juridique, nous avons répondu aux consultations de la Commission européenne sur l'encadrement des aides d'État et, dans le domaine des accidents aériens, nous avons réalisé et diffusé la nouvelle liste des spécialistes aéronautiques reconnus par la profession.

Dans le domaine de la fiscalité, des engagements pour la structuration du CIR ont été élaborés et un bilan, pour la profession, de l'impact des réformes sociales et d'allégement du coût du travail a été établi.

Enfin, dans le domaine des assurances, citons notamment les fiches pratiques pays et le pacte de garantie aux cours des travaux, pour les co-contractants d'un programme aéronautique militaire.

L'activité des Affaires Européennes a été marquée par les négociations sur le Futur Cadre Financier Pluriannuel européen 2014-2020 et ses conséquences pour la profession en termes de budget de recherche et d'investissement. On peut à cet égard se féliciter des montants attribués à CleanSky et à SESAR tout en restant mobilisé contre la volonté de la Commission européenne de réduire arbitrairement les effectifs de l'EASA, y compris sur la part de ses activités financée par l'industrie.

Dans le cadre du Conseil européen de décembre consacré pour partie à l'Europe de la Défense, la profession a fait connaître ses positions, définissant ses lignes rouges et ses attentes. Une nouvelle réunion du Conseil, mi-2015, sera pour nous l'occasion de formuler des propositions concrètes de projets qui pourraient être lancés au niveau européen.

Ces travaux ont été menés dans le contexte de la restructuration de l'ASD. La situation se stabilise désormais avec la mise en place d'une nouvelle équipe aux côtés du Secrétaire général.

Il convient également de noter que la composition du nouveau Parlement européen entraînera des évolutions propices à des réflexions de fond entre les différentes Commissions du GIFAS concernées par l'Europe.

Parmi les actions à mettre au crédit de la Commission Internationale, je citerai, en premier lieu, la mission conduite par notre Président en Turquie. Grâce à la forte implication de l'ensemble de la profession, cette mission a été un succès tel que le Bureau du GIFAS a décidé de reproduire ce type de mission tous les deux ans, renouant avec une pratique ancienne.

Au-delà, les Affaires Internationales ont fédéré la présence française sur neuf salons au profit de 130 sociétés membres. Des événements permettant les échanges d'expérience entre acteurs locaux et entreprises françaises ont été systématiquement organisés.

Par ailleurs, des missions ont été menées avec succès aux États-Unis, en Malaisie et en Indonésie avec la DGA, au Japon avec la DGAC et en Russie.

Les États-Unis restent une cible prioritaire et le réseau NAFAN[1], que nous avons mis en place avec Ubifrance, regroupe maintenant plus de 110 membres et mène des actions à l'occasion des Salons américains. Nous fêterons les deux ans d'existence de ce réseau en octobre prochain à Orlando, lors d'une Convention qui précèdera la tenue du NBAA[2].

Dans le domaine de l'exportation, notons l'entrée en vigueur de la réforme du contrôle, la mise en œuvre de la licence unique et la m ise en place d'un nouveau système informatique. Cette démarche devrait générer de réelles avancées en termes d'efficacité, notamment au niveau des transferts intra-européens.

Enfin, la Commission internationale est très attentive aux évolutions d'ITAR[3] et des EAR[4] et en a fait une analyse d'impact à destination des membres du GIFAS.

S'agissant maintenant de la Communication, les vœux à la presse du Président du GIFAS lui ont permis d'indiquer les grands axes d'actions pour l'année. Cette communication a été, bien sûr, complétée par la traditionnelle conférence de presse annuelle.

À l'international, cinq journalistes ont été invités à suivre la mission du GIFAS en Turquie et le Président du GIFAS a rencontré la presse turque à Ankara, avec de bonnes retombées dans les médias du pays.

Dans le cadre de la communication au profit du CORAC, un petit-déjeuner presse a été organisé et une action d'information de la presse sur ses travaux est prévue à la rentrée.

Dans le domaine des publications, l'annuaire du GIFAS a été amélioré et la synthèse quotidienne de presse est maintenant envoyée à plus de 7 000 abonnés dans la profession.

Enfin, nous avons tenu l'engagement de mécénat financier pris en 2011 avec le Ministre de la Défense au profit du Musée de l'Air et de l'Espace à l'occasion de la remise au Musée du X3 par Airbus Helicopters, le 19 juin dernier.

Dans le domaine des Affaires Sociales et Formation, les parcours partagés d'apprentissage Grandes entreprises PME sont opérationnels alors que le réseau de référents RH, interlocuteurs des PME, poursuit son développement. Des séminaires régionaux préciseront leurs rôles et les besoins des PME.

En faveur de la formation, le GIFAS a soutenu financièrement trois lycées, un CFA des métiers de l'aérien et l'AFPI de Rochefort pour aider à la modernisation de leurs outils de formation.

Par ailleurs, la collecte de la taxe d'apprentissage s'est élevée, cette année, à 34,5 M€.

(1) North American French Aerospace Network
(2) National Business Aviation Association
(3) International Traffic in Arms Regulations
(4) Export Administration Regulations

La brochure formation du GIFAS a été refondue et diffusée, le portail aeroemploiformation.com amélioré et le GIFAS a participé à plusieurs salons Métiers grand public.

J'évoquerai, pour terminer ce chapitre, l'association HANVOL, créée en 2010 par le GIFAS et les principales sociétés, qui a permis l'insertion professionnelle d'une centaine de personnes handicapées dans nos entreprises.

Le Comité Stratégique de la Filière Aéronautique vient de se réunir en format ministériel le 30 juin dernier. Les résultats de la mise en œuvre du contrat de filière validé en septembre 2013 ont été présentés à cette occasion.

Le Contrat est articulé en quatre points : l'innovation, le renouvellement des compétences, la modernisation et le renforcement du système industriel et, enfin, l'exportation.

Comme pour l'ensemble de la profession, 2013 a été une très bonne année pour les équipementiers et les PME du GIFAS, notre Président l'a indiqué. Cela s'est accompagné par une demande de recrutement parfois difficile à satisfaire. Rappelons ici que les effectifs des Equipementiers et des PME représentent 50 % des effectifs de la profession, principalement en région.

Comme les années précédentes, les activités du GEAD et du Comité AERO-PME, en liaison avec le Conseil du GIFAS, ont été très nombreuses dans l'objectif d'encore mieux aider la filière et de relever les défis de ce secteur en forte croissance.

En conclusion de ce panorama, je souhaite remercier très sincèrement les présidents et tous les membres de nos Commissions pour la qualité du travail accompli, leur assiduité et leur soutien actif à la réussite de toute notre filière.

Ils établissent un dialogue permanent et fructueux avec les équipes du GIFAS que je tiens également à remercier pour le dynamisme et l'enthousiasme dont elles font preuve à votre service et pour le succès de l'ensemble de la profession.

Avant de céder la parole à notre Trésorier Thierry Voiriot, que je remercie chaleureusement pour son engagement, je voudrais, Monsieur le Président, vous remercier pour votre confiance, vos conseils et votre soutien. Ils constituent un appui très apprécié dans notre action quotidienne.

Je vous remercie de votre attention.

LES ACTIVITÉS DU GIFAS

Le GIFAS, représentatif de la profession, est **à l'écoute de ses adhérents afin de mieux servir et défendre leurs intérêts.**

Le GIFAS continue d'attirer vers lui, chaque année, de nouveaux adhérents.

Il compte aujourd'hui 332 adhérents, soit 17 de plus que l'année dernière. Dix sociétés supplémentaires vont rejoindre le Groupement à l'issue du Conseil qui se tiendra après cette Assemblée Générale.

Les motifs d'adhésion ne manquent pas : **promotion de l'image de la profession, défense des intérêts et des positions de l'industrie**, expertise et réactivité en matière de **réflexion** et de **propositions**.

Le détail complet des activités menées dans le cadre des Directions et de l'ensemble des Commissions et des Comités du GIFAS fait l'objet de la présentation ci-après qui témoigne de la richesse et de la diversité des **champs d'interventions et d'initiatives du Groupement**, tant en France qu'à l'international.

En 2013, les équipes du GIFAS et du SIAE se sont mobilisées dans la préparation et la gestion de la **50e édition du Salon du Bourget** qui, par son nombre d'exposants et de visiteurs, reste la plus grande manifestation internationale de l'aéronautique et de l'espace dans le monde.

Nous sommes déjà entrés dans la phase active de la préparation du 51e Salon qui se tiendra du 15 au 21 juin 2015.

#1
ÉQUIPEMENTS ET COMITÉ AÉRO-PME

L'année 2013 a continué de voir l'activité des entreprises équipementières et PME croître significativement avec celle des grands maîtres d'œuvre du secteur, en France et dans le monde.

Leur chiffre d'affaires a progressé de 7 %, avec toujours une très forte partie à l'exportation directe (43 % GEAD ; 26 % PME) et des prises de commandes de très bon niveau.

La **Supply Chain française** a montré qu'elle avait su accompagner la montée en cadence des avionneurs et qu'elle est aujourd'hui bien organisée, réactive, dynamique et solidaire.

Les activités du **GEAD** et du **Comité AERO-PME** s'intensifient régulièrement et parmi les nombreuses actions menées, on peut retenir :

- le suivi de l'engagement des entreprises de rang 1 et 2 pour la mise en place des commandes fermes à six mois ;
- une participation active aux différentes instances du **CORAC** et du **COSPACE** ;
- une forte contribution au **Comité Stratégique de filière Aéronautique** et plus particulièrement aux groupes de travail comme celui concernant le financement global de la Supply Chain et le soutien à la mise en place d'un outil de couverture dollar à destination des PME et ETI de l'aéronautique ;
- le suivi des relations avec les trois pôles de compétitivité aéronautique et les clusters aéronautiques régionaux pour assurer la cohérence des actions de la profession ;
- la participation au projet **Performances Industrielles** du GIFAS (mise en valeur du projet, comité de surveillance, information des PME et ETI, etc.) ;
- l'implication accrue des équipementiers et PME aux différentes Commissions du GIFAS, démontrant ainsi tout l'attachement de la Supply Chain au bon fonctionnement de la profession ;
- la réalisation de l'enquête Banque de France sur les résultats financiers des entreprises du GEAD et du Comité AERO-PME ;
- une action continue pour informer tous les acteurs de la Supply Chain des outils de soutien à l'innovation, à l'exportation, aux financements, etc.

Les Equipementiers du GEAD et les PME du Comité AERO-PME demeurent d'importants contributeurs aux embauches et à la création d'emplois en région.

Dans ce contexte très actif et dynamique de la Profession, le GIFAS a vu le nombre de ses membres augmenter pour atteindre **157 équipementiers** et **143 PME** sur un nombre total de 332 adhérents. Le flux de demandes d'adhésion à notre groupement demeure toujours très soutenu et diversifié, ce qui renforce sa représentativité.

#2
AFFAIRES INSTITUTIONNELLES

Le GIFAS a décidé, depuis septembre 2012, de donner aux relations institutionnelles une dimension transverse aux directions du GIFAS.

Il n'en demeure pas moins le rôle important et stratégique de ce secteur dans le cadre des missions du GIFAS. **Les relations institutionnelles et parlementaires sont désormais coordonnées principalement par le Conseiller auprès du Délégué général et ne constituent plus une direction à part entière.**

Les relations institutionnelles ont pour objet de **faire connaître les enjeux de la profession et soutenir ses intérêts auprès des institutions :** Parlement, cabinets ministériels, administrations, etc.

- Auditions devant les Commissions permanentes ou dans le cadre des missions d'information et rencontres informelles avec les députés et sénateurs afin de les sensibiliser au secteur de l'aéronautique, ses enjeux, ses défis.
  - > **Projet de loi de finances 2014 :** organisation des auditions du Délégué Général du GIFAS et des Directeurs dans le cadre de la discussion budgétaire au Parlement.
  - > **Mission d'information démantèlement des matériels :** audition du Président de la Commission Environnement du GIFAS à l'Assemblée Nationale dans le cadre de la mission d'information menée par la Députée **Estelle GRELLIER**.
  - > **Mission d'information dispositif de soutien aux exportations d'armement :** audition du Président de la Commission des Affaires Internationales du GIFAS à l'Assemblée Nationale.
  - > **Diplomatie parlementaire :** compte tenu de l'importance de l'export du secteur, plusieurs actions de sensibilisations auprès des commissions de la défense du Parlement et des conseillers des Présidents de l'AN et du Sénat.

- Poursuite des actions de soutien des budgets aéronautiques, spatiaux et de défense : organisation de rencontres avec les parlementaires et les cabinets ministériels ;
  > Actions de soutien au dispositif du Crédit Impôt Recherche auprès des rapporteurs des projets de loi : organisation d'entretiens avec les députés et les sénateurs.
  > Projet de loi relatif à la consommation : actions auprès du Parlement sur certaines dispositions (contrat-type).
  > Actions de sensibilisation en faveur du maintien des crédits budgétaires auprès des commissions de la défense de l'Assemblée nationale et du Sénat.
  > Suivi des discussions parlementaires de la Loi de Programmation Militaire 2014-2019.
- **Débat à l'Assemblée Nationale (26 mai 2014) sur la situation de l'industrie aéronautique française :** intervention du Président du GIFAS dans le cadre de ce débat, préparation des éléments de langage au profit du Président du GIFAS et recueil d'informations sur le déroulement du débat.
- **Veille législative et politique approfondie** sur les informations parlementaires, législatives et sur l'actualité politique concernant le secteur aérospatial : suivi des activités des commissions permanentes, des missions d'évaluation et de contrôle.
- Suivi des nominations officielles.
- Suivi des décorations.

#3
AFFAIRES INDUSTRIELLES

La **Direction Industrielle** du GIFAS a pour vocation de s'occuper des activités techniques en aval de la recherche et du développement et en dehors des aspects environnementaux. Elle regroupe le Comité Industriel, les Commissions Navigabilité, Qualité, Services aux clients, Technologies de l'information et Fréquences.

Elle assure aussi la représentation de l'industrie dans les instances de normalisation, en s'appuyant sur le BNAE, le Bureau de normalisation sectoriel. Elle exerce ces activités en France, en Europe comme à l'international.

COMITÉ INDUSTRIEL

Le **Comité Industriel** a poursuivi les travaux initiés dans le cadre de la plateforme **Supply Chain aéronautique** dont les objectifs sont de :

- rendre plus compétitif et réactif notre système de production (interne et externe), pour répondre aux besoins d'aujourd'hui ;
- de développer et qualifier les technologies et les process industriels de demain pour les produits (programmes) du futur ;
- de susciter la construction de modèles économiques qui facilitent la réponse aux objectifs précédents.

Cette plateforme est organisée autour de différents groupes de travail répartis par typologie (métiers, organisation, enjeux communs) qui sont activés en fonction des besoins de la filière.

Les **Groupes Composites, Traitements de surface, Lean, Technologies avancées de production, Obsolescences** et **Pièces mécaniques** ont continué leurs travaux, qui ont été marqués notamment par :

- l'avancement des travaux du **Groupe Filière thermoplastique** (identifié comme prioritaire par le GT Composites) qui vise à structurer une filière complète sur le territoire national et qui regroupe tous les acteurs intéressés, des matières premières à l'intégration dans des produits finis, en passant par les machines-outils. Les analyses engagées ont pour objectif d'identifier les actions nécessaires pour faciliter la mise en place des maillons qui permettent d'avoir une filière économiquement rentable en valorisant le savoir-faire acquis et en tirant bénéfice des efforts de Recherche et Technologie engagés ;
- le Groupe **Traitements de Surface** est passé dans un format V2.0. Le groupe, dans sa configuration initiale, a permis d'identifier les procédés spéciaux particulièrement impactés par le règlement REACh et d'échanger sur les procédés de substitution envisagés par les participants, avec les niveaux de maturité correspondants. L'objectif du groupe V2.0 est d'établir une vision de la situation à moyen/long terme de la profession, basée sur la concertation entre maîtres d'œuvre industriels et les fournisseurs acteurs, ainsi que l'environnement de la filière (pôles, régions, système éducatif), en traitant des aspects :
  - technologique/innovation ;
  - économique ;
  - savoir-faire à maintenir/à développer.
- le **programme Performances Industrielles**, initié dans le cadre du **GT Lean**, a démarré en janvier 2014, après l'étape de finalisation contractuelle et financière de 2013. Ce programme a pour vocation d'aider 400 TPE et PME de la filière, regroupées en grappes de cinq à sept entreprises autour d'un donneur d'ordres, à

améliorer leur performance de livraison (délai et qualité) en les accompagnant dans la mise en place des mesures appropriées. Les interventions sont réalisées par des consultants spécifiquement sélectionnés et selon la méthodologie éprouvée dans le cadre des projets Aerolean'k et Dinamic des régions Midi-Pyrénées, Aquitaine et Pays de la Loire. Pour pérenniser les actions d'amélioration ainsi engagées, des formations appropriées sont mises en place avec la collaboration des acteurs régionaux.

Le GIFAS assure la direction du projet au niveau national, en s'appuyant sur SPACE et les acteurs régionaux pour la réalisation opérationnelle. Ce projet est financé par l'Etat, les industriels, le GIFAS et les régions pour la partie formation ;

- le **Groupe des Technologies avancées de production** a permis la formalisation de l'état de l'art en matière de technologies sol gel utilisables dans notre industrie ;
- le **Groupe Obsolescences** a poursuivi ses travaux de suivi des obsolescences de matériaux (colles, mastics, etc.) dans l'objectif d'identifier au plus tôt les risques d'obsolescences et de rechercher, si possible, des solutions de substitution communes. Le groupe s'est organisé en sous-groupes produits afin de faciliter les échanges en regroupant les experts techniques des matériaux concernés ;
- dans la continuité du séminaire organisé en 2013 par le **Groupe Pièces mécaniques**, une rencontre avec les entreprises de la forge et de la fonderie a permis de suivre l'avancement des actions engagées pour moderniser ces technologies et permettre de les repositionner dans la conception des produits aéronautiques ;

Le Comité Industriel a aussi mis en place en 2014 les Groupes métier **ALM *(Additive Layer Manufacturing)*** et Intégration/assemblage pour permettre aux industriels concernés d'échanger et de définir les perspectives de ces activités pour notre filière.

Le **GT Matières premières** est le groupe interface pour les travaux initiés au sein du Comité des Métaux Stratégiques (COMES) créé par décret par le ministère de l'Industrie le 24 janvier 2011. À ce titre, la Direction des Affaires industrielles participe aux travaux conjoints avec les autres industries sur les métaux critiques.

Le Comité Industriel a continué l'animation du volet **« Renforcement de la supply chain »** de la feuille de route du **Comité Stratégique de Filière Aéronautique**. A ce titre, il a promu les projets :

- « Support au déploiement de BoostAeroSpace », qui est constitué de conférences et formations visant à aider les entreprises françaises à gérer le changement généré par l'introduction des outils de BoostAeroSpace ;
- « Performances Industrielles », qui vise à l'amélioration de la gestion des flux et des analyses charges/capacité dans la supply chain nationale ;
- « Standardisation eBusiness-PLM », qui vise à identifier, dans l'industrie numérique appliquée au PLM *(Product Life Management)*, les standards stratégiques pour notre industrie aéronautique.

Enfin, le Comité Industriel est la structure d'échanges entre les différents acteurs de la supply chain pour tous les sujets liés au système de production.

COMMISSION QUALITÉ

À la suite du Séminaire de févier 2013, la **Commission Qualité** a identifié différents sujets, qui ont permis le lancement de plusieurs groupes de travail :

- **scorecard Fournisseurs :** comment standardiser l'évaluation des fournisseurs par leurs clients industriels ? Ce groupe de travail est piloté par Qualifas et travaille sous deux angles : ponctualité et qualité. Une version finalisée des indicateurs de ponctualité devrait être publiée mi 2014 et sera utilisée notamment dans le calcul automatique de ces indicateurs dans la plateforme AirSupply. Les indicateurs de qualité restent à définir ;
- **coûts de Non Qualité :** comment réduire les coûts de non qualité au sein d'une organisation, quelles sont les meilleures pratiques et les écueils à éviter ? Une première restitution devrait avoir lieu mi 2014.
- **maîtrise des changements :** il existe un certain nombre de changements mal (voire non) maîtrisés au sein de notre supply chain. Quels sont-ils ? Quels sont les moyens à mettre en place pour mieux les gérer ?

La **Commission Qualité** a également planifié une réunion d'information sur le schéma EN 9100 à destination des industries de défense, pour expliquer les documents utilisés ainsi que le fonctionnement des instances européennes et internationales de la qualité. Le référentiel EN 9100 est applicable à toutes les industries de la défense et il convient que les industriels français de la défense, hors aéronautique, fassent valoir leurs positions dans les structures appropriées.

La newsletter de la Commission Qualité, bimestrielle, est très bien accueillie par les industriels. Elle a été reformatée, afin de davantage répondre aux besoins d'information et de clarté exprimée par ses membres. Elle permet de tenir informés les industriels sur les avancées des Groupes de Travail, les réunions de la Qualité et les évolutions réglementaires/normatives les intéressant.

La Commission Qualité s'est coordonnée avec la Commission Navigabilité du GIFAS pour progresser dans la définition et le déploiement en France des agréments de conception, production et de maintenance FRA 21 et FRA 145.

La Commission Qualité a organisé une rencontre avec le Service Qualité de la Direction Générale de l'Armement, en partenariat avec le GICAT et le GICAN, ce qui a permis de présenter les évolutions du Service Qualité de l'autorité étatique et de répondre aux questionnements des industriels.

Enfin, la Commission Qualité est le point focal pour le GIFAS des associations telles que Qualifas, BNAE, AFENDA, COFRAC etc., et, à ce titre, assure le suivi de l'activité de ces structures.

COMMISSION NAVIGABILITÉ

La **Commission Navigabilité** permet à ses membres d'échanger sur les différents sujets d'actualité en matière réglementaire et sur les interfaces avec les autorités de navigabilité. Elle agit de façon très coordonnée avec le Comité *Airworthiness* de l'ASD pour tous les sujets d'origine européenne (REACh, EASA, EDA, etc.) ou internationaux (accords bilatéraux,...). Elle gère une quantité considérable de documents dans des domaines très variés et utilise à ce titre la **plateforme AirCollab**.

Sur la partie civile, elle a continué d'assurer son rôle d'interface privilégiée des autorités nationales et européennes en organisant ou participant à différentes réunions avec l'EASA et la DGAC. La structuration en groupes de travail permet de suivre les travaux engagés sur un certain nombre de sujets techniques (certification memo, Subtier DOA, accord bilatéral avec les USA, etc.) tandis que les sujets plus politiques sont traités en coopération avec la Commission des Affaires européennes (effectif, mandat, gouvernance de l'EASA) ou la Commission des Affaires internationales (accord bilatéral avec la Chine,...).

Les membres de la Commission Navigabilité participent à la *Safety Conference* organisée annuellement par la FAA, l'EASA et le TCCA[1]. Cette conférence est l'opportunité pour débattre/présenter les nouveaux concepts de sécurité et avancer dans la convergence des exigences et de leur implémentation.

La Commission Navigabilité suit depuis maintenant plus d'un an les évolutions réglementaires en matière de **drones**, tant civils que militaires, et peut ainsi jouer le rôle de référent sur ce sujet dans le cadre de la réflexion engagée au niveau du GIFAS.

Au niveau militaire, sur le même modèle que dans le civil, la Commission Navigabilité assure le suivi des exigences de navigabilité militaire en France FRA 21 et FRA 145, en coordination avec la Commission Qualité, en rencontrant régulièrement la DGA et la DSAE[2].

Au niveau européen, la Commission Navigabilité suit les travaux engagés par la Commission *Airworthiness* de l'ASD, avec l'EDA, sur les règlements EMAR[3]. Ses membres participent au MAWA[4] forum organisé annuellement par l'EDA pour présenter l'avancement des initiatives et échanger sur les perspectives.

La Commission Navigabilité assure le suivi des évolutions réglementaires développées par la FAA au travers du contrat signé avec US Crest et de missions dédiées aux États-Unis. Ainsi, en 2013, un rapport d'avancement sur la navigabilité des drones et *Nextgen* a pu être établi.

NORMALISATION

La **Direction des Affaires Industrielles** du GIFAS s'est, cette année encore, beaucoup investie dans le domaine de la normalisation. Membre du conseil d'administration de l'**AFNOR**, du BNAE, trésorier d'**ASD Stan**, et de **BoostAero International**, elle participe aussi au **Comité de Coordination Normalisation de Défense et Industrie** sous l'égide du **Comité de Normalisation de Défense et au Comité normalisation/certification** du MEDEF. La participation à ces différentes structures permet d'assurer la cohérence des interventions dans les différents domaines et favorise la construction d'un réseau.

Le **BNAE** a notamment mis en place un **Groupe de Travail sur le programme SESAR** et la gestion du trafic aérien afin de déterminer les thèmes éligibles à des actions de normalisation liées à ces sujets.

Le GIFAS a reconduit les **accords avec l'UNM et l'AFNOR/UTE** pour permettre une mutualisation des coûts de participation aux groupes de normalisation dans les domaines de la mécanique et de l'électricité.

Le Comité de Haut Niveau Normalisation, qui réunit pouvoirs publics et industriels, a commencé à identifier et discuter des sujets potentiels de recommandations. La Direction des Affaires Industrielles, ainsi que certains membres de la Commission Qualité, participent à ce comité.

(1) Transport Canada Civil Aviation
(2) Direction de la Sécurité Aéronautique d'État
(3) European Military Airworthiness Requirement
(4) Military AirWorthiness Authorities

COMMISSION SERVICES AUX CLIENTS

La **Commission Services aux clients** est à la fois une structure d'échanges sur les sujets d'actualité et de conjoncture, une enceinte d'informations sur des thèmes particuliers et un lieu d'animation de Groupes de Travail sur des sujets plus approfondis. Cette organisation permet de répondre aux attentes des différentes sociétés face aux multiples aspects de cette activité.

En effet, le service aux clients est soumis à :
- des évolutions technologiques ;
- des évolutions du *business model* des clients ;
- des évolutions réglementaires ;
- des pressions croissantes de la concurrence.

Qui peuvent devenir autant d'opportunités pour :
- développer de nouveaux services ;
- faire évoluer les organisations ;
- répondre aux nouvelles attentes des clients.

Les travaux engagés par la Commission Services aux Clients s'attachent donc à couvrir ces différents aspects en mutualisant les compétences qui y sont regroupées.

Le Groupe **Nouveaux Concepts de Maintenance** travaille sur le concept du service aux clients et sur ses évolutions liées à l'introduction des nouvelles technologies comme à l'évolution des *business model* des clients finaux. Il a publié, fin 2012, un rapport sur la valeur du service aux clients et la façon de générer cette valeur. Ces travaux conduisent à préconiser un nouveau concept de maintenance fondé sur la mutualisation de l'offre de soutien, la mutualisation des investissements nécessaires et l'intégration globale des services du soutien Nouvelles Générations. Ce nouveau concept préconise, entre autre, le développement d'un système de soutien conçu de façon générique qui permette le développement de produits de soutien spécifiques aux programmes et à leur emploi. Ce sujet a été repris par un groupe spécifique « IT dans les services ».

Dans la continuité du rapport, le groupe travaille aujourd'hui sur la garantie du temps d'escale et sur l'allongement de la période entre deux opérations de maintenance.

Le **Comité Documentation Technique** s'intéresse à tous les sujets liés à la documentation (manuels de maintenance, *Illustrated Parts Catalog*, *Service Bulletins*, etc.), qu'ils soient réglementaires, normatifs, ou systèmes d'élaboration et de gestion. Il se réunit au niveau national et coordonne les positions françaises avec les structures européennes et internationales concernées (ASD, EASA, AIA, FAA, etc.).

Le groupe **Système de Gestion de Sécurité (SMS)** a permis le déploiement coordonné des nouvelles exigences SMS dans le cadre de l'agrément de maintenance en France. Il partage aujourd'hui cette expérience avec les structures de conception et de production qui se préparent à un déploiement similaire dans le cadre européen.

Le Groupe **Broker Surplus** a été mis en place pour analyser le marché de la vente de pièces usagées. Cette activité, très peu développée en France, représentait en 2012 un volume au niveau mondial de 3,3 Mds$. L'analyse engagée par le groupe a permis d'identifier les conditions qui ont permis le développement des acteurs majeurs aujourd'hui, de décomposer la chaîne de valeur de cette activité et de mettre en avant les facteurs de succès.

L'intérêt pour l'industrie manufacturière française de s'engager dans cette activité est une des conclusions de ce groupe.

Le Groupe **DER[5] REPAIR** a été mis en place pour établir un état précis des différences réglementaires entre les systèmes européens et américains sur l'approbation des modifications et réparations mineures et sur les conséquences induites sur l'activité des ateliers de maintenance. Le système américain repose sur l'approbation par la FAA d'individus (DER) qui sont habilités à approuver les solutions de réparations et les modifications, quand le système européen repose sur l'agrément de conception des entreprises qui leur permet d'approuver les évolutions mineures.
Ce travail permettra d'étayer les demandes d'évolution du règlement (CE) 216/2008 « concernant des règles communes dans le domaine de l'aviation civile et instituant une Agence Européenne de la sécurité aérienne ».

Le groupe **« Concertation armée/industrie pour améliorer le Maintien en Conditions Opérationnelles (MCO) militaire »** est un groupe regroupant des parties prenantes industrielles et étatiques. Il a été mis en place pour partager les visions des besoins et des capacités respectives des parties prenantes afin d'améliorer le MCO militaire. En effet, le morcellement des organisations induit des coûts et des délais qu'une concertation optimisée pourrait amoindrir.

L'entrée en service de l'A400M a fait l'objet de différentes présentations organisées pendant les réunions de la Commission Services aux clients pour que les parties prenantes puissent expliquer les schémas retenus (cellule, moteurs, etc.). Ces modèles sont notamment différents des précédents, puisque **l'A400M bénéficie d'une certification civile et militaire** et qu'en parallèle les autorités militaires françaises ont mis en place les agréments de navigabilité militaire FRA 145 en France et travaillent, avec leurs homologues, au sein de l'Agence Européenne de Défense sur un règlement de navigabilité EMAR 145.

L'activité services aux clients doit aussi prendre en compte les évolutions structurantes. Il s'agit, notamment, de la mise en place du règlement REACh et de la généralisation de l'utilisation des technologies d'information dans les échanges entre structures.

(5) Designated Engineering Representative

Les activités de services aux clients vont être notablement impactées par la mise en place du règlement REACh puisqu'il va induire :

- la remise en cause de solutions de réparation actuellement utilisées qui vont nécessiter soit le remplacement par des pièces neuves, soit la définition de nouvelles solutions de réparation ;
- l'incapacité de changer les éléments individuellement, faute de perte d'interchangeabilité.

La Commission s'est associée à la réunion de concertation inter-commissions du GIFAS organisée le 30 mars. Cette réunion a permis d'échanger sur les travaux liés à REACh engagés par les différentes entités.

La Commission des Services aux clients a mis en place, conjointement avec la Commission des Technologies de l'Information, un groupe chargé de travailler sur l'utilisation des technologies d'information dans les services. En effet, il est nécessaire de fluidifier le processus d'échanges d'informations entre les opérateurs et les industriels et ainsi permettre de construire une chaîne d'information sécurisée, continue et cohérente pour :

- améliorer la disponibilité ;
- optimiser les échanges multi-acteurs ;
- améliorer le retour d'expériences.

Des initiatives ont déjà été engagées et notamment le **projet SIMID** (Système d'Information de Maintenance Intégré et Distribué), projet ASTECH cofinancé par la région du Sud Ouest. Sur la base des résultats de ce projet et pour tester le concept, un démonstrateur va être initié sur la plateforme BoostAeroSpace et sur le thème de la disponibilité d'une flotte civile ou militaire.

COMMISSION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

La **Commission des Technologies de l'Information** est en charge des actions en faveur de la **continuité numérique** dans notre industrie, en compléments des outils déjà déployés au travers de BoostAeroSpace.

La continuité numérique est un enjeu majeur pour notre industrie qui doit pouvoir en tirer profit pour assurer la continuité des informations entre les entreprises de la supply chain, comme entre les différents métiers de chaque entreprise.

La Commission des Technologies de l'Information a structuré ses travaux au sein de trois groupes :

- le Groupe de Travail conjoint avec la Commission Services aux clients qui travaille sur la **continuité numérique dans le support sur des applications choisies**. Pour le métier du support, l'adéquation de la solution retenue est particulièrement stratégique puisqu'il s'agit par définition d'un métier avec une population d'acteurs variable, avec des missions multiples et pour lesquelles un grand nombre d'industriels a déjà développé des solutions propres ;
- le Groupe de Travail en charge de choisir les **standards à privilégier pour l'industrie aéronautique**. Ce groupe travaille en coordination étroite avec le groupe ASD SSG (Standardisation *Strategy Group*) pour identifier les standards numériques les plus adaptés à notre industrie et faire en sorte que les éditeurs de logiciels utilisent ces standards ;
- le Groupe de Travail sur la **continuité numérique** industrialisation, qui était chargé de la continuité numérique entre la phase conception et la phase **industrialisation**, a terminé son analyse et commence la définition des cas d'utilisation prioritaires pour lesquels des cas tests devront être développés pour assurer que les standards numériques sont bien déployés de façon uniforme par les éditeurs de logiciel.

La Commission des Technologies de l'Information a organisé la conférence STEP AP 242 qui a réuni 130 personnes autour de ce standard, dans l'objectif de mobiliser la communauté (industriels de différentes filières et éditeurs de logiciels) autour de ce standard fondateur pour la gestion des données des produits. Cette conférence a permis aux industriels de partager leurs objectifs vis-à-vis de ce standard et aux différents éditeurs d'afficher leurs stratégies de déploiement.

Elle supporte les initiatives prises dans le cadre du Comité Stratégique de Filière : conférences et formations dans le cadre du support au déploiement de BoostAeroSpace et définition de la cartographie et de la stratégie en matière de standards numériques utilisés par notre industrie.

Conférence STEP AP 242 - 26 mars 2014

COMMISSION FRÉQUENCES

La **Commission Fréquences** a poursuivi ses travaux d'échanges et de coordination en vue de la tenue de la prochaine conférence mondiale des radio-télécommunications en 2015.

Ces travaux sont assurés au travers de la participation à différentes réunions en France et en Europe et au partage dans les sujets qui y sont traités.

Elle a aussi invité, lors de réunions dédiées, l'ANFR, la DGCIS et la DGSIC pour partager avec ces entités les priorités de notre industrie.

La Commission Européenne a commencé à s'intéresser de façon beaucoup plus précise aux fréquences et il est important que les intérêts de la communauté aéronautique soient connus par le maximum de parties prenantes. Pour ce faire, la Commission Fréquences a engagé un travail de communication sur ses activités qui devrait aboutir en 2014.

#4
AFFAIRES R&D, ESPACE ET ENVIRONNEMENT

La Direction des Affaires R&D, Espace et Environnement du GIFAS assure les missions suivantes :

- secrétariat du **CORAC** (Conseil pour la Recherche Aéronautique Civile) qui élabore de façon concertée entre les acteurs du secteur la feuille de route technologique de l'aéronautique civile. Le secrétariat du CORAC est assuré conjointement avec la DGAC ;
- animation de la **Commission R&D** qui traite les enjeux et problématiques liés à la recherche et à l'innovation, à moyen et long terme, pour les secteurs Aéronautique, Espace et Défense. Elle est organisée en groupes de travail centrés sur des domaines techniques spécifiques (aérostructures, ingénierie des systèmes, sûreté de fonctionnement, etc.) ou sur des thèmes stratégiques (technologies de rupture, financement et organisation de la R&D, Europe, etc.) ;
- animation de la **Commission Environnement & Développement Durable** (CEDD), qui analyse l'impact environnemental de nos produits sur l'ensemble du cycle de vie : matières premières, économie circulaire, réglementations sur les substances (REACh, RoHS, biocides, etc.), règlementations des installations industrielles (IED, SEVESO, etc.), production, fin de vie.

Cette approche est complémentaire à celle du CORAC dont les réflexions environnementales ne concernent que certaines phases spécifiques du cycle de vie : conception, opérations.

- animation de la **Commission Espace** qui constitue un lieu d'échanges permettant d'élaborer la position de l'industrie spatiale française sur les grands sujets du moment : stratégie nationale, préparation des grands rendez-vous européens, etc...

  Le Comité de concertation État-Industrie sur l'Espace, le **COSPACE**, a été créé en septembre 2013 : les acteurs du spatial (Cnes, industriels, opérateurs, centres de recherche et ministères concernés) travaillent ensemble à améliorer la compétitivité du secteur, sous la présidence du Secrétaire d'État à l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Cette année, via les différentes Commissions et Groupes de Travail associés, **cette Direction a contribué à l'action générale de communication et d'information du GIFAS grâce aux actions suivantes :**

Édition des rapports, de guides et de brochures

- rapport sur le soutien à la R&T aérospatiale (novembre 2013) ;
- brochure sur les biocarburants pour le transport aérien (décembre 2013) suite à l'exposition organisée pendant le dernier Salon du Bourget ;
- guides relatifs aux circuits imprimés et aux composants complexes (juin 2014).

Élaboration de « *position papers* », de courriers aux autorités

- courrier au MESR sur les problématiques de propriété intellectuelle dans les accords de coopération avec les organismes de recherche (septembre 2013) ;
- courrier au Ministre de la Défense concernant l'avenir de l'Onera (octobre 2013) ;
- argumentaire pour l'obtention d'un délai supplémentaire concernant le dépôt de dossier d'autorisation pour certains composés du Chrome VI dans le cadre du règlement REACh auprès des autorités compétentes (MEDDE, CE) au cours du dernier trimestre 2013.

Organisation des journées ou séminaires

- séminaire sur les nouvelles dispositions règlementaires environnementales et leur mise en œuvre opérationnelle dans les entreprises (décembre 2013) ;
- séminaire professionnel CORAC (janvier 2014) ;
- séminaire « Perspectives spatiales (janvier 2014) ;
- séminaire consacré aux HUMS (Health and Usage Monitoring Systems) dans les équipements et systèmes embarqués (juin 2014).

Participation à des colloques et à des publications d'articles

- exposé « REACh dans l'industrie aéronautique et spatiale » en séance plénière du congrès A3TS (Marseille - juillet 2013) ;
- exposé lors du colloque ADEME sur les bilans de gaz à effet de serre (octobre 2013) ;
- article GIFAS « L'industrie spatiale française » dans la revue « Penser les Ailes Françaises » (numéro spécial sur l'Espace de mai 2014).

La Direction a également entrepris des réflexions sur :

- les questions liées au **système ETS du transport aérien** pour l'assemblée générale de l'OACI (octobre 2013) et lors des discussions au sein de la Commission Européenne et du Parlement (d'octobre 2013 à avril 2014) ;
- la préparation de la **Conférence Climat de Paris en 2015** (COP 21).

RECHERCHE ET INNOVATION

1/ LES TRAVAUX DU CORAC

Le **COnseil pour la Recherche Aéronautique Civile**, placé sous la présidence du Secrétaire d'État aux Transports, poursuit, depuis sa création en 2008, ses travaux de définition et de mise en place d'une stratégie de recherche coordonnée entre les acteurs nationaux du transport aérien.

Depuis la dernière séance plénière du CORAC, tenue en juin 2013 sous la présidence de **M. Frédéric CUVILLIER**, les membres du CORAC ont poursuivi leurs travaux sous l'égide d'un **Comité de pilotage** maintenant placé sous la présidence de **M. Michel MATHIEU**.

Les travaux du CORAC permettent, d'une part, de définir et d'entretenir la feuille de route R&T du secteur et, d'autre part, de proposer et de mettre en œuvre des projets de grande ampleur structurants pour la filière.

La rédaction et la mise en place de la feuille de route pour la R&T aéronautique nationale est fondée sur une vision partagée par les grands acteurs industriels et étatiques. Cette feuille de route permet de tracer les grandes lignes stratégiques de la recherche aéronautique civile nationale et d'en définir les projets structurants selon la typologie suivante :

- projets technologiques ciblés : il s'agit ici de technologies émergentes se traduisant dans de multiples initiatives provenant de préférence des PME et laboratoires, catalysées par les pôles de compétitivité ;
- projets de recherche industriels ou transverses : ces projets de taille intermédiaire correspondent aux recherches en propre des grands intégrateurs, à des démonstrateurs ciblés pilotés par des équipementiers et, enfin, à l'ensemble des sujets transverses d'intérêt général (environnement, sécurité, outils et méthodes, etc.) ;
- plateformes de démonstration : projets fortement intégrés, permettant de valider des architectures, définis et pilotés par un ou plusieurs intégrateurs en associant largement la filière.

Par ailleurs, le CORAC a suscité la mise en place, dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA), d'un ambitieux programme de six **démonstrateurs technologiques** associant l'ensemble de la filière industrielle pour préparer les futures générations d'aéronefs (2015-2025), stimuler l'innovation et préparer l'ensemble des acteurs industriels de la filière à maîtriser les risques et les futurs processus industriels.

Les six plateformes de démonstration retenues par le PIA (Avion Composite, Propulsion innovante - EPICE, Avionique Modulaire Etendue - AME, Gestion optimisée de l'énergie - GENOME et Turbopropulsion hybride - TPH) ont été lancées en 2011. Ces plateformes ont permis d'associer l'ensemble de la filière avec des appels à proposition relayées en région (pôles de compétitivité) : une forte présence des ETI-PME est à souligner, avec 15 à 25 % de PME-ETI partenaires (co-investisseurs) et plus de 350 PME associées si l'on inclut les sous-traitants.

Enfin, trois projets ambitieux et déterminants pour l'avenir de notre industrie, « Nouvelles configurations », « Usine Aéronautique du Futur » et « Systèmes embarqués et Fonctionnalités Avancées », ont été proposés en 2013 dans le cadre du second volet du PIA. Il s'agit pour le CORAC de poursuivre la dynamique engagée lors du PIA1, avec la mise en œuvre de ces trois plateformes qui sont autant de jalons essentiels pour les nouveaux modes d'innovation envisagés : il s'agit de concevoir, produire et opérer les aéronefs de la génération en développement mais aussi des suivantes.

Travaux du Réseau Thématique Environnement

Les recherches sur l'évaluation quantitative de l'impact des traînées de condensation (ou « *contrails* » pour « *condensation trails* ») sur le climat et la définition de procédures opérationnelles visant à la réduction de celles-ci ont été poursuivies en 2013 et 2014 avec des travaux de modélisation des phénomènes microphysique et dynamique permettant ainsi un paramétrage physiquement précis des traînées et cirrus dans les modèles de climat à grande échelle.

D'autre part, un autre groupe s'est consacré aux problématiques de la qualité de l'air en environnement aéroportuaire et a proposé un programme de recherches (modélisation et mesures) permettant d'objectiver les niveaux de concentration (oxydes d'azote, particules fines, etc.) effectivement dus aux appareils. Ce programme, rassemblant industriels, ADP, laboratoires de recherche, INERIS[6], etc., est actuellement en cours de finalisation et sera proposé à la DGAC pour l'exercice 2015.

Biocarburants aéronautiques

À la suite de l'exposition sur les biocarburants aéronautiques présentée par le GIFAS au **Salon du Bourget 2013**, et afin de poursuivre et prolonger la diffusion d'éléments d'information portant, d'une part, sur l'empreinte climatique du transport aérien et les progrès accomplis, et d'autre part, sur la contribution que pourraient apporter les biocarburants à une aéronautique durable, une brochure a été éditée par le Groupement. Celle–ci a été largement diffusée, dans notre communauté, mais également dans le monde institutionnel, celui des décideurs politiques, académiques, etc.

(6) Institut National de l'EnviRonnement Industriel et des RisqueS

Salon du Bourget 2013 - Exposition biocarburants

2/ LA COMMISSION R&D

La **Commission R&D** est une instance transverse aux domaines Aéronautique, Défense et Espace, rassemblant des maîtres d'œuvre, des systémiers, des équipementiers et des PME. **Elle traite des thèmes stratégiques et techniques** liés à la R&D de la profession.
Elle a en charge d'analyser le contenu de la R&D sectorielle et son organisation, en France et en Europe, ainsi que les relations du monde industriel et de la recherche publique.

Cette année, la CRD a porté une attention particulière :

- à la réflexion sur l'environnement et aux acteurs de la R&D de la filière (donneurs d'ordre, pouvoirs publics, homologues et partenaires européens, laboratoires partenaires de l'industrie, etc.) ;
- à l'organisation des propositions industrielles françaises pour le programme européen de recherche et innovation Horizon H2020.

L'expertise mutualisée dans les différents groupes de travail est une source permanente d'informations, pour les travaux du CORAC, du COSPACE et du COFIS.

Echanges et audition de personnalités

- la Commission R&D a été auditionnée à l'automne 2013 par le Député **JA. BENISTI**, Rapporteur du programme « Aviation civile » dans le cadre du PLF 2014 au sein de la Commission du développement durable de l'Assemblée Nationale ;
- la Commission R&D du GIFAS a reçu la Directrice Générale de l'ANR, **Mme Pascale BRIAND**.

La CRD s'appuie d'une part sur des **Groupes de Travail** traitant de **sujets à caractère stratégique** et d'autre part sur des Groupes de Travail dédiés **à des thématiques techniques**.

• Soutien à la R&D
Les travaux du GT rassemblant des experts des domaines Aéronautique, Espace et Défense se sont achevés avec la parution d'un rapport fin 2013, comportant une analyse des évolutions quantitatives et structurelles des dispositifs de soutien à la R&T.

• Technologies de rupture
Le Groupe de Travail continue d'alimenter l'identification des sujets liés à des technologies très amont et dialogue avec la DGA/MRIS[7].

• Préparation du prochain programme Horizon 2020
Deux Groupes de Travail distincts co-existent, l'un à caractère opérationnel (calls en cours pour le FP7 jusqu'à fin 2013, informations sur les projets en cours de montage), l'autre à caractère stratégique (préparation des propositions nationales H2020 pour les parties Transports incluant Clean Sky 2 et la recherche collaborative, ainsi que l'Espace et la Sécurité). Ce GT est en liaison avec la DGAC, le Cnes, le MESR, le SGAE, en collaboration avec la Commission des Affaires Européennes du GIFAS.

• Acteurs de la recherche aérospatiale
Un GT a été lancé début 2014 afin de mieux connaître le fonctionnement des différents acteurs (privé, Onera, CNRS, laboratoires universitaires, CEA, IRT, dispositifs Carnot avec également une vision européenne).

Les Groupes de Travail dédiés à des thématiques techniques sont les suivants :

• Aérostructures
Le GT qui travaille sur l'analyse et le benchmarking des technologies métalliques et composites en tenant compte des grandes familles d'éléments de structure (fuselage, voilure, pylône, etc.) prépare un rapport synthétisant les travaux (état de l'art, verrous technico-économiques, recommandations).

• Systèmes Electriques
Le GT traite, au fil des réunions trimestrielles, de grandes thématiques de plus en plus déterminantes dans le cadre de l'avion tout électrique : protection des réseaux haute tension, qualité des réseaux BF, isolants, management thermique, etc.

• Systèmes mécaniques
Le GT a travaillé plus particulièrement cette année sur les couples galvaniques, l'obsolescence des élastomères, les traitements de surface avec la problématique de substitution liée à la mise en œuvre de REACh. Le GT mène un travail de collaboration avec le Comité Industriel sur REACh.

• Sûreté de Fonctionnement
Le GT a été à l'origine de l'organisation de la conférence sur les HUMS (Health and Usage Monitoring Systems) pour les équipements et systèmes embarqués, qui a réuni plus de 120 membres de sociétés adhérentes du GIFAS et a confirmé l'importance de ce sujet dans les années à venir.

• Ingénierie des Systèmes
Le GT s'attache à travailler de façon collective et optimisée sur la gestion des exigences dans la relation donneur d'ordre – fournisseur, compte tenu de leur inflation et du manque de hiérarchisation. Un rapport sur l'ingénierie des exigences est en préparation.

(7) Mission pour la Recherche et l'Innovation Scientifique

COMMISSION ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE (CEDD)

La **Commission Environnement et Développement Durable (CEDD)** traite de l'ensemble des aspects liés aux activités industrielles en y incluant une approche sur le cycle de vie des produits.

Elle est un lieu d'analyse et de proposition des orientations de la profession et permet de renforcer la coordination des entreprises du secteur sur l'anticipation des réglementations françaises et européennes.

Sa mission est structurée autour de trois axes :

- un **axe stratégique** qui vise, à partir d'une identification des enjeux, à formuler des recommandations sectorielles, à renforcer le lobbying pour anticiper les contraintes applicables à notre profession et faire valoir nos intérêts auprès des pouvoirs publics nationaux et européens ;
- un **axe opérationnel** pour la mutualisation de services et pour la promotion de méthodologies communes et de bonnes pratiques ;
- un **axe de communication** pour les adhérents et la filière, ainsi que pour les différentes parties prenantes.

La CEDD s'appuie sur des Groupes de Travail (GT) opérationnels :

- GT « REACh » ;
- GT « Clauses environnementales DGA », en format CIDEF et en liaison avec le Comité Contrats Publics ;
- GT « Carbone » ;
- GT « Éco-conception » ;
- GT « Évaluation des fournisseurs dans le domaine SSE (Santé-Sécurité-Environnement) », en liaison avec la sous-commission Risques Professionnels.

Ainsi que sur le nouveau groupe d'échanges créé sur l'analyse des conséquences pour notre secteur de la nouvelle directive SEVESO 3.

La CEDD travaille en synergie avec les autres Commissions du GIFAS.

Des travaux conjoints sur la **fiscalité écologique** sont menés en liaison avec le Comité Fiscal GIFAS sur les impacts financiers associés.

Elle est en liaison avec de nombreuses fédérations professionnelles (MEDEF, UIC, FIM, UITS, ...) sur :

- les nouveaux textes européens (directives sur l'audit énergétique, sur les émissions industrielles (IED), sur les gaz fluorés et le projet de règlementation sur la RSE - Responsabilité sociétale des entreprises) ;
- les textes nationaux (changement de rubriques ICPE - Installations classées pour l'Environnement, garanties financières pour les ICPE, etc.) ;
- la révision à venir de la norme ISO 14001 sur le management environnemental.

La CEDD est l'interface avec le ministère de l'Ecologie (notamment avec la DGPR et la DGEC), et également avec la mission développement industriel durable de la DGCIS, avec l'**ADEME**, et avec la section thématique **« Règlementation/Simplification »** du CNI.

Le Président de la CEDD est l'animateur du nouveau Groupe de Travail « Economie Circulaire », créé en 2014 au sein du CSF aéronautique.

Les grands enjeux récents ont été l'analyse de :

- la **règlementation sur les substances** pouvant concerner nos produits et procédés, tout au long de la chaîne d'approvisionnement (REACh, RoHS, biocides, etc.) ;
- l'**économie circulaire**, nouveau sujet émergent avec les aspects déchets, matières critiques, recyclage et fin de vie des produits ;
- le **changement climatique**, en poursuivant la mise en place de mesures d'évaluation et de réduction d'émissions de CO_2 pour les sites industriels.

La CEDD s'appuie sur les travaux opérationnels de ses Groupes de Travail (GT) :

- le **GT REACh** de la Commission Environnement analyse en amont les évolutions des listes de substances visées par le règlement européen REACh, répond aux consultations de l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA), en concertation avec l'ASD, dialogue avec le ministère de l'Ecologie pour faire valoir les spécificités sectorielles dans la mise en œuvre du règlement.

Une action très soutenue, menée en France par ce GT auprès du ministère de l'Écologie, suivie par l'ASD au niveau européen, a permis un décalage de quatorze mois du calendrier d'interdiction de chromates utilisés par notre secteur (notamment chromate de strontium, autorisé désormais jusqu'au dernier trimestre 2018) ; cette action fait suite à celle de 2013 sur d'autres chromates stratégiques (par exemple, le trioxyde de chrome utilisé dans l'oxydation anodique chromatique (OAC) prohibé désormais sauf autorisation en septembre 2017).

Le GT suit aussi le dossier des sels de nickel utilisés comme substitution du cadmiage, afin de leur éviter une interdiction.

Pour les substances interdites à terme (Annexe XIV), le GT REACh approfondit le travail sur le mécanisme d'autorisation, procédure lourde et complexe.

Les conséquences du règlement REACh (obsolescences, travaux de substitution, etc.) étant traitées dans plusieurs groupes de travail au sein de différentes Commissions du GIFAS, le CEDD a été à l'origine de la réunion de concertation entre les différentes entités en mars 2014 pour une meilleure synergie des travaux.

- le **GT CIDEF « Clauses environnementales avec la DGA »** poursuit le dialogue avec le Département « Management Environnemental des Opérations d'Armement » (MEOA) sur la cartographie des substances dangereuses afin d'obtenir une rédaction des clauses harmonisée et raisonnable pour les phases opérationnelles, de maintenance et de fin de vie ; les travaux doivent converger à la rentrée entre les sous-groupes thématiques (aéronautique, terrestre, naval, électronique, missiles, munitions) ;
- le **GT « Carbone »** travaille avec l'ADEME sur le périmètre des bilans de gaz à effet de serre (BEGES). Le GIFAS met en avant une démarche volontaire d'amélioration continue, afin d'établir une cartographie des principaux postes à forte intensité carbone sur lesquels les sociétés ont des leviers d'action ;
- le **GT « Éco-conception »** est un groupe d'échanges et de réflexion, lieu de rencontre avec d'autres secteurs industriels pour établir un benchmarking des bonnes pratiques. Le GT prépare un livret technique sectoriel (retour d'expériences, bonnes pratiques) ;
- le **GT « Évaluation SSE des fournisseurs »**, créé en 2013, travaille sur un questionnaire commun pour l'ensemble de la « supply chain » qui, à terme, pourrait être utilisé dans un cadre international ;
- la Task Force **SEVESO III**, mise en place au sein de la CEDD, analyse la transposition de la nouvelle directive, associée au règlement CLP de la classification/étiquetage des substances, en liaison avec les autres fédérations professionnelles.

#5
ESPACE

La **Commission Espace** est au sein du GIFAS un lieu d'échange d'informations et de concertation permettant d'élaborer la position de l'industrie spatiale française sur les grands sujets du moment.

La Commission Espace est, depuis cette année, très activement engagée dans les travaux du nouveau **Comité de concertation Etat Industrie sur l'Espace - COSPACE** mis en place par M^me^ Geneviève FIORASO le 4 septembre 2013.

Associant industriels, opérateurs et institutionnels, ce Comité a pour vocation de proposer aux pouvoirs publics une politique renforçant la compétitivité de notre industrie. Les réunions au sein du GIFAS sont l'occasion de partager les points de vue des industriels, maîtres d'œuvre, équipementiers et PME, sur les travaux et réflexions du Cospace.

Compte tenu de cette création du COSPACE, les échanges de vues avec les personnalités du secteur, qui constituaient le cœur de l'activité de la Commission Espace, ont été prioritairement recentrées sur deux domaines : le domaine Défense et les programmes européens.

TRAVAUX DU COSPACE

Le GIFAS et le Cnes ont activement préparé la mise en place du COSPACE, Comité Permanent de Concertation Etat Industrie sur l'Espace, rassemblant opérateurs (Arianespace et Eutelsat), industriels (incluant le secteur des Applications), partenaires étatiques (Ministères, Cnes, Onera, laboratoires spatiaux).

Une première réunion a eu lieu le 17 septembre sous la Présidence de **M^me^ FIORASO**. Compte tenu des orientations fixées, les travaux lancés à cette occasion ont été centrés sur trois thématiques :

- la **Feuille de route R&T** pour identifier les priorités technologiques, définir des axes d'efforts face à la concurrence internationale, évaluer des éléments de coûts et de gain de compétitivité et définir des projets collaboratifs, incluant des démonstrateurs, associant toute la filière ;
- les **Applications** afin d'analyser la structure des différentes filières aval ainsi que les demandes institutionnelles et privées ; mettre en place une approche concertée et efficace de l'utilisation des données des programmes Copernicus et Galilée/EGNOS ; identifier des marchés d'applications intégrées et proposer des mesures en faveur de développement de PME et ETI du secteur ;
- les **Études Économiques** pour établir et entretenir une base d'indicateurs chiffrés, évaluer les budgets spatiaux en France et à l'étranger ; évaluer la situation des acteurs industriels nationaux et de leurs principaux concurrents ; conduire des analyses de marchés sur des segments critiques.

La seconde réunion du COSPACE a eu lieu le 17 mars 2014, sous la présidence de **M^me^ FIORASO** et de **MM. LE DRIAN** et **MONTEBOURG**, démontrant ainsi toutes les dimensions et l'importance d'une filière stratégique pour la France.

L'ensemble de la filière, des opérateurs aux acteurs publics en passant par les maîtres d'œuvre et la Supply Chain, étaient présents après six mois de travaux approfondis. Les industriels du GIFAS ont contribué de façon active et continue aux résultats obtenus et aux premières recommandations proposées aux responsables politiques.

AUDITIONS DE PERSONNALITÉS DU SECTEUR

Le fonctionnement régulier du COSPACE a conduit à recentrer les réunions, depuis l'automne 2013, sur les acteurs européens et sur les acteurs Défense (CIE[8], DGA).

(8) Commandement interarmées de l'espace

La Commission Espace a ainsi consacré une partie de ses auditions à des personnalités de l'Europe spatiale (président de l'agence italienne, DG Industrie de la Commission Européenne, DG de l'agence Eumetsat).

Le DG de l'ESA, **M. Jean-Jacques DORDAIN**, a fait le point, d'une part, sur la mise en œuvre des décisions de la Ministérielle de 2012 concernant Neosat ou METOP NG mais également détaillé le contexte des futures décisions sur pour le secteur des Lanceurs.

Les auditions de personnalités du monde de la Défense sont autant d'occasions de faire le point sur la mise en œuvre du volet spatial de la LPM.

CONTRIBUTION À LA PRÉPARATION DU FUTUR PROGRAMME HORIZON 2020

En préparation de la position française sur le futur programme Horizon 2020 (8e PCRD), le GIFAS a été étroitement associé aux travaux du Groupe Technique National (GTN) animé par le Cnes, alimentant ainsi la position nationale sur ce sujet : proposition de thèmes de recherche, d'instruments, de modalités de financement.

ACTIONS DE COMMUNICATION

Le GIFAS a renouvelé l'organisation avec Euroconsult d'un **Séminaire « Perspectives Spatiales »**, qui s'est tenu avec succès le 13 février 2014, au Pavillon Dauphine.

Ce séminaire a accueilli de nouveau le DG de l'ESA et le Président du Cnes ainsi que les Présidents de principales sociétés du secteur, industries manufacturières, opérateurs, sociétés de services, etc.

Près de 200 acteurs de la communauté spatiale nationale ont pu débattre des grands enjeux à venir avec, cette année, une partie des tables rondes orientées vers les usages et applications de nos produits spatiaux.

Planète Sciences - Remise du prix du Gifas 2013 par Mme BONDIOU-CLERGERIE, Directrice des Affaires R&D, Espace et Environnement

#6
COMITÉ DÉFENSE

Le **Comité Défense** du GIFAS, élargi en tant que de besoin aux secteurs terrestre et naval, a vocation à suivre l'ensemble des questions de défense.

Il est chargé :

- de préparer les positions du GIFAS, et du CIDEF le cas échéant, sur ces questions, notamment en prévision de réunions avec le Ministre ou de hauts responsables du ministère de la Défense et plus particulièrement pendant la préparation des lois de finances ;
- de vérifier que toutes les préoccupations spécifiques au secteur de la défense sont bien prises en compte et solliciter des travaux complémentaires des commissions du GIFAS et du Comité réglementaire du CIDEF ;
- d'effectuer, au profit du Conseil et du Bureau du GIFAS, la synthèse des travaux menés par les Commissions du GIFAS sur les questions de défense.

Plus généralement, il constitue un point focal « défense » pour les structures du GIFAS comme vis-à-vis des services officiels et des adhérents concernés.

Le 20 mars 2014, le Comité a reçu **M. JP. DEVAUX**, directeur de la stratégie à la DGA. Cette rencontre a été l'occasion d'échanges sur l'avancement de la politique européenne en matière de défense à la suite du Conseil européen de décembre 2013. Elle a également permis de faire un tour d'horizon de la politique de coopération bilatérale de la France avec ses partenaires européens.

À la suite de cette réunion, **il a été décidé d'organiser une concertation entre le Comité et la DGA, afin d'élaborer la position de la France sur les réflexions initiées par la Commission européenne concernant le financement de la R&T défense dans le cadre de la PADSR (action préparatoire pour la recherche de défense et de sécurité).** Un groupe de travail a donc été institué au sein du Comité qui rencontre régulièrement les services concernés de la DGA.

Dans le domaine budgétaire, le Comité a suivi le processus d'élaboration de l'actuelle LPM et en a fait une analyse. Devant les récentes menaces de coupes budgétaires qui auraient remises en cause une LPM conçue a minima, le Comité s'est fortement mobilisé. Cette action, conjuguée à celle de nombreux parlementaires, a conduit à un arbitrage favorable du Président de la République qui a confirmé que la LPM serait respectée.

Le processus d'échange sur le retex des équipements Air initié en 2011 avec l'armée de l'Air et la DGA a été poursuivi. Trois sujets ont été instruits en 2013, dont un spécifique à une PME.

Trois nouveaux sujets ont été identifiés pour 2014 (équipement des Forward Air Controller ; hélicoptères de l'armée de l'Air ; combat air/air), ce qui traduit la volonté de toutes les parties de pérenniser et étendre le processus. Les deux premiers sujets ont d'ores et déjà été traités.

Dans le domaine de la **Recherche**, le Groupe R&T qui dépend du Comité a poursuivi ses relations avec la DGA/SRTS[9]. Des travaux ont été initiés afin de mesurer le nombre de brevets déposés dans le cadre de PEA financés par le ministère de la Défense.

Une étude suivie d'un plan d'action ont été réalisés, en liaison avec le Comité Réglementaire, afin d'identifier des modalités d'amélioration de la prise en compte de l'innovation dans les PEA. Un « set » d'outils a été identifié et mis à la disposition des acheteurs de la DGA.

Le Comité a élaboré un processus d'appel d'offres pour l'organisation de colloques financés par les industriels sur les thématiques de la défense et de l'industrie. L'objectif est de simplifier le paysage et de limiter le nombre de colloques redondants financés par l'industrie, sans qu'elle soit associée à la ligne éditoriale. Le premier colloque Défense ainsi sélectionné se tiendra en novembre 2014.

Dans le domaine transatlantique, le Comité a poursuivi la démarche entreprise avec la DGA et l'EMA sur ***Smart Defence***, afin de faire un point sur l'avancement des projets, et d'organiser la relation entre le ministère de la défense et l'industrie sur des sujets offrant un potentiel industriel.

Au niveau européen, le Comité a participé à l'élaboration de la position de l'industrie française dans la perspective du Conseil européen qui s'est tenu en décembre 2013.

#7
AFFAIRES DE SÉCURITÉ

Les missions de la **Commission Systèmes de sécurité** sont de déterminer et de conduire les actions à mener vis-à-vis des principaux responsables de la Sécurité en France et en Europe dans le but de :

- leur faire connaître l'industrie fédérée par le GIFAS et ses possibilités ;
- contribuer activement à l'émergence d'une filière de l'industrie de la sécurité ;
- promouvoir la mise en place des soutiens nécessaires à l'effort de Recherche et Développement de l'industrie dans le domaine de la Sécurité ;
- contribuer à la mise en place de programmes de sécurité, par des échanges avec les donneurs d'ordre étatiques comme privés.

(9) Service des recherches technologiques et technologies de défense et de sécurité

M. Marc DARMON, Senior Vice-Président, Systèmes C4I de Défense et Sécurité de THALES, a été désigné par le Conseil du GIFAS du 9 janvier 2014 pour succéder à **M. Hervé GUILLOU** comme président de la Commission des Systèmes de Sécurité.

La priorité de la Commission depuis sa création a été de **faire émerger la filière de l'industrie de la sécurité en France, afin de faciliter sa structuration.**

Un grand pas en avant a été réalisé avec la création du **Conseil des Industries de Confiance et de Sécurité (CICS)** en 2013, et l'installation le 23 septembre 2013 du **Comité de Filière Industrielle de Sécurité - COFIS** par le Premier ministre, en présence de sept ministres et de représentants du CICS.

Le **CICS**, fondé par le GIFAS, le GICAT, le GICAN et la FIEEC, et actuellement présidé par **M. GUILLOU**, a pour objet l'expression collective de ses membres. Il est l'interlocuteur des pouvoirs publics et est mandaté pour conduire les actions communes relatives à la représentation des industries françaises de sécurité.

Il a tenu son Assemblée Générale constituante le 2 septembre et son premier conseil d'administration le 25 septembre. Trois autres réunions du CA ont suivi depuis. Il est composé de trois Commissions (Exportation – R&T – Expression des besoins), miroir de celles du COFIS, et d'une Commission stratégique.

La priorité du CICS a été mise sur **les quatre projets de démonstrateurs**, issus des travaux lancés en 2012 par le GIFAS, destinés à faire émerger des solutions technologiques répondant à des questions de sécurité exprimées par les pouvoirs publics.

L'objectif, à ce stade, est d'identifier des sources de financement pour concrétiser ces quatre démonstrateurs (Communications mobiles haut-débit sécurisées ; Bâtiment intelligent ; Vidéo-Protection ; Sûreté aérienne).

Dans le domaine de la R&T toujours, **le GIFAS a demandé au CICS de saisir le COFIS pour engager une réflexion sur la participation de la France à la thématique sécurité de H2020**. Les résultats du FP7 montrent en effet que les résultats de la France sont insuffisants alors que l'Union européenne représente la principale source de financement de la recherche en matière de sécurité.

Le CICS s'est également attaché à identifier des pays cibles pour développer et structurer une action collective de soutien des acteurs de la filière à l'exportation.

En matière de normalisation, les travaux engagés depuis trois ans sur la vidéosurveillance se sont poursuivis, et ont permis l'adoption, au niveau international (ISO), d'une norme fortement influencée par la France.

Ce dossier démontre la capacité de la France à faire adopter ses projets au niveau mondial quand les enjeux sont clairement identifiés par l'industrie et

l'administration. Le GIFAS a transféré au CICS ses actions conduites en matière de normalisation de façon à élargir le périmètre des acteurs concernés.

Pour tenir compte de la montée en puissance du CICS, **la Commission des Systèmes de Sécurité a décidé de se recentrer sur la sûreté du transport aérien.**

Son objectif est de suivre et analyser les prises de position des organisations internationales compétentes (OACI, EASA) ainsi que les travaux de la Commission Européenne, afin de s'assurer que les intérêts et compétences de l'industrie française sont pris en compte.

La Commission va donc se rapprocher de la DGAC et de l'ICCAIA[10], qui représente l'industrie aéronautique auprès de l'OACI.

Au niveau européen, la Commission a recommandé que la Commission Sécurité de l'ASD soit réorientée sur le sujet de la sûreté du transport aérien, afin de ne pas interférer avec les actions d'EOS qui est aujourd'hui l'interlocuteur des instances européennes pour les sujets industriels liés à la sécurité dans son ensemble.

Dans le domaine aéronautique en revanche, l'ASD dispose de compétences spécifiques et d'une expertise qu'elle doit mettre en avant, en cohérence avec EOS.

#8
LES ACTIONS ADMINISTRATIVES

La **Commission Administrative** a pour mission d'examiner toute mesure législative ou réglementaire ayant des impacts sur la profession afin de sensibiliser les industriels du GIFAS et de réaliser le lobbying nécessaire pour défendre les intérêts de la filière.

À ce titre, la Commission a réalisé les actions présentées ci-dessous.

POURSUITE DE L'AMÉLIORATION DE LA FILIÈRE EN MATIÈRE DE RELATION CLIENT/FOURNISSEUR

En concertation avec la Commission Commerciale du Groupe des Equipements du GIFAS et le Comité AERO-PME, la Commission Administrative a mené, cette année, diverses actions en vue de poursuivre l'amélioration de la relation client/fournisseur, parmi lesquelles :

- l'établissement d'un **guide des bonnes pratiques achats de co-innovation Grands Comptes et PME ;**
- la **participation à la nomination, par le Conseil d'administration du GIFAS, d'un médiateur de la filière aéronautique et spatiale**. Il s'agit d'une personnalité qualifiée, administrateur du GIFAS, qui intervient sur saisine officielle. Cette nomination est intervenue sous l'impulsion du Médiateur National de la Relation Inter-entreprises, en concertation avec les présidents de la filière.

CONTRATS PUBLICS

RÉGLEMENTATION PUBLIQUE EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

Directives européennes relatives à la passation des marchés publics (secteurs classiques et exclus) et à l'attribution des contrats de concession, adoptées le 26 février 2014.

La Commission Administrative a contribué à l'élaboration du décret transposant les mesures de simplification favorables aux PME et à l'innovation, issues des directives « marchés publics » dans le droit national.

Programme H2020 : droits de propriété intellectuelle dans le domaine de la sécurité

La Commission Administrative, en concertation avec les Commissions concernées du GIFAS, s'est mobilisée pour aboutir à la suppression des dispositions litigieuses concernant les droits de propriété intellectuelle introduites par la Commission Européenne dans le domaine de la sécurité. Cependant, la Commission Administrative reste vigilante, ces mêmes dispositions litigieuses pouvant être réintroduites pour des projets très spécifiques en matière de sécurité.

OCCAR – Révision des procédures contractuelles et édition d'un guide de soutien à l'Industrie

La Commission Administrative a participé à l'élaboration d'un guide de soutien à l'Industrie qui a pour objectif d'aider les industriels à négocier leurs contrats avec l'OCCAR, en particulier sur les dispositions portant sur l'environnement, la propriété intellectuelle, les enquêtes de coûts et les dispositions spécifiques au soutien des matériels. Ce guide sera publié en même temps que la dernière version des dispositions relatives aux procédures contractuelles de l'OCCAR (OMP 6), en cours de finalisation.

Accord de coopération franco-britannique en matière de Défense – Droits de propriété intellectuelle

La Commission Administrative a porté toute son attention sur les principes relatifs aux droits de propriété intellectuelle qui pourraient éventuellement être applicables aux contrats en coopération FR/UK dans le domaine de la Défense.

RÉGLEMENTATION PUBLIQUE FRANÇAISE

CNES/GIFAS : signature d'un accord relatif à la copropriété des brevets

Les travaux menés conjointement entre la Commission Administrative et le CNES ont abouti à la signature d'un accord de principe CNES/GIFAS relatif à la propriété et à l'exploitation des brevets détenus en commun.

(10) International Coordinating Council of Aerospace Industries Associations

À cette occasion, les industriels et le CNES se sont entendus sur un modèle de règlement de copropriété de brevets à utiliser par les industriels.

À noter que cet accord de principe, signé fin 2013, proroge pour une durée de cinq ans renouvelable, les engagements pris en 2009 entre le CNES et le GIFAS qui répondaient aux préoccupations des industriels.

Guide relatif au déroulement des Enquêtes de Coûts de Revient de la Délégation Générale de l'Armement (DGA)

La Commission Administrative a participé à l'établissement du guide de la DGA relatif au déroulement des Enquêtes de Coûts de Revient concernant les contrats publics de défense, édité début 2013. Les divers échanges avec le Bureau des Enquêtes de Coûts de la DGA ont permis de clarifier certaines modalités d'application de ce guide et d'identifier les adaptations à prévoir, notamment vis-à-vis des PME.

Guide sur les prix dans les marchés publics/indice « produits et services divers (Psd) »

La Commission Administrative s'est mobilisée, cette année, sur la proposition du guide sur les prix dans les marchés publics - publié par l'Observatoire Economique de l'Achat Public (OEAP) du ministère de l'Economie et des Finances - d'utiliser l'indice Psd pour effectuer la révision des prix des marchés. La composition de ce nouvel indice, jugée peu représentative par la profession, fait toujours l'objet de discussions avec DGA.

Clauses Administratives Communes aux marchés de l'Armement (CAC Armement)

En concertation avec la DGA, la Commission Administrative a mis à jour les clauses générales d'achats du ministère de la Défense applicables à tous les marchés nationaux de défense et de sécurité - « CAC ARMEMENT version n°1 du 20 septembre 2013 », publié sur le portail de l'armement, en janvier 2014.

Avec l'appui des Directions juridiques des industriels, une attention toute particulière a été portée sur l'introduction dans ce CAC des dispositions de l'Arrangement signé par les six pays de la LoI - **TTI135** - qui concernent les droits de propriété intellectuelle relatifs aux contrats de recherche et de technologie. Ces dispositions sont inacceptables pour la profession.

Recueil de clauses contractuelles types

La Commission Administrative a poursuivi, en concertation avec la DGA, la mise à jour annuelle du recueil de clauses types utilisé par la Direction des Achats de la DGA et par les industriels pour établir les contrats publics. Ce « clausier » fait l'objet d'une mise en ligne sur le portail de l'armement.

Rapport « Optimiser l'efficacité de la dépense publique consacrée à la préparation de l'avenir »

Dans le cadre d'un groupe de travail DGA/CIDEF dans le domaine de la R&T et de l'innovation de défense, la Commission Administrative a activement contribué à la rédaction d'un rapport intitulé « Optimiser l'efficacité de la dépense publique consacrée à la préparation de l'avenir », notamment sur le chapitre « Améliorer l'efficacité et l'efficience de la contractualisation de la R&T ».

JURIDIQUE

Outre les volets juridiques des travaux rappelés ci-dessus, la Commission Administrative a également pris en charge les dossiers juridiques suivants :

Encadrement communautaire des aides d'État

La Commission Administrative a participé à l'élaboration, en concertation avec les Commissions concernées du GIFAS, des réponses de la profession aux consultations de la Commission Européenne relatives à la révision de l'encadrement des aides d'État.

Loi relative à la consommation du 17 mars 2014

La profession a participé à l'adaptation des dispositions relatives aux relations de sous-traitance, dans la loi relative à la consommation du 17 mars 2014.

Accidents aériens

Les réflexions de la Commission Administrative visant à proposer les actions à long terme d'amélioration des conditions d'instruction des enquêtes concernant les accidents aériens se sont poursuivies ; en particulier la promotion de la liste de spécialistes aéronautiques reconnus par la profession auprès du ministère de la Justice et de la Compagnie Nationale des Experts de Justice en Aéronautique et Espace (CNEJAE).

FISCALITÉ

D'un point de vue général, la Commission Administrative a poursuivi sa veille et l'examen de tous projets, mesures et dispositions d'ordre fiscal ayant un impact sur la profession [Loi de Finances (LF), Loi de Finances Rectificative (LFR), etc.] et a enrichi sa base de données sur l'actualité fiscale : une soixantaine de fiches d'information ont été introduites sur le site Extranet du GIFAS.

La Commission Administrative a également œuvré pour limiter les augmentations d'impôts sur les entreprises, et plus particulièrement les taxes et impôts impactant le résultat opérationnel.

À noter, en particulier, **la mobilisation de la profession en faveur de la sanctuarisation du Crédit d'Impôt Recherche (CIR) à l'Industrie et au bénéfice de l'ensemble des acteurs de la filière.**

La Commission Administrative a établi, en outre, en collaboration avec la Commission des Affaires Sociales et Formation du GIFAS, un bilan pour la profession, de l'**impact des réformes fiscales et d'allègement du coût du travail envisagées par le gouvernement**.

ASSURANCES

Obligations d'assurances dans les pays ciblés (pays industrialisés, pays du Golfe, BRIC)

La Commission Administrative a poursuivi un partage des connaissances et des expériences sur les obligations d'assurances dans les pays ciblés afin de mettre à jour la synthèse des règles locales et des principaux réseaux d'assurances à disposition des industriels.

Pacte de garantie au cours de travaux

Les principes d'un pacte de garantie ont été établis par les grands groupes agissant en tant que co-contractants à un même programme aéronautique militaire pendant les opérations menées avant sa livraison chez le client final. Ainsi, en cas de dommage accidentel subi par l'objet du programme pendant ces opérations, ce pacte permet de faciliter la résolution des litiges et l'instruction des sinistres ; il évite également un surcoût d'assurance. Ces principes peuvent être utilisés par les adhérents du GIFAS agissant en tant que co-contractants à un même programme aéronautique militaire.

Risque « Supply Chain »

Les membres de la Commission ont poursuivi un partage d'expériences et l'étude des couvertures d'assurances existantes en cas de perte d'exploitation du fait d'évènements non maîtrisables.

« Grounding » sans occurrence

Les échanges et la recherche de couvertures d'assurances en cas d' « immobilisation partielle d'un aéronef pour application de modifications sous consignes de navigabilité » ont animé la Commission.

Couvertures d'assurance RC produits aéronautiques

Les couvertures d'assurance responsabilité civile produits aéronautiques font régulièrement l'objet de sensibilisation à destination des PME de la profession.

ACTIVITÉS DE LA COMMISSION COMMERCIALE DU GEAD

La Commission Commerciale a pour mission de **soutenir les fournisseurs dans leurs relations contractuelles avec leurs principaux donneurs d'ordre français et étrangers.**

Elle vise également à améliorer la connaissance des politiques d'achats adoptées par ces grandes entreprises vis-à-vis de leur « Supply Chain » et à suivre l'évolution de leur organisation achats.

Enfin, la Commission informe ses membres de l'avancement des nouveaux programmes.

Durant cet exercice, la Commission Commerciale a :

- organisé des entretiens réguliers avec les directions des Achats et les Directeurs de programme des grands maîtres d'œuvre, en y associant régulièrement une visite d'usine. Les sociétés concernées par ces actions réalisées en France et en Europe sont notamment : AIRBUS (site de Filton), AIRBUS HELICOPTERS (site de Donauwörth), ATR, THALES Avionics (site du Haillan) ;
- élargi ses invitations des directions achats ou des Directeurs de programme aux grands clients export, en collaboration avec la Commission des Affaires Internationales : BOEING (B777X) – EMBRAER (KC-390 – E-JETS V2) – IRKUT (MC-21) – BOMBARDIER (Global 7000 et 8000) – COMAC (MA700) – PILATUS (PC-24).
- poursuivi ses actions générales visant à améliorer les relations client/fournisseur au sein de la filière, en concertation avec la Commission Administrative :
  - en ce qui concerne la médiation des relations inter-entreprises industrielles et de la sous-traitance, la Commission a soutenu la mise en place du Médiateur de la Filière et a poursuivi ses échanges de vue réguliers entre les « médiateurs internes » nommés par les entreprises adhérentes signataires de la charte « Relations Fournisseur Responsables » de la CDAF (Compagnie des Dirigeants et Acheteurs de France) ;
  - la Commission a apporté un soutien régulier aux PME sur les problématiques contractuelles rencontrées et, d'une manière générale, mène des actions de sensibilisation sur la lutte contre les retards de paiement et sur la propriété intellectuelle. La Commission Commerciale a notamment établi un « Guide GIFAS des bonnes pratiques en co-développement Grandes entreprises / PME » qui donnera lieu à des travaux complémentaires sur les droits de propriété intellectuelle ;
  - une réflexion a également été lancée, cette année, visant à définir quelques bonnes pratiques pour accroître la compétitivité des grands groupes tout en améliorant les marges des fournisseurs à partir de cas concrets. Les suites à donner sont en cours de définition.

#9
AFFAIRES EUROPÉENNES

RÉFORME DE L'ASD

Pour mémoire, des travaux importants initiés en 2012 pour réformer la gouvernance de l'ASD ont abouti à l'approbation de nouveaux statuts en avril 2013. La fin de l'année 2013 a vu l'arrivée d'un nouveau Secrétaire Général (octobre 2013) qui initié le processus de refondation en mettant en œuvre ces statuts et lançant le recrutement de nouveaux directeurs pour reformer son équipe.

La réflexion sur le fonctionnement de l'ASD a amené à se pencher sur celui des Commissions. Un effort particulier a été mené au niveau du GIFAS pour revitaliser certaines Commissions importantes comme *l'Air Transport Commission* ou la *Supply-Chain Commission*. Une réflexion a été menée au sein de la CAE sur le rôle et le fonctionnement des **nouvelles Commissions** décidées par le *Board* de l'ASD (l'environnement et les aspects légaux et du commerce international).

Dans ce contexte, la **Commission des Affaires Européennes** a soutenu ce processus de réforme initié par le Board de l'ASD et a contribué à la présentation de candidats français de bon niveau aux différentes présidences et vice-présidences de Commissions et de Business Units.

H2020

Le Programme Cadre européen pour la Recherche et l'Innovation pour la période 2014-2020, dénommé H2020, a donné lieu à un important travail de préparation et de communication sur son contenu et ses niveaux budgétaires, de simplification et d'harmonisation des règles de financement et de propriété intellectuelle, avec en filigrane l'enjeu du partage et de la diffusion des résultats de la recherche. La CAE a défendu les positions de l'industrie auprès des autorités françaises (MESR, SGAE, PM) et auprès des institutions européennes impliquées dans le processus de décision, en format trilogue. Elle s'est, en particulier, fortement mobilisée contre les dispositions qui auraient pu donner un accès des Etats Membres aux résultats de la recherche et aux connaissances antérieures (background) sur les travaux dans le domaine de la sécurité.

Par ailleurs, la CAE s'est efforcée de donner une vision d'ensemble cohérente aux demandes budgétaires de la profession (CleanSky2, Sesar2, projets collaboratifs) pendant la négociation, tout en s'assurant, dans la mesure du possible, du respect des projets transport à caractère modal.

Ces travaux ont été menés avec le concours des autres commissions du GIFAS concernées.

CONSEIL EUROPÉEN DÉDIÉ À LA DÉFENSE

Sous l'impulsion de la France, entre autre pays, le Conseil a dédié sa réunion de décembre 2013 au sujet de l'Europe de la Défense. Dans ce contexte, la Commission Européenne, la Haute Représentante et le Président du Conseil ont émis, en amont du Conseil, leurs communications dont une bonne part a été consacrée aux mesures qui pourraient être mise en œuvre pour renforcer la Base Industrielle et Technologique de Défense Européenne (BITDE).

Sur la base de positions développées conjointement avec la Commission Défense sur ce sujet, la Commission des Affaires Européennes a mené des discussions en national avec le ministère de la Défense français, au niveau européen avec l'ASD ou dans des cadres multilatéraux comme la LoI pour faire valoir les positions de l'industrie française.

Postérieurement au Conseil, les travaux au niveau du **GIFAS/CIDEF** ont été essentiellement consacrés à l'identification de projets qui pourraient être présentés dans le cadre d'une action préparatoire à la recherche de défense et de sécurité (PADSR) et à l'identification des conditions réglementaires.

AVENIR DE L'EASA

Dans le cadre de la réflexion globale que conduit la Commission Européenne sur la gouvernance des agences, de celui de l'audit périodique de l'EASA (article 62), puis de la réforme de sa Basic Rule et dans le contexte de l'arrivée d'un nouveau Directeur Exécutif, la CAE en commun avec la Commission Navigabilité a lancé une réflexion sur les évolutions nécessaires de l'agence, en particulier au niveau de son périmètre d'intervention.

Dans le cadre des réductions budgétaires imposées à la Commission Européenne sur son fonctionnement par le Conseil Européen, la CE a imposé, au début de second semestre 2013, à l'EASA une réduction de ses ressources humaines sur la période du Cadre financier pluriannuel. Des efforts importants ont dû être déployés par le GIFAS et l'ASD pour expliquer que ces réductions ne pouvaient pas s'appliquer à des ressources financées par l'industrie au travers des fees and charges. Ce chantier reste ouvert.

ACCORDS DE LIBRE ÉCHANGE

La CAE, en coordination avec la Commission Internationale, s'est mobilisée auprès des autorités nationales et européennes pour s'assurer de la bonne prise en compte des intérêts de la filière dans son ensemble, dans le cadre du suivi des négociations du futur accord de libre-échange entre l'Europe et les États-Unis d'une part, et, d'autre part, de celles avec le Japon et le Canada.

Dans tous les cas, l'intérêt de la profession porte sur l'ouverture des marchés publics. Pour ce qui concerne les discussions avec les États-Unis, la CAE est restée notamment vigilante sur la non-inclusion de la défense.

#10
INTERNATIONAL

En 2013/2014, la **Commission Internationale** a poursuivi ses actions selon les deux axes suivants : « institutionnel » et « pays ». Ces actions s'appuient sur les travaux de différents Comités et Groupes de Travail dont les contributions sont présentées ci-après.

ACTIONS INSTITUTIONNELLES

Le **Comité « Réglementations Internationales »** se compose de groupes de travail sur les règlementations françaises et étrangères en terme de contrôle des exportations des armements et de biens à double usage, ainsi qu'un groupe de travail sur la réglementation douanière.

Le Groupe de Travail **« Contrôle export International »** suit l'évolution des réglementations du contrôle des exportations d'un certain nombre de pays. Deux nouveaux **recueils sur les législations japonaise et allemande** du contrôle des exportations ont été publiés dans les douze derniers mois.

La législation américaine fait l'objet d'une attention toute particulière et l'important recueil sur la **règlementation ITAR/EAR** publié en 2008 et révisé en 2012 est en cours de mise à jour. Une version intégrant les premiers retours concrets sur la réforme américaine du contrôle des exportations sera disponible à l'automne 2014 ; il sera présenté à l'occasion d'un séminaire d'information prévu fin 2014.

Côté **règlementation française**, les travaux ont été essentiellement consacrés à l'entrée en vigueur au niveau réglementaire de la Directive sur les Transferts Intra-communautaires et de la loi sur l'amélioration du contrôle des exportations de matériels de guerre et assimilés. Les Groupes de Travail mixtes du **« Comité de concertation État-industrie »**, réunissant les experts étatiques et industriels, ont suivi cette entrée en vigueur et identifié les difficultés règlementaires associées à la première partie de la réforme (Licences générales, reporting, certification) afin qu'elles soient corrigées. Les industriels se sont également fortement impliqués dans la préparation de la deuxième étape (Licence Unique, activation du nouveau système informatique **SIGALE**), entrée en vigueur début juin 2014 ainsi que dans des actions de lobbying afin que soit mise en place une « licence technologie » visant à faciliter les consultations pour sous-traitance en Europe.

Télé-procédure SIGALE : le GIFAS a organisé, pour ses adhérents, des ateliers pratiques d'utilisation

Le Groupe de Travail **« Douanes »** poursuit son action d'harmonisation des procédures au sein des administrations française et européenne et de sensibilisation des administrations de contrôle sur la charge et les coûts induits par les procédures administratives.

En complément du recueil sur les procédures douanières en vigueur en Inde, un recueil sur la Chine a été rédigé et des travaux sont en cours sur les pratiques en Russie et au Brésil. Un Groupe de Travail **« Aéronautique civile »** a été constitué avec pour objectif de faire évoluer la réglementation applicable aux flux réparations et les démarches entreprises vers l'administration sur le gaz halon ont abouti à une simplification très importante de la règlementation. Enfin, dans le cadre de la réforme du contrôle des exportations de matériel militaire, le groupe est très impliqué dans les travaux avec l'administration pour mettre en œuvre la liaison DELTA/SIGALE.

Le Groupe de Travail **« Contreparties »** a poursuivi activement ses actions sur des pays spécifiques et zones prioritaires tels que l'Inde, les Emirats Arabes Unis, la Malaisie qui ont fait l'objet de discussions et échanges avec l'Administration.

Une réunion spécifique sur les Émirats Arabes Unis a été organisée afin de mettre en relation les différents acteurs (groupes et PME) ayant des opérations en cours ou des projets sur le pays, afin d'identifier les synergies potentielles. Une rencontre avec les autorités *offsets* du pays a également été proposée.

Les conséquences sur les *offsets* de la Directive Européenne relative aux marchés publics de Défense et de Sécurité et sa transposition par les autres pays (inventaire des cas de distorsions observés) ont fait l'objet d'une attention suivie. Le groupe s'est aussi particulièrement investi dans les nombreuses études menées sur le sujet.

La charte signée avec la Direction du Trésor pour la mise en place d'un réseau d'alerte offset au sein de 25 missions économiques a été renouvelée. L'objectif est maintenant d'étendre ce réseau aux Attachés d'Armement.

Enfin, le Groupe de Travail a élaboré, comme tous les ans, son document de synthèse présentant les engagements d'offset des industriels du GIFAS dans le monde à fin 2013 et leurs perspectives.

Le Groupe de Travail **« Ethique et responsabilité d'entreprise »** a poursuivi sa mission de réflexion sur les questions liées aux problématiques de la responsabilité d'entreprise et de veille du cadre juridique national et international, et d'information auprès des décideurs ou organismes d'influence.

Il a également participé aux travaux de la ***task force* euro-américaine sur les standards éthiques** et sur leur nécessaire harmonisation. Il a assuré la promotion des initiatives sectorielles en matière d'éthique *(Common Industry Standards, IFBEC...)* dans différentes instances internationales et vis-à-vis des autorités françaises. Il a suivi un certain nombre d'évolution de la législation française (Proposition de Loi relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre), du système normatif (projet iso sur l'anticorruption et la compliance), de la relation avec le système bancaire, et étudié et fait des recommandations sur les enquêtes et rapports sur le secteur menés par la société civile. Enfin des travaux ont été lancés sur une charte d'engagement éthique commune et unique pour les fournisseurs, ainsi que sur un « référentiel entreprise » prenant en compte les *«best practices»* des différentes lois, réglementations et *soft laws* applicables à nos sociétés afin d'en faire un outil pratique à l'attention des sociétés exportatrices.

ACTIONS PAYS

Les actions sont élaborées par les Groupes de Travail « Pays » où se retrouvent des experts géographiques des membres du GIFAS, des cadres commerciaux et des dirigeants de PME. Leurs mises en œuvre s'appuient sur les liens établis avec les associations étrangères similaires au GIFAS, avec des entreprises étrangères et sur les ressources d'Ubifrance et de la DGA/DI. Les Groupes suivants se sont réunis sur la période : Amérique du Sud, Amérique du Nord, Asie du Sud-Est, Chine, Europe Centrale, Inde, Japon et Russie/CEI.

AMÉRIQUES

Amérique du Sud

Le salon FIDAE a été l'occasion de rencontrer les autorités chiliennes (dont des anciens élèves de l'IAS) ainsi que les industriels de la région (Embraer).

États-Unis/Canada

Afin de renforcer l'action du GIFAS dans ces pays, le Groupe de Travail Amérique du Nord a proposé, en 2012, la mise en place d'un réseau des entreprises françaises ayant un établissement. L'objectif est de favoriser le partage d'expérience entre ceux qui sont déjà installés et ceux qui souhaitent pénétrer le marché. Ce réseau, dénommé **NAFAN** *(North American French Aerospace Network),* est co-animé par le GIFAS et Ubifrance et s'appuie sur un V.I.E. GIFAS, basé dans les bureaux Ubifrance de Chicago. Quelques 110 sociétés ont rejoint ce réseau à ce jour. Depuis, des évènements ont été organisés pour le groupe à l'occasion d'Héli Expo (rencontre avec American Eurocopter), du NBAA, du Forum de l'Innovation de Montréal (réception) et du Salon du Bourget (séminaire d'échange d'expérience).

En novembre 2013, les industriels du GIFAS ont reçu une délégation mexicaine de haut niveau

ASIE

Chine

Le Groupe de Travail Chine a poursuivi ses actions pour aider les entreprises françaises à se positionner sur les programmes chinois (notamment le MA700).

Le GIFAS a également accompagné Ubifrance en Chine, chez Xi'An Aircraft, COMAC et AVIC.

Inde

Le GIFAS, avec le soutien de la DGAC, a organisé le Pavillon France sur le salon d'Hyderabad. Les problèmes liés à l'activité MRO en Inde ont été au centre des débats lors du salon, notamment lors du CEO Forum organisé autour du ministre des Transports indien, mais aussi lors d'une réunion organisée à l'initiative du GIFAS avec MRO *Association of India*.

Japon

À la suite de la signature d'un accord-cadre entre la DGAC et le METI et à un premier workshop pendant le Salon du Bourget 2013, une première rencontre du Comité de Pilotage de la coopération a été organisée à Tokyo en décembre 2013 avec la participation du GIFAS et des industriels intéressés par des coopérations avec le Japon. Par ailleurs, le **Comité GIFAS Japon**, constitué des représentants de notre industrie au Japon, a continué tout au long de l'année son activité de promotion de l'industrie française.

Malaisie/Indonésie

L'action sur ces pays s'est matérialisée par l'organisation d'une mission CIDEF/DGA/Ubifrance en mai 2014. Une quarantaine de PME françaises ont rencontré des PME/ETI/*Prime* locaux, ainsi que les départements des acquisitions des ministères de la Défense des deux pays.

Singapour

La présence du Président du GIFAS a permis d'organiser des évènements d'échange au profit de nos membres (dont quelques 16 PME) ; rencontre avec ST Aerospace et *Singapore Airlines Engineering,* rencontres collective et individuelle avec le vice-ministre philippin de l'Industrie et du Commerce Extérieur et une délégation d'investisseurs philippins.

MOYEN-ORIENT

EAU

À l'occasion du *Dubaï Airshow*, plusieurs évènements d'échanges ont été organisés sous l'égide du Président du GIFAS, dont un cocktail réunissant près de 250 personnes et un petit-déjeuner d'échange sur les problématiques liées au pays. Une action est depuis menée pour assurer la coordination des industriels français sur la gestion des offsets.

EUROPE

Allemagne

Au cours du salon ILA, le GIFAS a fédéré une douzaine de sociétés, essentiellement des PME et petits équipementiers sur le pavillon français et, compte tenu de la spécificité de ce salon à forte dimension régionale, a organisé au profit des exposants plusieurs rencontres avec des industriels issus du pays à l'honneur (Turquie).

Kazakhstan

Le GIFAS a fédéré le pavillon français à l'occasion du salon de défense Kadex à Astana au cours duquel des rencontres furent organisées avec les acteurs industriels de la région.

République tchèque/Pologne

Le GIFAS a apporté son concours à l'organisation du premier séminaire armement franco-polonais et d'une mission industrielle en République tchèque/Pologne conduite par UbiFrance.

Russie

Sur la période 2013/2014, le GIFAS a mené des actions visant à renforcer le dialogue et les coopérations à la fois industrielles et R&D franco-russes dans les domaines aéronautiques, spatial et de la défense. Le GIFAS a apporté tout son concours, avec l'appui des autres groupements du CIDEF (GICAN et GICAT), à l'organisation, avec la DGA et le FSVTS[11], de la deuxième édition du séminaire armement franco-russe, à Moscou. Cet événement a réuni près de 100 participants français, lors d'une conférence et de rendez-vous BtoB avec les industriels de défense russe.

Dans le domaine aéronautique civil et la R&D, le GIFAS a organisé avec le soutien des pôles de compétitivité une mission partenariat technologique en Russie dont l'objectif visait à dynamiser les relations industrielles avec l'industrie aéronautique russe.

Dans le domaine spatial, le GIFAS a noué des premières relations avec Roskosmos et l'association des industries spatiales russes IASP en vue de dynamiser les échanges entre leurs membres et l'industrie française et de préparer l'organisation d'une mission industrielle en Russie dans le domaine spatial.

Au niveau institutionnel, et dans la poursuite des actions entreprises au sein du Groupe de travail aéronautique du CEFIC[12] franco-russe, le GIFAS s'est efforcé de porter à l'attention des administrations françaises (DGAC) et russes (MinPromTorg, douanes, service anti-monopole) des recommandations face aux obstacles et risques liés principalement au régime douanier russe. Le GIFAS et la DGAC poursuivent ainsi leur étroite collaboration dans ce domaine, régulièrement remis à l'ordre du jour du groupe de travail aéronautique du CEFIC, dont la dernière édition s'est tenue à Saint-Pétersbourg, les 6 et 7 mai.

Turquie

Une **mission industrielle conduite par le président du GIFAS**, composée de 60 sociétés et de 90 personnes, a été organisée dans le but de renforcer les relations industrielles avec la filière aéronautique, spatiale et de défense turque. Un MoU a été signé avec l'association turque SaSaD au cours du premier séminaire armement franco-turc organisé à cette occasion.

Mission du GIFAS en Turquie. MM. Marwan LAHOUD, président du GIFAS, et Kudret ÖNEN, président du SaSaD (équivalent du GIFAS en Turquie), ont signé une lettre d'intention, en présence de MM. Laurent COLLET-BILLON, Délégué Général à l'Armement, et Murad BAYAR, sous-secrétaire aux industries de défense turc.

Mission du GIFAS en Turquie : rendez-vous BtoB franco-turcs à Ankara.

LES SALONS

Sur la période, le GIFAS a organisé un Pavillon France sur neuf salons à l'étranger (voir tableau ci-contre).

Le GIFAS a décidé de fédérer également des pavillons France sur des salons orientés métier ; un test sera fait sur les deux prochains salons MRO, en Europe et aux États-Unis.

(11) Service fédéral russe pour la coopération militaire et technique
(12) Conseil économique, financier, industriel et commercial

2013			
MAKS	27 août au 1er septembre	Zhukovsky (Moscou), Russie	27 exposants sur 490 m²
AVIATION EXPO CHINA	25 au 28 septembre	Pékin, Chine	10 exposants sur 220 m²
SEOUL AIRSHOW	29 octobre au 3 novembre	Séoul, Corée	7 exposants sur 60 m²
DUBAI AIRSHOW	17 au 21 novembre	Dubai, Emirats Arabes Unis	19 exposants sur 396m²
2014			
SINGAPOUR AIRSHOW	11 au 16 février	Singapour	30 exposants sur 390 m²
INDIA AVIATION	12 au 16 mars	Hyderabad, Inde	8 exposants sur **69 m²**
FIDAE	25 au 30 mars	Santiago, Chili	9 exposants sur 148 m²
ILA AIRSHOW	20 au 25 mai	Berlin, Allemagne	14 exposants sur 34 m²
KADEX	22 au 25 mai	Astana, Kazakhstan	5 exposants sur 60 m²

CONTRIBUTION AUX TRAVAUX DU CORAC

Les membres du **Pôle d'Action Européenne et Internationale** (PAEI) du CORAC (COnseil pour la Recherche Aéronautique Civile) ont réalisé des fiches pays synthétisant des informations sur le secteur de l'aéronautique pour vingt pays possédant une industrie aéronautique.

Le Comité de pilotage du CORAC a défini les axes essentiels sur lesquels le groupe doit se focaliser pour justifier l'importance d'un budget recherche en France. Dès lors, il a été jugé opportun de faire un point en priorité sur **les budgets de recherche dans les pays émergents** comme le Brésil, la Chine, l'Inde ou la Russie. Travaillant déjà en étroite collaboration avec la DGA, la DGAC et la Délégation Interministérielle à l'Intelligence Economique, le PAEI a continué d'associer à son action, par l'intermédiaire de télégrammes diplomatiques comportant des questions ciblées, les représentations françaises à l'étranger afin de bénéficier de leur expertise locale. Nos ambassades en Chine, aux États-Unis, en Corée, en Afrique du Sud, en Allemagne, Espagne, Italie ont ainsi d'ores et déjà contribué à nos travaux.

Une analyse SWOT a été menée pour chacun des pays, l'objectif étant de mettre en avant les possibilités de coopération dans le domaine R&D.

Un *benchmark* des modes de financement public de la R&D en Europe a également été conduit. Sa conclusion a été présentée au CORAC ministériel du Bourget.

Une étude sur les différents modes utilisés par les entreprises françaises pour acquérir de la technologie à l'étranger est en cours.

Enfin, le groupe a continué son action visant à coordonner les acteurs français de la R&D ayant un lien avec l'international, notamment en associant à ses travaux le MESR (Direction internationale) et le MAE (Direction de l'innovation).

#11
COMMUNICATION ET SERVICES AUX ADHERENTS

La **Direction de la Communication** du GIFAS élabore et réalise des actions de promotion et de valorisation de la profession résultant de la volonté commune de ses adhérents.

Elles sont menées en direction :

- des médias français et étrangers ;
- du grand public ;
- des adhérents du Groupement eux-mêmes.

Cette Commission est également une force de propositions pour le Conseil du GIFAS en termes de partenariats et de participation de la profession à de grands événements médiatiques.

Au cours de l'exercice 2013-2014 : meeting aérien à Cazaux (80 ans de l'armée de l'Air) ; meeting aérien de Dax (60 ans de l'ALAT) ; Rêves de Gosses, etc...

Le Groupement participe à l'exposition du Musée de l'Air et de l'Espace sur « La Grande Guerre des Aviateurs », organisée dans le cadre des célébrations du centenaire de la première guerre mondiale, en produisant une partie de l'exposition consacrée à la naissance de l'industrie aéronautique française.

La Direction de la Communication est en rapport avec la plupart des autres Commissions du Groupement afin de répondre à leurs demandes spécifiques. Ainsi, depuis plusieurs années, le GIFAS développe des plans d'actions ciblées : CORAC, COSPACE, environnement et développement durable, Equipements, implantation de nos sociétés à l'étranger, événements européens, etc...

La Direction de la Communication est également en charge de la Communication du **Salon du Bourget**.

PRESSE

Pour la première fois, des vœux à la presse ont été organisés en janvier 2014 pour le Président du GIFAS. Au cours de cette rencontre, M. M. LAHOUD a évoqué l'actualité du secteur (compétitivité de nos entreprises ; développement de l'export au profit des PME ; renouvellement des compétences en particulier) et les grands axes d'actions du GIFAS (rayonnement, filière, international).

La **conférence de presse annuelle de présentation des résultats 2013 et des messages de la profession** s'est déroulée en avril 2014. **M. M. LAHOUD** était entouré des présidents du GEAD et du Comité AERO-PME, ainsi que du Délégué Général du Groupement.

Vœux à la presse de M. LAHOUD, président du GIFAS, accompagné de M. BOURLOT, Délégué Général

De son côté, **M. M. MATHIEU**, président du Comité de pilotage du CORAC et de THALES AVIONICS, a été l'invité de l'AJPAE (Association des Journalistes Professionnels de l'Aéronautique et de l'Espace). Au cours d'un petit-déjeuner, M. M. MATHIEU a notamment rappelé l'importance de la recherche collaborative et présenté la seconde feuille de route du CORAC.

À l'invitation du GIFAS, cinq journalistes français (Air & Cosmos, France Info, L'Usine Nouvelle, La Tribune et Les Echos) ont participé à la **Mission en Turquie du Président du GIFAS** (février 2014). Un programme spécifique a été conçu à leur intention, avec, entre autres, des entretiens particuliers avec les présidents de TURKISH TECHNIC, TURKISH AIRLINES, TECHNOPARK et TURKISH AEROSPACE INDUSTRY.

Ils ont également été reçus par les responsables de SKYLINE TECHNIC (opérateur de machines d'AIRBUS HELICOPTERS), de LISI AEROSPACE et PFW (propriété d'AIRBUS).

M. M. LAHOUD a tenu une conférence de presse à Ankara, au profit de la presse turque, avec de bonnes retombées dans la presse locale.

Des **actions de communication** ont été menées à l'occasion de la création du **COSPACE** (Comité de Concertation Etat Industrie sur l'Espace), du **CICS** (Conseil des Industries de Confiance et de Sécurité) et du **CoFIS** (Comité de la Filière Industrielle de Sécurité).

Mission en Turquie du GIFAS - Conférence de presse de M. LAHOUD

COMMUNICATION D'INFLUENCE

MUSÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

La Direction de la Communication du GIFAS participe au **Groupe de Travail Industrie/Musée/Ministère de la Défense** sur les projets de rénovation de l'établissement et gère, plus particulièrement, le soutien financier de la profession.

Le 19 juin 2014, le GIFAS a remis au Ministre de la Défense un don de 4,46 M€ au profit du Musée de l'Air et de l'Espace afin de construire de nouveaux hangars et sauver ainsi des collections menacées.

**Remise du don GIFAS au Musée de l'Air et de l'Espace.
De gauche à droite : M^me^ MAUNOURY, Directrice du Musée, M. LE DRIAN, Ministre de la Défense, et M. POMMELLET, membre du Bureau du GIFAS.**

GRAND PARIS : AVENIR DE LA PLATEFORME AÉROPORTUAIRE DU BOURGET

La Direction de la Communication participe aux réunions du **Comité de pilotage sur l'avenir de la plateforme aéroportuaire du Bourget**, dans le cadre du Grand Paris et de la Communauté de communes.

SEMAINE DE L'INDUSTRIE

En 2014, le GIFAS a soutenu l'opération « Les industries technologiques, l'avenir on y travaille », lancée à l'occasion de la 4e édition de la Semaine de l'Industrie.

La Direction de la Communication participe aussi aux **réunions « Communication »** du **GFI** et de l'**UIMM**.

ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

La **Direction de la Communication** poursuit les actions de communication engagées depuis plusieurs années sur ces thèmes. À travers ces initiatives, le **GIFAS** souhaite sensibiliser les médias et, par conséquent, le grand public, aux efforts d'innovation et de développements technologiques de notre profession :

- réduction des émissions de gaz à effets de serre ;
- réduction des nuisances sonores et de la consommation de carburant grâce, notamment, à une nouvelle génération d'appareils et de propulseurs ;
- amélioration et rationalisation de la gestion du trafic aérien ;
- prise en compte de la notion de développement durable dans l'élaboration des matériels) ;
- les satellites au service de la planète, etc.

À ce titre, elle assure la **coordination du Groupe de Travail Communication du CORAC** (COnseil pour la Recherche Aéronautique Civile) :

- action de communication globale : l'organisation d'une présentation à la presse des thématiques de la feuille de route CORAC est envisagée d'ici la fin de cette année ;
- enrichissement du **site Internet** www.aerorecherche-corac.com, avec l'actualisation de la **rubrique « À la Une de la presse »** (reprise des articles de la synthèse de presse du GIFAS en relation avec l'actualité de l'Aéronautique et de l'Environnement/Développement durable) ;
- **animation de la rubrique « Environnement » du site Internet du GIFAS :** documents audiovisuels, dossiers relatifs aux visites de presse (planches des exposés), actualités, etc.

PUBLICATIONS - AUDIOVISUEL - INTERNET

La Direction de la Communication du Groupement est en charge de la réalisation de **publications imprimées** bilingues (français/anglais) : annuaire des adhérents ; rapport annuel ; plaquette grand public de présentation de la profession ; annuaire de la Communication ; trombinoscope des dirigeants des sociétés du Comité AERO-PME.

Depuis 2010, le **GIFAS** réalise, systématiquement, des versions numériques de ses publications afin de permettre au plus grand nombre d'en prendre connaissance. **Ces documents sont consultables en ligne et téléchargeables librement**, pour la plupart, sur notre **site Internet** (www.gifas.fr).

La **synthèse de presse quotidienne** du Groupement, adressée (par courrier électronique) uniquement à nos adhérents, compte **plus de 7 000 destinataires**. À ces abonnés, il faut ajouter les lecteurs qui la consultent directement sur le site Internet (rubrique « Actualités ») et ceux abonnés au flux d'alerte RSS. L'intérêt pour ce document, réalisé au sein du GIFAS par des rédacteurs professionnels, est en croissance permanente.

Les dernières statistiques de fréquentation du site Internet du GIFAS représentent un second sujet de satisfaction. En termes de durée et de volume, elles nous placent dans la moyenne haute des consultations des sites professionnels, avec en un an : 1 086 773 pages vues, 196 136 visites (dont 85 456 visiteurs uniques) et, en moyenne, 5,54 pages consultées par visite.

Menu de l'application smartphone du Gifas

Le dispositif d'envoi par courriel du « Confidentiel Adhérents » permet aux Directions du GIFAS de toucher directement et surtout rapidement nos adhérents. Beaucoup de ces messages concernent des invitations à participer à des manifestations à l'initiative du GIFAS ou de ses partenaires.

Comme la synthèse de presse quotidienne et le **« Confidentiel Adhérents »**, **« En direct du GIFAS »**, magazine électronique d'information sur les travaux et actions menés par le **GIFAS** (tant au sein des Commissions

que dans le cadre de réunions, colloques, séminaires et manifestations internationales) est diffusé uniquement aux collaborateurs des sociétés membres.

Le GIFAS s'est doté d'une **application gratuite pour smartphones et tablettes**, compatible avec les trois systèmes d'exploitation.

La Direction de la Communication a également procédé à la mise à jour du clip vidéo de promotion de la profession, largement diffusé dans les manifestations et salons internationaux auxquels participe le Groupement.

SALON INTERNATIONAL DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'ESPACE PARIS - LE BOURGET

À l'occasion de la préparation de la prochaine édition du Salon, qui se tiendra en juin 2015, la Direction de la Communication du GIFAS mène une réflexion sur un projet de « campagne des métiers » en liaison avec la Commission des Relations du Travail.

Cette campagne de communication pourrait être élaborée autour d'une présentation au Salon du Bourget, différente de l'Avion des Métiers présenté en 2013, mettant en valeur certains métiers critiques pour notre profession.

#12
AFFAIRES SOCIALES ET FORMATION

L'année 2013 a confirmé la bonne santé de notre industrie avec la **création nette de 6 000 emplois et le recrutement de 13 000 personnes**, prolongeant ainsi la tendance observée en 2012. Parmi ces 13 000 recrutements, près d'un quart a concerné les jeunes diplômés, en particulier les jeunes ingénieurs et cadres.

Là encore, on constate des difficultés persistantes, notamment chez les PME pour trouver les compétences nécessaires, en particulier pour les opérateurs qualifiés. Les intentions affichées pour 2014 par les entreprises laissent apparaître la **nécessité de renforcer le recrutement des opérateurs qualifiés** afin de faire face à la montée des cadences de production.

Il s'agit donc, aujourd'hui, de poursuivre l'effort engagé en direction des jeunes, afin de développer auprès d'eux l'attractivité de l'industrie aéronautique et spatiale, et, ainsi, de trouver les compétences nécessaires à notre développement.

Pallier le déficit de compétences par un développement des formations et un renforcement de la politique de promotion des métiers de l'industrie vis-à-vis des jeunes et du grand public.

Le GIFAS a pris récemment plusieurs initiatives en matière de développement de l'emploi et des formations :

- soutien financier au développement de moyens de formations aéronautiques : le CFA des Métiers de l'Aérien en région parisienne, trois lycées aéronautiques du bassin de Saint-Nazaire et l'AFPI[13] du bassin de Rochefort ont bénéficié 2013 d'une **subvention du GIFAS** visant à les accompagner dans la modernisation de leurs plateaux techniques et dans le développement de formations destinées aux demandeurs d'emplois en situation de reconversion ;

Une réflexion plus large est engagée au sein du GIFAS pour la création d'une fondation destinée à aider au financement des établissements d'enseignement afin de pallier, au moins partiellement, au désengagement financier des pouvoirs publics.

- dans le cadre des travaux du Comité Stratégique de Filière, **la profession s'est engagée à augmenter le nombre de jeunes alternants de 50 % de 2010 à 2015** pour arriver à plus de 6 000 alternants. Cet objectif devrait être réalisé dès 2014 car, à fin 2013, plus de 5 700 alternants étaient en formation ;

(13) Association de formation professionnelle de l'industrie

Par ailleurs, le secteur expérimente les **Parcours Partagés d'Apprentissage Grande entreprises/PME** (des apprentis de grandes entreprises sont accueillis dans des PME pendant leur période d'apprentissage) pour favoriser le recrutement des jeunes dans les PME à l'issue de leur contrat. Ces partenariats permettront aux jeunes de découvrir les métiers des PME particulièrement méconnus. Dès 2014, près de 300 contrats d'apprentissage partagés seront mis en place.

- afin de favoriser la mise en œuvre de ces collaborations sur le terrain, un **réseau de Référents RH**, interlocuteurs des PME, est constitué dans les sites des grandes entreprises, et deux séminaires régionaux, l'un à Paris, l'autre à Toulouse, permettront de préciser le rôle de ces Référents et les besoins des PME.

Le GIFAS renforce également ses **actions de promotion des emplois, des métiers et des formations** :

- poursuite du développement de la **collecte de fonds de taxe d'apprentissage** (34,5 M€ en 2013). La moitié de ces fonds est reversée au Trésor Public aux fins de mutualisation ; l'autre moitié bénéficie à un millier de centres de formation (écoles, universités, lycées, centres d'apprentissage). Le GIFAS oriente en direct une fraction de ces financements sur des projets de formations aéronautiques et sur des actions de promotion des métiers ;
- organisation au Salon du Bourget 2013 du **Forum Air & Espace** dédié à l'emploi et à la formation (plus de 70 exposants : entreprises et centres de formation pendant les journées grand public) et co-organisation, avec la **Direction de la Communication** du GIFAS, de l'exposition **« L'Avion des Métiers »** dédiée à des démonstrations grand public d'une cinquantaine de métiers par des salariés du secteur ;

Première réflexion engagée pour le prochain salon du Bourget, en 2015, afin de reconduire, sous une forme à définir, l'opération 2013 de « L'Avions des Métiers ».

Salon du Bourget 2013. Exposition « L'Avion des Métiers »

- refonte de la **brochure GIFAS sur les formations professionnelles** qui intéressent l'industrie aéronautique et spatiale (30 000 exemplaires fin 2013) ;
- conception d'un **« EDUGAME »** (jeu éducatif destiné aux jeunes) **sur les métiers de l'aérien** utilisable sur internet et les réseaux sociaux, en partenariat avec AIREMPLOI et la FNAM ;
- amélioration constante du site portail de l'emploi et des formations du secteur : **www.aeroemploiformation.com**, avec une nouvelle plateforme facilitant le rapprochement de l'offre et de la demande d'emplois et de nouveaux services PME de sourcing et de présélection de candidats ;

aero emploi formation

- **participation à des salons Métiers** destinés à l'information du grand public : Salon de l'Education à Paris, Salon Aquitec à Bordeaux, etc. ;
- mise en œuvre de **partenariats** avec différents acteurs en faveur de la promotion des métiers auprès du grand public (Airemploi, UIMM, AAAF, pôle de compétitivité aéronautique, etc.).

ACTUALITÉ SOCIALE RÉGLEMENTAIRE ET CONVENTIONNELLE

Le GIFAS participe à la Commission Sociale et à la Commission Formation de l'UIMM et suit les grands sujets de négociations conventionnelles, en liaison avec les services de l'UIMM (mise à jour des Conventions Collectives, formation professionnelle, etc.).

PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Les questions de **santé** et de **sécurité du travail** sont suivies par la **Sous-commission Risques Professionnels**, avec une attention particulière portée au thème de la pénibilité.

À noter, également, l'édition d'une **nouvelle version du logiciel CORP** (Conformité Réglementaire Personnalisée), outil d'accompagnement des audits réglementaires Santé, Sécurité, Environnement diffusé par une association créée à cet effet **(ACORES)** en 2010 par SAFRAN, THALES et le GIFAS.

ÉTUDES ET ENQUÊTES SOCIALES

- édition d'un document **chiffres sociaux clés 2013 ;**
- **données salariales 2013** (salaires moyens par classification, etc.) ;
- résultats des négociations annuelles des salaires 2014.

CONVENTION COLLECTIVE DU PERSONNEL NAVIGANT ESSAIS ET RECÉPTION

Le GIFAS gère, paritairement avec le SNPNAC (Syndicat National du Personnel Navigant de l'Aviation Civile, branche E/R), la Convention Collective des pilotes et ingénieurs navigants.

Les sujets d'actualité sont la problématique de représentativité des métiers Essais Réception issue de la réforme en cours de la représentativité syndicale, désormais résolue après notre intervention auprès des pouvoirs publics, et l'évolution des textes européens en matière de licences essais en vol.

DÉVELOPPEMENT DE L'ASSOCIATION HANVOL EN FAVEUR DE LA FORMATION ET DE L'EMPLOI DE PERSONNES HANDICAPÉES DANS LA PROFESSION

Le GIFAS a pris l'initiative, en 2010, de créer, avec les principales entreprises adhérentes une **association dédiée à la problématique du handicap dans l'industrie aéronautique et spatiale (HANVOL)**. Elle a pour objet de développer une méthodologie de formation et de recrutement adaptée aux métiers industriels de l'aéronautique et du spatial.

Cette association, qui bénéficie depuis sa création du soutien de l'AGEFIPH[14], a facilité l'insertion professionnelle d'une centaine de personnes, notamment sous la forme de contrats en alternance.

De nouveaux adhérents ont rejoint l'association cette année (AIRBUS, LIEBHERR AEROSPACE, ASSYSTEM, P3 VOITH et le CNES). Et près de 58 personnes ont été formées en 2013.

(14) Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées

RÉSULTATS 2013
DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE AÉRONAUTIQUE, SPATIALE, DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ

#1
CHIFFRE D'AFFAIRES ET ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le chiffre d'affaires total de la profession a progressé de 9 % à périmètre constant, à 48,4 Md€.

L'activité civile a progressé de 8,3 % à 35,9 Md€, et le chiffre d'affaires militaire de 10 % à 12,5 Md€. La répartition civil / militaire s'établit à 74 % / 26 %.

L'activité France a progressé de 4,6 % et l'exportation de 11,4 %. La ventilation France / export est de 36 % / 64 %.

L'activité civile a progressé pour les trois catégories, systémiers, motoristes et les équipementiers, et a bénéficié de fortes livraisons à l'exportation ainsi que d'une bonne tenue des ventes aux constructeurs français.

Le marché militaire a progressé grâce au marché français qui bénéficie de la bonne réalisation du budget militaire, ainsi que d'une forte progression des livraisons à l'exportation.

Les résultats 2013 confirment la capacité de l'industrie aéronautique et spatiale française à tirer pleinement profit de la croissance du transport aérien, grâce à ses efforts permanents en matière de recherche, d'innovation et de renforcement de sa Supply Chain.

La progression de l'activité bénéficie à l'ensemble des acteurs de la profession, illustration de son intégration et de son fonctionnement en filière globale.

Le bilan est également positif dans la défense, grâce à l'augmentation des exportations et à la bonne consommation du budget en France. L'exécution de la Loi de Programmation Militaire fera l'objet d'un suivi attentif, notamment dans la perspective de la clause de revoyure en 2016.

#2
COMMANDES

Les commandes totales de la profession s'élèvent à 74,5 Md€ (+ 49 % à périmètre constant). Elles ont été enregistrées à 77 % à l'exportation. Ce niveau élevé illustre la capacité des industriels français à proposer des produits qui correspondent aux attentes des clients, dans un contexte de concurrence accrue et de renouvellement des gammes.

#3
LES DIFFÉRENTS MARCHÉS DE PRODUITS

LE SECTEUR CIVIL

Dans le domaine des avions de transport, 2013 est une nouvelle année de référence pour **AIRBUS** qui a établi un nouveau record en terme de livraisons après celui de 2012. Avec 626 appareils livrés dont 25 A380, AIRBUS a livré pour la 5e année d'affilée plus de 400 avions monocouloirs.

AIRBUS a établi un nouveau record avec 1 619 commandes brutes dont 50 A380 et la première commande d'A350 au Japon. Depuis son lancement, l'A320neo a enregistré plus de 2 600 commandes, soit 60 % du marché.

La cadence de la famille A330 a été portée à 10 avions par mois et est au plus haut depuis le lancement du programme.

Fin 2013, AIRBUS déclarait un carnet de commandes de 5 559 avions, ce qui constitue un record pour la profession.

Au plan industriel, 2013 a vu le premier vol de l'A350 dont le processus de certification est bien engagé, tandis que l'assemblage des premiers éléments de l'A320neo a débuté. Deux nouvelles versions de l'A330 ont été lancées.

Sur le marché des avions régionaux, **ATR** a livré 74 avions neufs (64 en 2012) ce qui constitue un nouveau record, et a enregistré 195 commandes dont 106 options. Le carnet de commandes comprenait 221 avions fin 2013, équivalant à trois années de production. Depuis sa création, ATR a livré 1 107 avions et enregistré 1 328 commandes.

Sur le marché des avions d'affaires, **DASSAULT AVIATION** a livré 77 Falcon (66 en 2012). La société a enrichi sa gamme avec le lancement du Falcon 5X. Le Falcon 2000LXS et le Falcon 2000S ont été certifiés et les premiers exemplaires ont été livrés. Dassault Aviation a livré le 500e Falcon 900 et le 500e Falcon 2000. La situation a continué de s'améliorer pour les commandes puisque DASSAULT a enregistré 64 commandes nettes (58 en 2012).

Sur le marché des hélicoptères, **EUROCOPTER** a livré 497 machines (475 en 2012). La société a enregistré 422 commandes nettes, en baisse par rapport à 2012.

La société a maintenu sa position de numéro un mondial dans le secteur public et parapublic.

LE SECTEUR MILITAIRE

DASSAULT AVIATION a livré 11 Rafale dont les 6 premiers de la tranche 4. Les négociations avec l'Inde se sont poursuivies pour la vente de 126 appareils.

La DGA a notifié le marché de développement du Rafale F3-R ainsi que le contrat de rénovation du système de mission de l'ATL 2.

Dans le domaine des drones, le démonstrateur de drone de combat nEUROn a poursuivi sa campagne d'essais et de validation du domaine de vol.

L'A400M d'**AIRBUS** a été certifié et les deux premiers exemplaires ont été livrés à l'Armée de l'Air.

La DGA a notifié à **MBDA** le contrat de développement du MMP (missile anti char). Le 1er tir du MdCN en configuration FREMM a été réussi, de même que le 1er tir de l'Aster 15 à partir d'une FREMM.

LES MOTEURS

SAFRAN a enregistré 1 393 commandes pour le LEAP qui équipera l'A320neo, le B737 MAX et le C919 et 1 330 commandes pour le CFM56. Le carnet de commandes de CFM International est de 10 800 moteurs, dont 5 700 LEAP.

Les livraisons ont été en hausse à 1 502 moteurs (1 406 en 2012) ce qui représente un nouveau record.

SAFRAN a présenté son système de taxiing électrique qui va être adapté à la famille A320.

LE SECTEUR SPATIAL

En 2013, le CA est en recul de 13 % à 5,6 Md€.

THALES ALENIA SPACE a remporté 1 contrat de satellite de télécommunications, 1 satellite d'observation et une nouvelle tranche du contrat Meteosat (segment terre). La société a également remporté un contrat pour EGNOS.

La division Espace d'**AIRBUS Defence & Space** a signé un contrat portant sur la commande de 18 Ariane 5 ECA avec Arianespace. Elle a également remporté 3 contrats pour des satellites de télécommunication.

ARIANESPACE a signé 18 contrats de lancement, dont 15 pour des satellites géostationnaires par Ariane 5, soit 60 % du marché.

ARIANESPACE a terminé l'année avec un carnet de commandes record : 21 lancements de satellites pour Ariane 5, 9 pour Soyouz et 6 pour Vega. Quatre lancements ont été réalisés, ce qui porte la série à 57 tirs consécutifs réussis depuis onze ans.

SAFRAN a signé un contrat pour la production des moteurs pour 18 Ariane 5 ECA.

#4
L'EMPLOI

Bénéficiant d'une très bonne conjoncture, la profession a créé 6 000 emplois en France en 2013 pour un effectif estimé à 177 000 (effectif aéronautique, spatial de défense et de sécurité des entreprises adhérentes au GIFAS).

Le secteur a recruté 13 000 personnes (dont 42 % d'ingénieurs et de cadres, 20 % de techniciens et 30 % d'ouvriers qualifiés).

L'effort de formation des jeunes est de nouveau en progression avec une croissance de près de 10 % des effectifs en alternance en 2013, soit près de 6 000 jeunes en apprentissage et en professionnalisation début 2014 (conforme aux engagements pris dans le cadre du CSF aéronautique avec un an d'avance).

Pour 2014, les prévisions font état du maintien d'un volume important d'embauches de l'ordre de 10 000, en particulier en faveur des techniciens d'ateliers. La formation de jeunes en alternance sera également poursuivie à des niveaux comparables à ceux de 2013.

Il faut souligner que, sur les 3 dernières années, les entreprises adhérentes au GIFAS ont créé près de 20 000 emplois et embauché plus de 40 000 personnes.

PRÉSENTATION DES PRINCIPAUX AGRÉGATS
CONCERNANT LES SOCIÉTÉS MEMBRES DU GIFAS

Depuis le 1er janvier 2004, le GIFAS regroupe l'ensemble des industriels français présents dans les domaines de l'aéronautique, de l'espace, de l'électronique de défense et de la sécurité.
La présentation ci-dessous fait apparaître les chiffres clés totaux puis, en deux parties distinctes, les agrégats « électronique de défense et de sécurité » suivis des agrégats classiques « aéronautique et espace ».
Pour mémoire, les chiffres figurant dans ce chapitre sont hors taxes et exprimés en millions d'Euros courants.

PRINCIPAUX AGRÉGATS SUR L'ACTIVITÉ TOTALE

Chiffre d'affaires non consolidé (en M€)	2013		2012	
CA Total	**48 368**		**44 414**	
National	17 336	36 %	16 062	36 %
Exportation	31 032	64 %	28 352	64 %
Civil	35 868	74 %	33 072	74 %
Militaire	12 500	26 %	11 342	26 %

Commandes (en M€)	2013		2012	
Commandes totales	**74 521**		**51 153**	
National	17 050	23 %	12 483	24 %
Exportation	57 471	77 %	38 670	76 %
Civil	62 390	84 %	43 229	85 %
Militaire	12 131	16 %	7 924	15 %

L'INDUSTRIE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ

Cet agrégat correspond, pour ce qui concerne l'électronique de défense, aux systèmes et équipements électroniques liés à des systèmes d'armes. Les éléments embarqués sur les plateformes aériennes sont comptabilisés dans l'agrégat « aéronautique et espace ».

Chiffre d'affaires non consolidé (en M€)	2013		2012	
CA Total	**1 875**		**1 746**	
National	1 341	72 %	1 030	59 %
Exportation	534	28 %	716	41 %
Électronique de défense	1 448	77 %	1 352	77 %
Électronique de sécurité	426	23 %	394	23 %

Commandes (en M€)	2013		2012	
Commandes totales	**1 941**		**1 189**	
National	1 135	58 %	846	71 %
Exportation	806	42 %	343	29 %
Electronique de défense	1 528	79 %	870	73 %
Electronique de sécurité	413	21 %	319	27 %

L'INDUSTRIE AÉRONAUTIQUE & SPATIALE

1. CHIFFRE D'AFFAIRES AÉRONAUTIQUE & SPATIAL 2013

Chiffre d'Affaires non consolidé (en M€)	Systémiers	Motoristes	Equipementiers	Total
C.A. réalisé avec l'État français ou organismes publics	3 684	827	892	**5 403**
C.A. réalisé avec les industriels implantés en France	959	580	7 159	**8 698**
C.A. réalisé avec les autres clients français	1 351	132	413	**1 896**
C.A. réalisé à l'exportation (directe)	18 050	6 256	6 192	**30 498**
TOTAL	24 044	7 795	14 656	46 495

Le chiffre d'affaires global, c'est-à-dire non consolidé, comprend les ventes facturées aux entreprises travaillant dans le secteur aéronautique et spatial.

Il est de 46 495 M€, en augmentation de 8 % en euros courants par rapport à 2012.

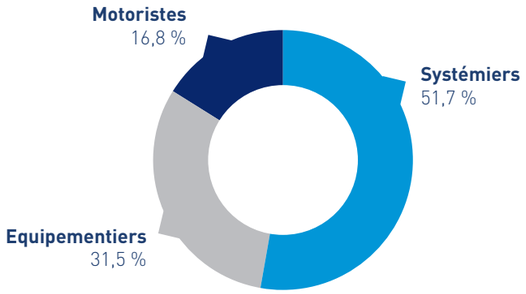

Évolution du chiffre d'affaires civil et militaire (en M€ courants)

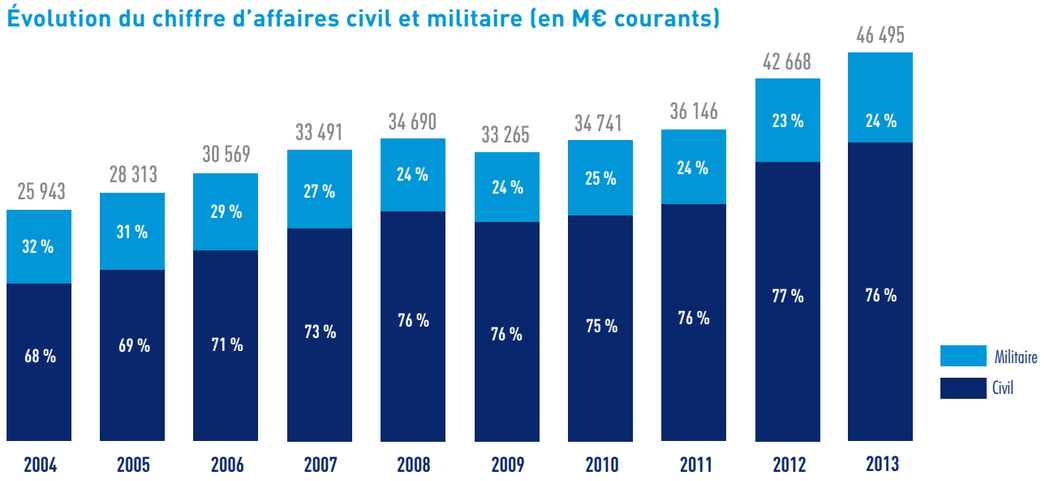

Dépenses d'études, recherche et développement

En M€ courants	2009	2010	2011	2012	2013
CA Total	**33 265**	**34 637**	**36 146**	**42 668**	**46 495**
R&D Totale	4 799	4 921	5 556	5 911	6 854
dont R&D autofinancée	*2 525*	*2 687*	*3 203*	*3 546*	*3 941*
Part de la R&D dans le CA Total	14,4 %	14,2 %	15,4 %	13,9 %	14,7 %

La R&D autofinancée représente 58 % de la R&D totale en 2013, soit 8 % du chiffre d'affaires global.

2. CHIFFRE D'AFFAIRES AÉRONAUTIQUE & SPATIAL CONSOLIDÉ

Le chiffre d'affaires aéronautique & spatial (hors taxes) consolidé, qui n'inclut pas les échanges entre les sociétés de la profession (C.A. entre constructeurs français non compris) s'établit à **37 797 M€**.
La ventilation du chiffre d'affaires consolidé est donnée ci-dessous en M€ courants et à périmètre courant.

Chiffre d'Affaires consolidé (en M€)	2012	2013	Variation 2013/2012
C.A. réalisé avec l'État français ou organismes publics	4 612	5 403	17,2 %
C.A. réalisé avec les autres clients français	956	1 896	98,3 %
C.A. réalisé à l'exportation (directe)	22 528	30 498	35,4 %
TOTAL	28 096	37 797	34,5 %

En M€ courants	2004	2005	2006	2007	2008
CA consolidé	21 135	22 750	24 548	26 703	27 052
CA Exportation	15 617	16 693	18 849	21 303	21 456
% Export	74 %	73 %	77 %	80 %	79 %

En M€ courants	2009	2010	2011	2012	2013
CA consolidé	26 752	27 355	28 096	33 973	37 797
CA Exportation	21 110	22 112	22 528	27 637	30 498
% Export	79 %	81 %	80 %	81 %	81 %

Évolution des chiffres d'affaires aéronautiques & spatiaux consolidés et à l'exportation (en M€ courants)

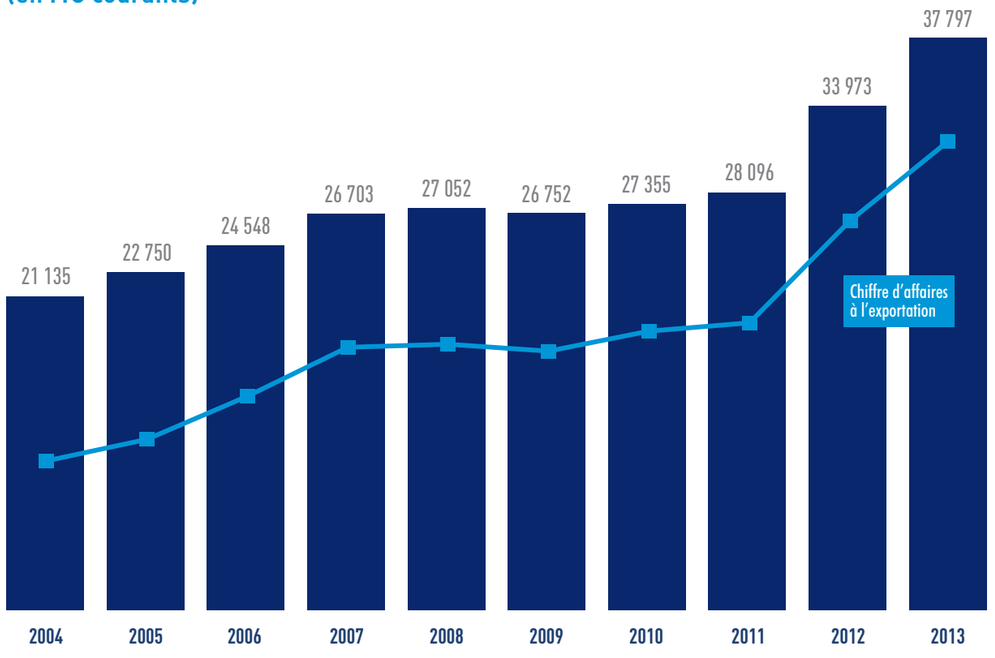

La part des exportations a toujours été majoritaire dans le chiffre d'affaires consolidé.
Elle représente cette année 81 % du chiffre d'affaires consolidé.

3. COMMANDES AÉRONAUTIQUES & SPATIALES

Le montant des commandes aéronautiques et spatiales totales enregistrées en 2013 s'établit à 72 580 M€ soit une progression de 45 % par rapport à 2012.

Évolution des commandes civiles et militaires (en M€ courants)

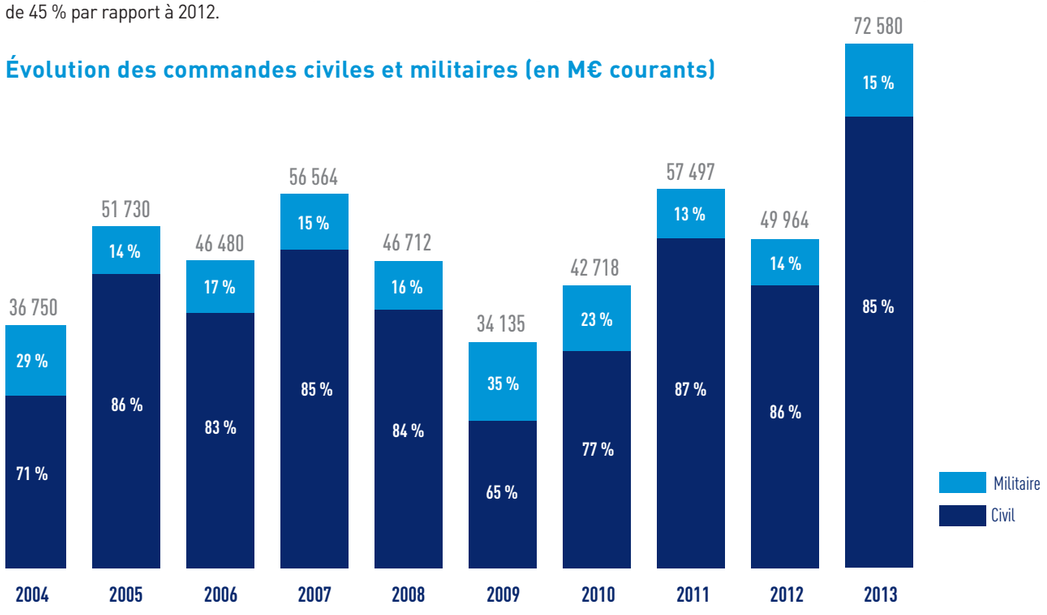

Autres ventilations des commandes aéronautiques et spatiales

PAR SECTEUR

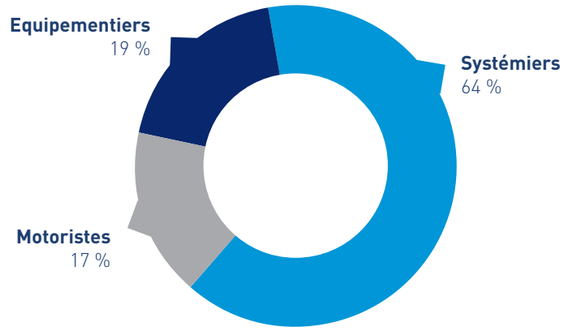

PAR MARCHÉ

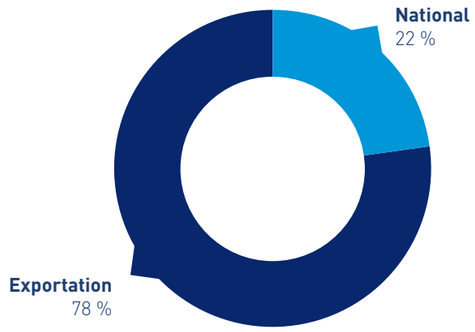

4. VENTILATION DES EXPORTATIONS AÉRONAUTIQUES & SPATIALES

Commandes par zone géographique (en moyenne sur 10 ans)

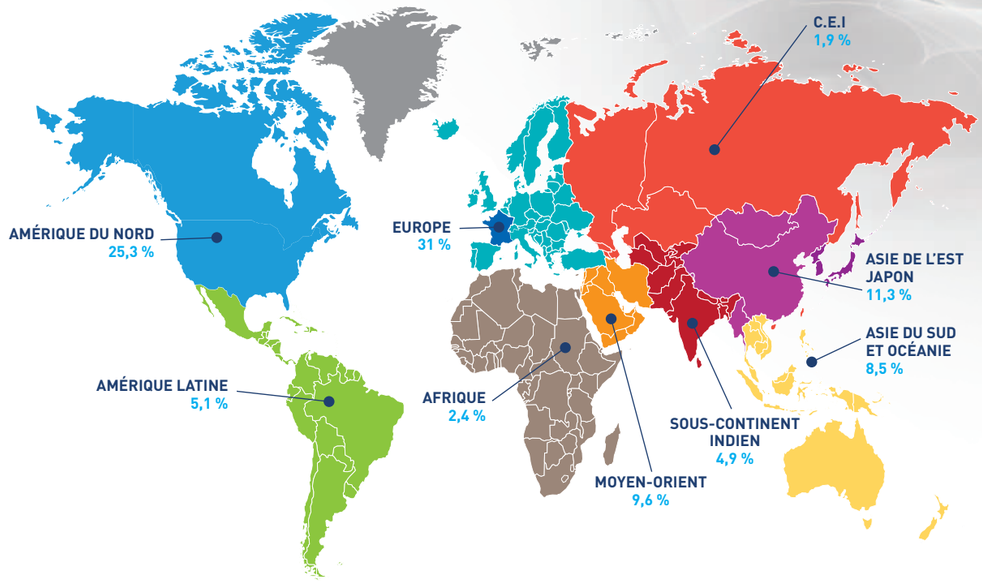

Évolution des Livraisons et des Commandes à l'exportation

En M€ courants	2004	2005	2006	2007	2008
Commandes Export	21 030	41 703	35 744	45 170	35 159
Livraisons Export	15 617	16 693	18 849	21 303	21 456

En M€ courants	2009	2010	2011	2012	2013
Commandes Export	15 650	27 844	45 457	38 327	56 612
Livraisons Export	21 110	22 112	22 528	27 637	30 498

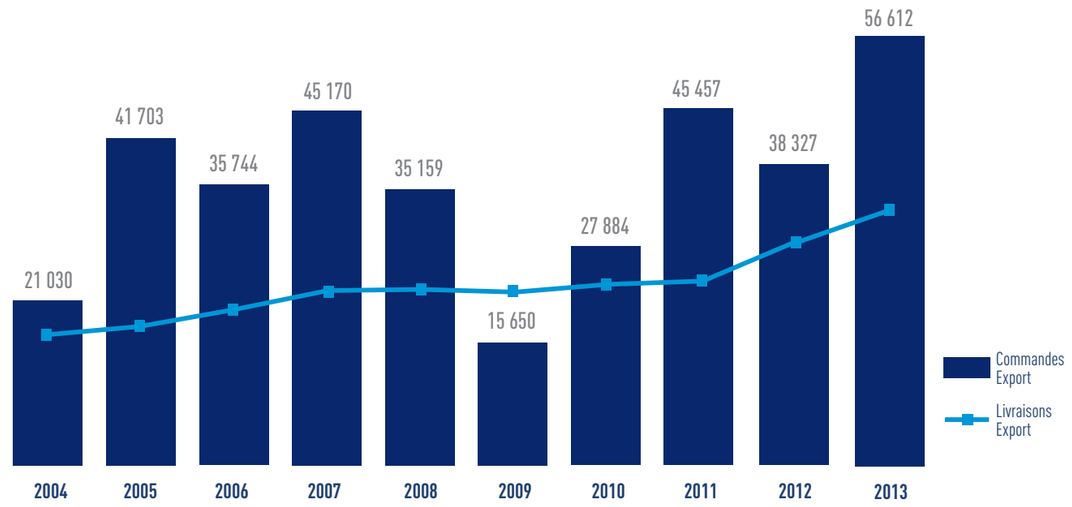

5. BALANCE COMMERCIALE DE LA PROFESSION (*)

En M€ courants	2004	2005	2006	2007	2008
Livraisons Export	15 617	16 693	18 849	21 303	21 456
Importations des constructeurs	2 747	2 634	3 546	3 867	4 373
SOLDE INDUSTRIE	**12 870**	**14 059**	**15 303**	**17 436**	**17 083**

En M€ courants	2009	2010	2011	2012	2013
Livraisons Export	21 110	22 528	26 326	27 637	30 498
Importations des constructeurs	4 073	3 775	4 618	5 174	7 286
SOLDE INDUSTRIE	**17 037**	**18 753**	**21 709**	**22 463**	**23 212**

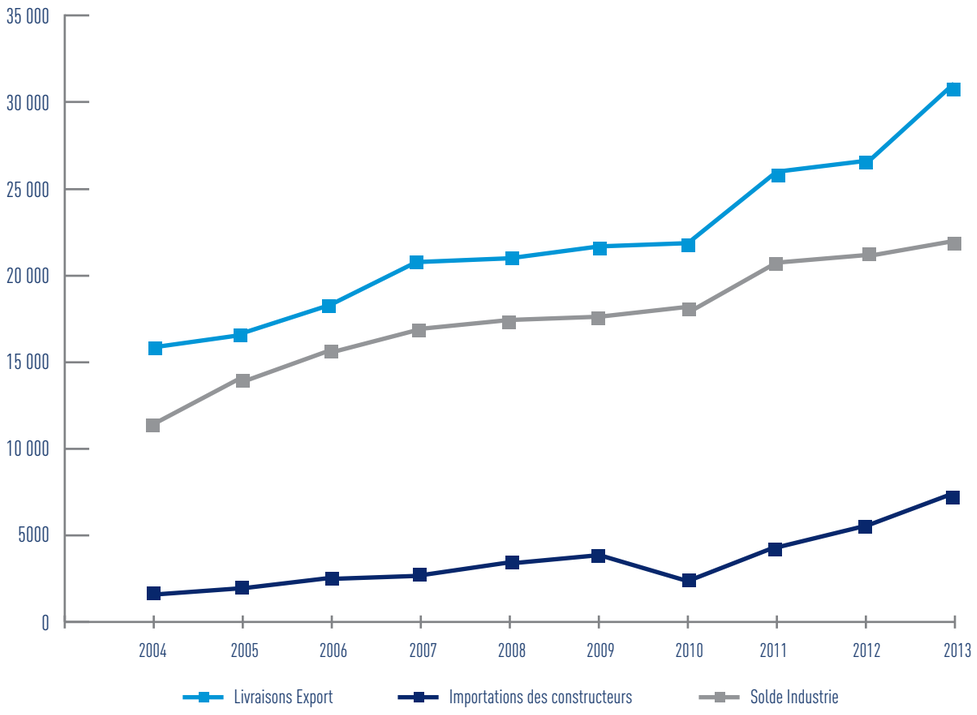

(*) : Assiette GIFAS (sociétés du groupement professionnel).

6. CHIFFRE D'AFFAIRES SPATIAL 2013 (NON CONSOLIDÉ, EN M€ COURANTS)

C.A. Spatial Total	Civil	Militaire
5 548	5 006	542

Évolution du chiffre d'affaires par type d'activité

En M€ courants	2011	2012	2013	Évolution 2013/2012
Systémiers Spatiaux	3 617	5 183	4 880	- 5,85 %
Motoristes	348	348	370	6,41 %
Équipementiers	275	484	298	- 38,44 %
TOTAL	**4 240**	**6 015**	**5 548**	**- 7,77 %**

Source : Enquête annuelle menée auprès des sociétés membres du GIFAS

NB : Les résultats des filiales de ces sociétés ne sont pas inclus si elles ne sont pas elles-mêmes membres du GIFAS

Ventilation du CA par secteur

Catégories professionnelles

Répartition des effectifs spatiaux au 31/12/2013

Par catégorie professionnelle	
Ingénieurs et cadres	8 700
Employés, techniciens, ouvriers	6 300
TOTAL GIFAS	**15 000**

1. TOTAL DES EFFECTIFS EN FRANCE DANS LES SOCIÉTÉS MEMBRES DU GIFAS

177 000 salariés au 31 décembre 2013.
Progression de 3,5 % par rapport à 2012.

2. RÉPARTITION DES EFFECTIFS AU 31/12/2013 PAR CATÉGORIE PROFESSIONNELLE ET PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Répartition des effectifs par catégorie professionnelle

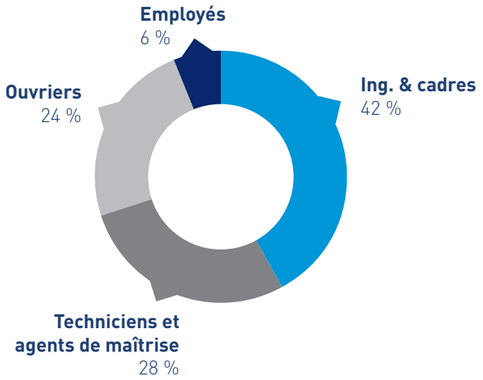

Répartition des effectifs par secteur d'activité

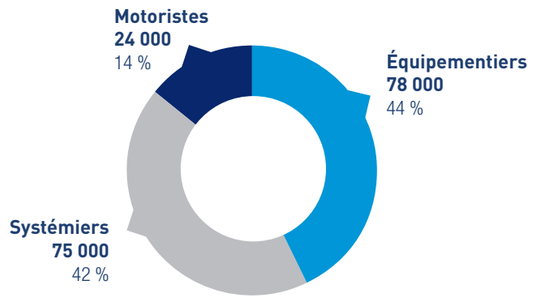

Effectifs des sociétés adhérentes au GIFAS par région au 31/12/2013 (177 000 salariés)

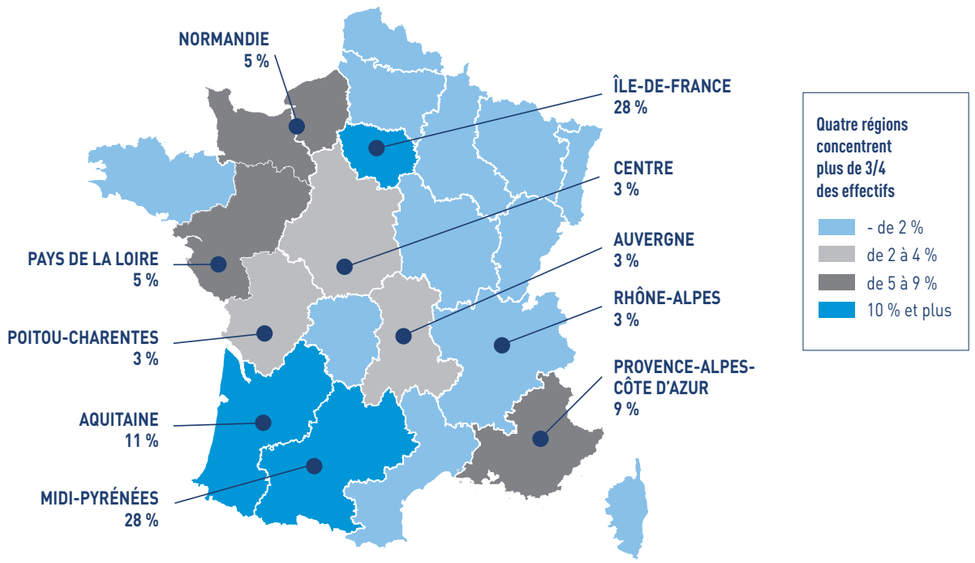

3. RECRUTEMENTS

Évolution du recrutement

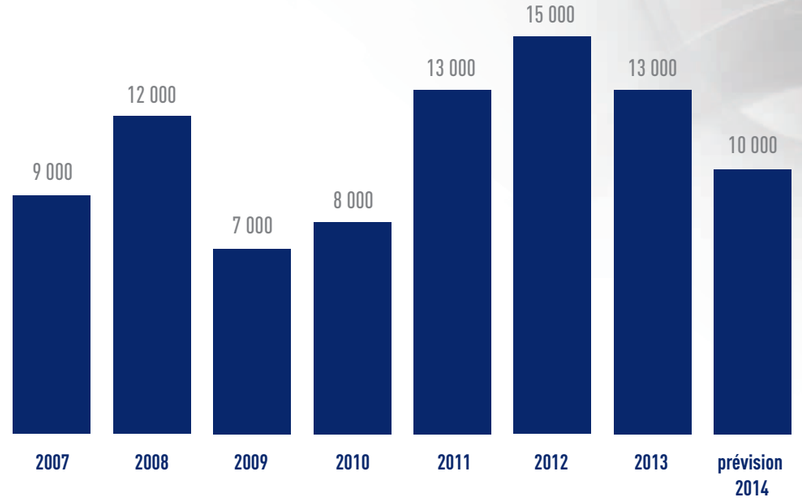

Recruitement par catégorie professionnelle en 2013

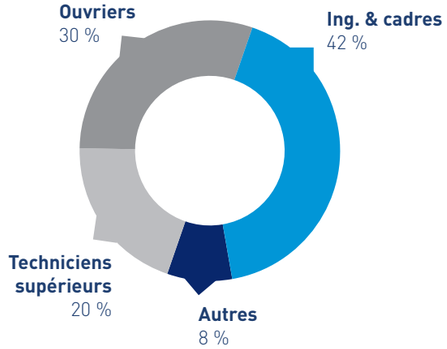

COMPOSITION DU BUREAU ET DU CONSEIL DU GIFAS

À l'issue de l'Assemblée générale du 3 juillet 2014, la nouvelle composition du Conseil et du Bureau du GIFAS est la suivante :

MEMBRES DU BUREAU

Président
M. Marwan LAHOUD

Présidents d'Honneur
M. Henri MARTRE
M. Serge DASSAULT
M. Jean-Paul BECHAT
M. Philippe CAMUS
M. Charles EDELSTENNE
M. Jean-Paul HERTEMAN

Premier Vice-Président
M. Eric TRAPPIER

Vice-Présidents
M. Patrick DAHER[3]
M. Jean-Bernard LEVY
M. Marc VENTRE
M. Emmanuel VIELLARD[1]

Commissaire général des Salons Internationaux de l'Aéronautique et de l'Espace
M. Emeric D'ARCIMOLES

Trésorier
M. Bertrand LUCEREAU[2]

Membres
M. François AUQUE
M. Antoine BOUVIER
M. Fabrice BREGIER
M. Pascal BRIER
M. Georges DUVAL
M. Guillaume FAURY
M. Jean-Loïc GALLE
M. Michel MATHIEU
M. Pierre-Eric POMMELLET
M. Alain SAURET[3]
M. Olivier ZARROUATI

MEMBRES DU CONSEIL

M. Olivier ANDRIES
M. Philippe BOTTRIE
M. Christophe CADOR[4]
M. François DESPRAIRIES
M. Philippe GAUTIER
M. Jean-Marc NASR
M. Laurent POIRIER
M. Jean-Pierre SALAÜN[5]
M. Loïk SEGALEN
M. Jean-Claude VOLOT

Délégué Général
M. Pierre BOURLOT

(1) Président du GEAD
(2) Président du COMITE AERO-PME
(3) Vice-Président du GEAD
(4) Vice-Président du Comité AERO-PME
(5) Médiateur de la filière

ANNUAL REPORT 2013-2014

FRENCH AEROSPACE, DEFENCE AND SECURITY INDUSTRY

CHAIRMAN'S **MESSAGE**

Address by
Marwan LAHOUD,
Chairman of Gifas,
to the Annual General
Meeting of 3 July 2014

Hello everyone,

This is the first time I have had the pleasure of chairing this meeting as Gifas Chairman.

I'd like to thank you all for being here today, especially those who have come a long way. This is our annual meeting, an opportunity to get together, talk about industry matters together and get to know each other better, if need be.

After I was elected Gifas Chairman, I spoke about possible lines of action for the association, I spoke about increasing our influence, about strengthening our presence in the international arena and, last but by no means least, about developing and consolidating the organisation of the aerospace sector.

Today I'd like to talk about these topics in a little more detail. First of all, increasing the industry's influence. Of course, you are the ones who make this happen, thanks to the excellent results of the aerospace sector, and all the work done in 2013.

Our Managing Director, Pierre Bourlot, when he presents the report, will summarise all Gifas' initiatives aimed at increasing our influence; but may I say that it is above all the results, and the performance of each and every one of you, and each individual employee of our businesses, that create this influence, and that allow us to say: the aerospace industry is a model.

When the industry Strategic Committee met last Monday, once again the powers-that-be cited us as an example. This is a good thing but it can sometimes be, if not a burden, a risk that, by holding us up as an example, we will be made to do things that do not correspond with our vision.

I am not going to talk about revenue increases, I'm not going to talk about growth, you know these things better than me. Our industry is well organised and therefore doing well. Our industry exports and therefore increases our country's influence abroad.

I just want to mention the supply chain. We are delighted to see that the growth of the supply chain was identical to the industry average, which is one test that shows that the work we do, ensuring that the entire aerospace machine moves forward at the same speed, bears fruit. All this of course, despite a complex environment, despite challenges related to the increase in production rates. We are managing to steer a steady course through, we are managing to negotiate this growth, which is the sine qua non of success.

The industry's influence is also, and here I have to do a bit of 'union talk', about the strong appeal of Gifas: our current membership of 332 includes 157 equipment manufacturers and 143 SMEs, an increase of some one hundred members in less than 10 years. And our appeal is not showing any signs of weakening. At the Board meeting coming up next, we will be considering ten new applications for membership.

Our influence is also about the influence-boosting communication we engage in, with the steady, ongoing dialogue we have with the Government and the authorities on the issues facing the industry.

In the past three months, we have received three French government ministers, including the current Prime Minister when he was Minister of the Interior. We have been heard on several occasions, at all levels of the Association, before the National Assembly and the Senate, in the context of debates specific to our industry, those concerning the draft Finance Act and parliamentary information missions.

And lastly, our influence is of course about the attractiveness of our trades. You're familiar with the numbers. 177,000 employees, 177,000 men and women who work in our industry, with 13,000 people hired in 2013, 6,000 net new jobs, and roughly the same level of recruitment (around 10,000) in 2014. That's slightly lower than in 2013, but we are talking about the same order of magnitude, still with a positive balance of net job creation. The pace is a little less frenetic, it's a time where we are not seeing the same levels of growth as in recent years, but it still reflects the considerable attractiveness of our industry and trades.

A key point with respect to the attractiveness of our trades and preserving skills is training. The future of the industry depends on our ability to attract talent. Since 2010, the number of young people on combined work/study programmes rose by 50% from 4,000 to 6,000. This is in line with the commitment we made at the aerospace industry Strategic Committee meeting. The plenary meeting I mentioned a moment ago, where we were again held up as an example, highlighted our work to boost employment and training.

In 2014, we will be maintaining recruitment of young people at a high level; about 300 of them will be on split apprenticeship programmes whereby they spend time in a large company and with an SME. This is another initiative decided upon at the industry Strategic Committee meeting which promotes both training quality and employability.

The second line of action is our influence in the international arena. Over 80% of our collective revenues are attributed to exports. For equipment manufacturers, direct exports account for 43% of revenue and for SMEs 26% on average.

Considerable effort will be put into enabling all industry players, especially SMEs, those that still have some way to go, to expand internationally. There are a number of initiatives underway in France and abroad, I won't mention them all. I will simply give the example of a visit to Turkey which was a great success, especially with the SMEs that were represented, and with our Turkish friends.

There are of course a number of air shows and exhibitions where Gifas has a French pavilion for our SMEs, our equipment manufacturers, to showcase our combined expertise and make the most of the contacts made at these shows.

The third line of action is to develop and consolidate the functioning of the sector. In early 2014, a large-scale national programme called 'industrial performance', with a budget of €23 million, was launched as part of a joint investment between the state and the industry with the support of the regions.

What is this? We want to improve the performance of the entire sector, we want to improve responsiveness and the competitiveness of our suppliers. It is already a real success, with 124 SMEs and a dozen or so prime contractors on board. We have already exceeded the target set for the whole of 2014. This is a very good start for this programme, which will be spread over three years.

At the same time, we are of course pursuing existing initiatives. We are continuing to develop and improve the BoostAeroSpace secure portal which facilitates data exchange between all stakeholders in the sector.

We regularly check to ensure that the industry agreement extending the order book to 6 months, plus 6 months provisional for all players, is being adhered to. I think it is important and we are starting to see results in terms of facilitating relations with the banks and especially for applications to fund working capital.

And finally, we have set up the industry fund Aerofund III to provide structural support for consolidation or transfer of assets operations.

Strengthening the sector means planning for the future to be able to meet the challenges ahead. It means pursuing long-term co-investment programmes with the State so we can anticipate major strategic decisions.

It means representing the aerospace industry in the structures created and overseen by the State in order to meet the major challenges facing the industry. I would mention Corac first. You are familiar with Corac, which was set up in 2008 to create a proactive approach to collaborative research with ambitious goals. It is working well. In fact, it is working so well that everyone wants to create the equivalent of Corac.

As far as the roadmap is concerned, we are now in a second wave of demonstration, whether we are talking about the aircraft factory of the future, embedded equipment and systems or future aircraft architecture.

I said that everyone wants to create their own version of Corac. Corac has already spawned similar bodies, and the one we are concerned with is Cospace. Cospace was set up by the space minister Geneviève Fioraso

in 2013. It involves all stakeholders in the sector and defines the space sector's priorities in today's context.

And, even more recent, there is Cofis. Cofis is the security industry committee, so you can see that we are committed to promoting and strengthening the position of our industry and the models that we are proposing. I mentioned Cospace and Cofis because they concern many of us here today – after all, we are the aerospace, defence and security industries association –, and it shows that these models of cooperation between industry and the State can work as long as everyone knows their place.

Preparing for the future means preserving the dual nature of our industry. This is the essence of our industry. There is no such thing as a purely civil aviation industry anywhere in the world, there are only dual civil/military aviation industries. So it is part of the fabric of the nation. When I say this to those representing the authorities, first they struggle to understand and then when they think about it for a couple of minutes, they say, yes, you're right. Which means that our industry is not suffering as badly as the economic conditions of its environment would appear to dictate; it is simply that it is dual, it's an industry that contributes to national defence, that contributes to our country's security position.

We therefore pay great attention to the funds allocated to the Ministry of Defence, not for short-term orders, but for tomorrow's business, to make the right strategic decisions about the development our industry.

In this respect we are in constant contact with the Defence Minister and his staff and I can say to this annual general meeting of our Association, that we salute the unfailing commitment of Jean-Yves Le Drian, not only of course for doing his job as Minister of Defence, but also for safeguarding the future of what he sees as a strategic industry for our country. The situation, despite the good news, despite the personal assurances of the French President, remains precarious. We must stay committed and alert. Defence still accounts for 20% of our revenues and, as I said in my introduction, it is part of the fabric of the country, part of our national identity.

Finally, preparing for the future is about maintaining a high level of research and development: 14% of our revenues is poured back into R&D every year. We are all working towards cleaner aviation and in our industry, I often say, we are lucky, our eco-efficiency is catching up with our economic efficiency – it's going in the right direction.

If we want to be able to continue to invest, our sector needs a regulatory and fiscal environment that is attractive and has long-term predictability. We must gain a competitive edge in France. The road is long. We cannot accept retroactive tax rules and measures. We need beneficial systems such as the research tax credit. We are very committed to it. It is essential that we continue our efforts to make it available automatically to all stakeholders, from large companies to SMEs.

We have prepared a business case for the authorities and elected representatives to raise awareness of the need to maintain this facility, which offers some essential advantages in terms of employment, competitiveness and innovation.

All these achievements give us reason to rejoice: the aerospace industry continues to show a dynamic trend. The success of our industry depends primarily on our organisation, the fact that we are structured, on our solidarity, which does not prevent business from getting done and customer-supplier relationships from being as they should.

I would like to sincerely thank the Gifas staff for their dedication and their commitment to defending the interests of the entire industry.

I would like to say a few words about the challenges ahead. For 2015 and for the end of this year. First of all, 2015 is an odd year, so we have to plan and make a success of the 51st International Paris Air Show to be held 15–21 June 2015. I'm mentioning this first because you know that it plays such a large part in the activities of Gifas.

I've already talked about the budgetary context and I won't say anything further about this. In the space sector, I would underline the importance of the next ministerial-level meeting to be held in Luxembourg in December 2014, whose decisions will be key, of strategic importance. These are decisions that are taken once every forty years. We will continue the work already started to prepare for this meeting for the future of the space industry.

I have already expressed my pride and I would like say it again. We can be justifiably proud of our industry. It is thanks to you, to your employees, that it plays a major role in the national economy. It is also thanks to you that it ranks one of the highest in the world. We are the country's foremost industry economically and competitively, despite the complex environment. We are holding our position in high-end markets with strong growth potential. The aerospace industry is a major growth asset for our country. It must be preserved, it contributes to our sovereignty and economic development.

Thank you to each and every one of you. At the end of my first year as Gifas Chairman, I wanted to reiterate my thanks for the trust you have placed in me and tell you how honoured I feel to be able to serve the interests of our entire industry.

I would be lacking if I didn't conclude by thanking, on behalf of all of us, our treasurer, Thierry Voiriot, who completes his term after four years of commitment, firm, unwavering commitment to the industry. Thank you Thierry, thank you for your professionalism, for your work with both Gifas and ASD, for your clear-minded approach to analysing the association's finances, and for your sharp wit, which has often enabled us to find simple solutions to complex problems!

Thank you.

MAIN AGGREGATES
CONCERNING GIFAS MEMBERS

Since 1st January 2004, Gifas represents the interests of French manufacturers in both the aerospace and the defence and security electronics sectors.
The following presentation shows the key figures for global aggregates, then, in two separate sections, the 'defence and security electronics' aggregates followed by the main 'aerospace' aggregates.
All figures quoted in this section are expressed in millions of euros, before adjustment for inflation and excluding taxes.

GLOBAL AGGREGATES

Unconsolidated revenues (€m)				
	2013		2012	
Total revenues	**48,368**		**44,414**	
Domestic	17,336	36%	16,062	36%
Export	31,032	64%	28,352	64%
Civil	35,868	74%	33,072	74%
Defence	12,500	26%	11,342	26%

Orders (€m)				
	2013		2012	
Total orders	**74,521**		**51,153**	
Domestic	17,050	23%	12,483	24%
Export	57,471	77%	38,670	76%
Civil	62,390	84%	43,229	85%
Defence	12,131	16%	7,924	15%

THE DEFENCE AND SECURITY ELECTRONICS SECTOR

As far as defence electronics is concerned, these figures apply to electronic systems and equipment related to weapon systems. Electronic systems on board airborne platforms are included in the aerospace aggregates.

Unconsolidated revenues (€m)				
	2013		2012	
Total revenues	**1,875**		**1,746**	
Domestic	1,341	72%	1,030	59%
Export	534	28%	716	41%
Defence electronics	1,448	77%	1,352	77%
Security electronics	426	23%	394	23%

Orders (€m)				
	2013		2012	
Total orders	**1,941**		**1,189**	
Domestic	1,135	58%	846	71%
Export	806	42%	343	29%
Defence electronics	1,528	79%	870	73%
Security electronics	413	21%	319	27%

THE AEROSPACE SECTOR

1. AEROSPACE REVENUES FOR 2013

Unconsolidated revenues (€m)	System prime contractors	Propulsion system manufacturers	Equipment manufacturers	Total
Contracts with the French Government or public organizations	3,684	827	892	**5,403**
Contracts with manufacturers in France	959	580	7,159	**8,698**
Contracts with other French clients	1,351	132	413	**1,896**
Direct export contracts	18,050	6,256	6,192	**30,498**
TOTAL	24,044	7,795	14,656	46,495

Unconsolidated revenues include transactions between companies within the aerospace industry.

The figure stands at €46,495 million, up 8% compared to 2012 before adjustment for inflation.

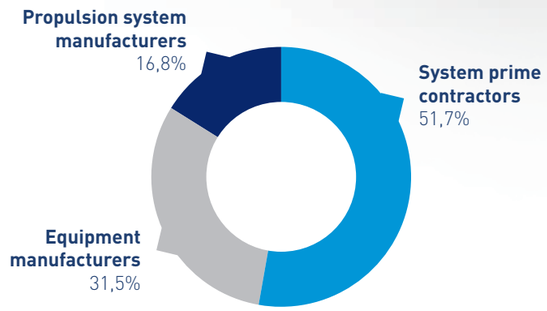

Civil and defence revenues (€m, before adjustment for inflation)

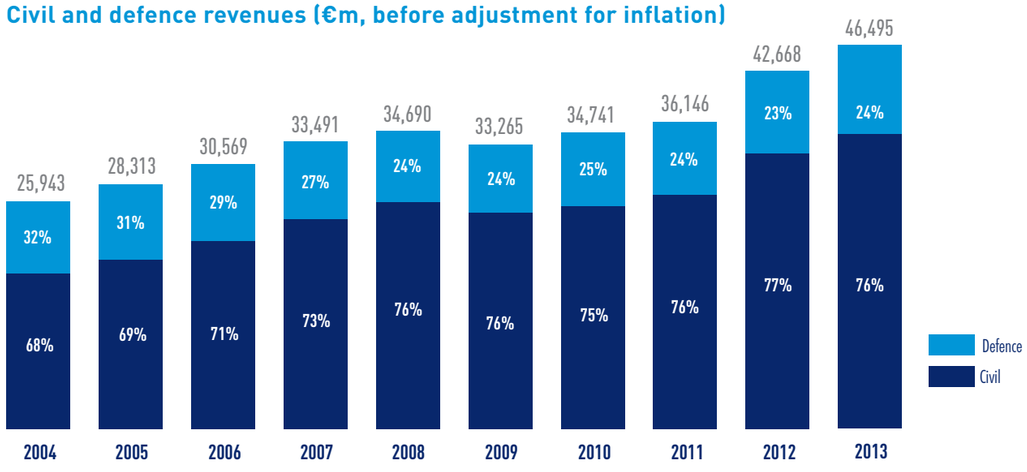

R&D spending

In €m, before adjustment for inflation	2009	2010	2011	2012	2013
Total revenues	**33,265**	**34,637**	**36,146**	**42,668**	**46,495**
Total R&D	4,799	4,921	5,556	5,911	6,854
funded directly from cash flow	*2,525*	*2,687*	*3,203*	*3,546*	*3,941*
R&D as percentage of total revenues	14.4%	14.2%	15.4%	13.9%	14.7%

In 2013, R&D funded directly from cash flow accounted for 58% of total R&D spending, i.e. 8% of total revenues.

2. CONSOLIDATED AEROSPACE REVENUES

Consolidated revenues, which exclude taxes and transactions between companies within the French aerospace industry (excluding transactions between French manufacturers), came to €37,797 million.
The breakdown of consolidated revenues, in millions of euros before adjustment for inflation, is given in the table below.

Consolidated revenues (€m)	2012	2013	Variation 2013/2012
Contracts with the French Government or public organizations	4,612	5,403	17.2%
Contracts with other French clients	956	1,896	98.3%
Direct export contracts	22,528	30,498	35.4%
TOTAL	28,096	37,797	34.5%

€m (before adjustment for inflation)	2004	2005	2006	2007	2008
Consolidated revenues	21,135	22,750	24,548	26,703	27,052
Export revenues	15,617	16,693	18,849	21,303	21,456
% Export	74%	73%	77%	80%	79%

€m (before adjustment for inflation)	2009	2010	2011	2012	2013
Consolidated revenues	26,752	27,355	28,096	33,973	37,797
Export revenues	21,110	22,112	22,528	27,637	30,498
% Export	79%	81%	80%	81%	81%

Total consolidated aerospace trade revenues and export revenues (€m, before adjustment for inflation)

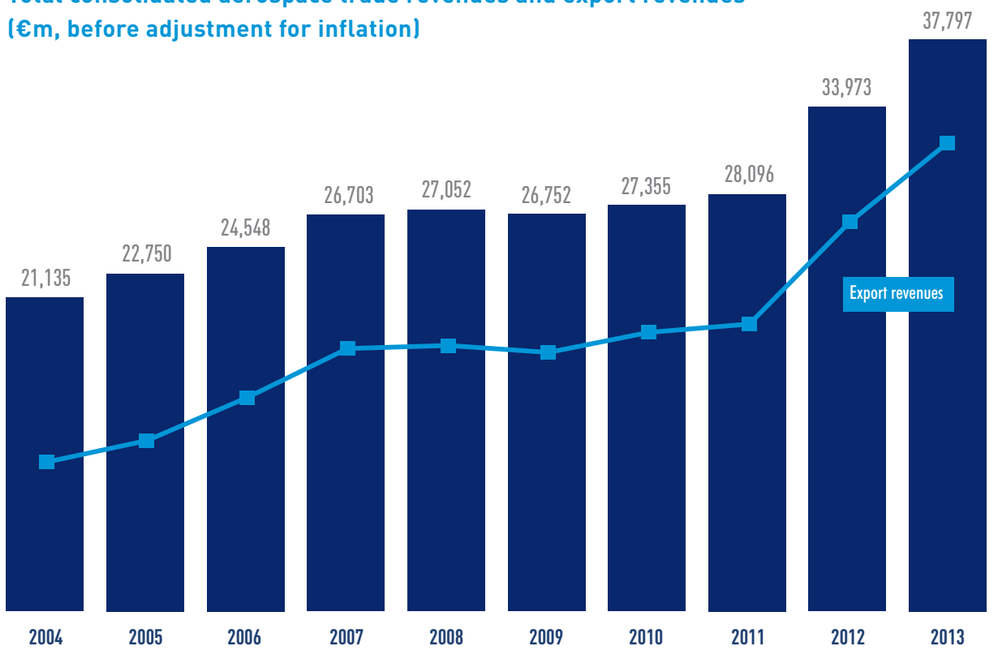

Exports have always accounted for the greater proportion of consolidated revenues. In 2013, the figure was 81%.

3. AEROSPACE ORDERS

The total value of orders booked in 2013 amounted to €72,580 million, down 45% compared with 2012.

Civil and defence orders (in millions of euros, before adjustment for inflation)

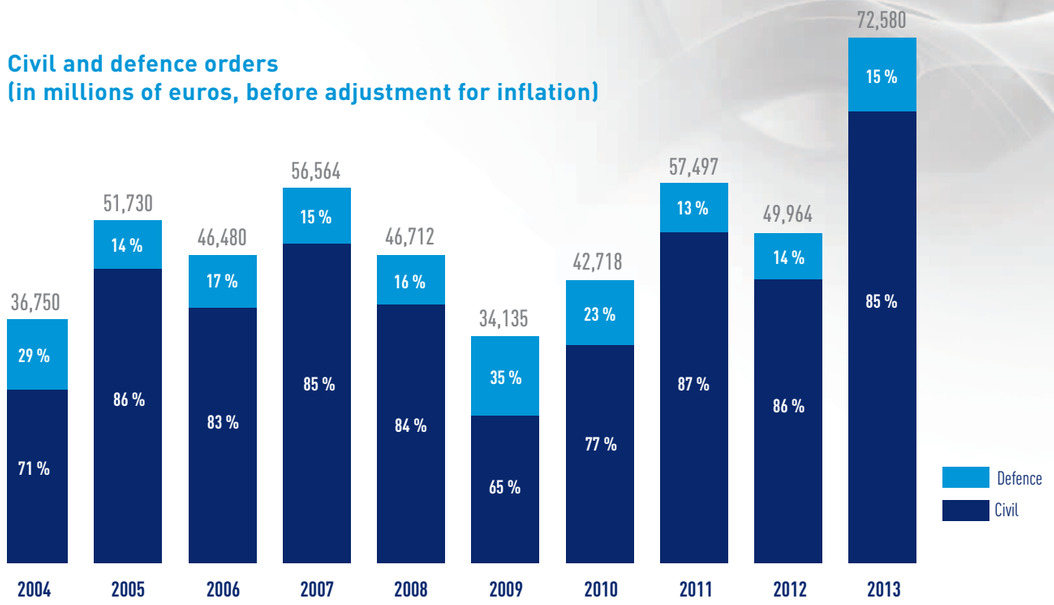

Orders by sector and market

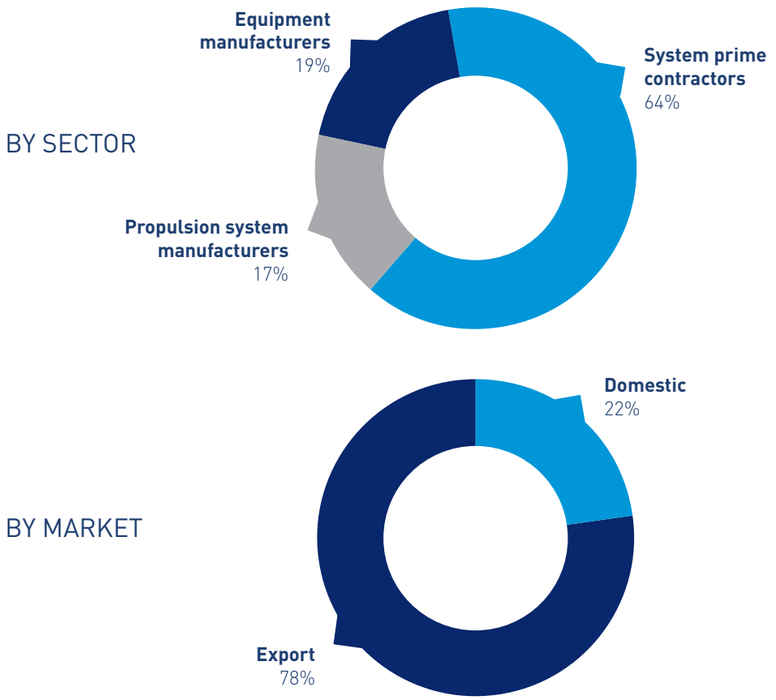

4. AEROSPACE EXPORTS BY SECTOR

Orders by geographical area (average over 10 years)

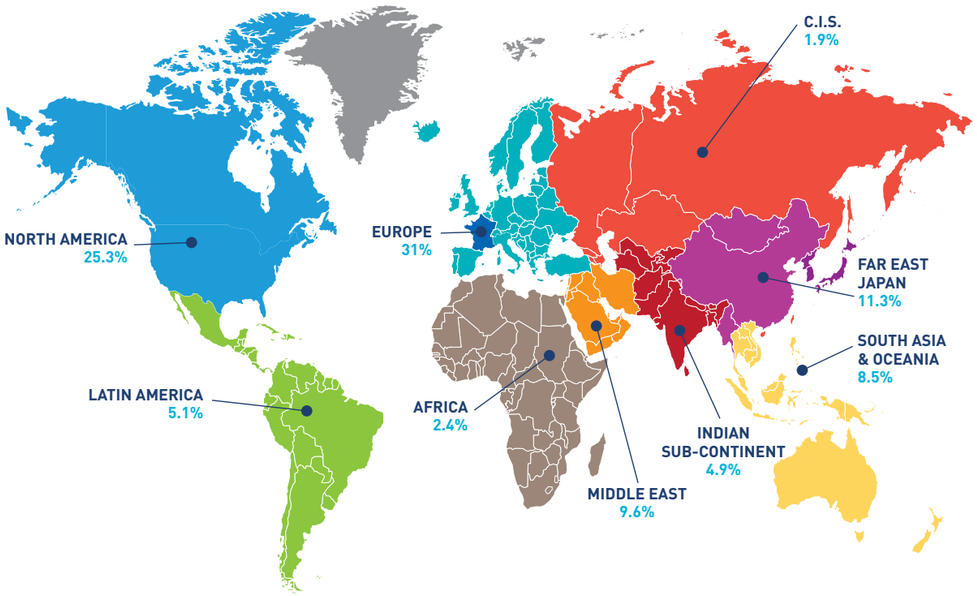

Export Orders and Deliveries

In €m, before adjustment for inflation	2004	2005	2006	2007	2008
Export orders	21,030	41,703	35,744	45,170	35,159
Export deliveries	15,617	16,693	18,849	21,303	21,456

In €m, before adjustment for inflation	2009	2010	2011	2012	2013
Export orders	15,650	27,844	45,457	38,327	56,612
Export deliveries	21,110	22,112	22,528	27,637	30,498

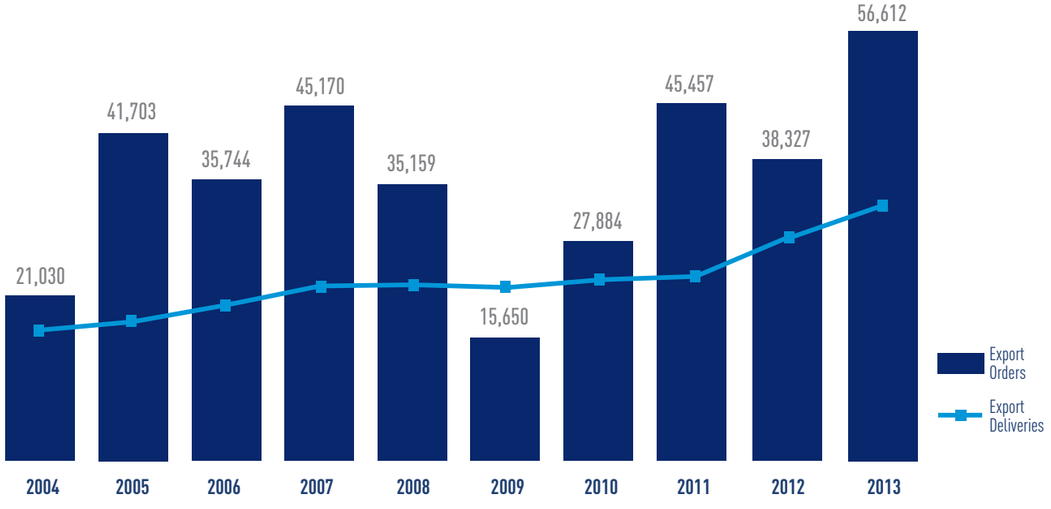

5. AEROSPACE TRADE BALANCE (*)

In €m, before adjustment for inflation	2004	2005	2006	2007	2008
Export deliveries	15,617	16,693	18,849	21,303	21,456
Imports by manufacturers	2,747	2,634	3,546	3,867	4,373
Industry trade surplus	**12,870**	**14,059**	**15,303**	**17,436**	**17,083**

In €m, before adjustment for inflation	2009	2010	2011	2012	2013
Export deliveries	21,110	22,528	26,326	27,637	30,498
Imports by manufacturers	4,073	3,775	4,618	5,174	7,286
Industry trade surplus	**17,037**	**18,753**	**21,709**	**22,463**	**23,212**

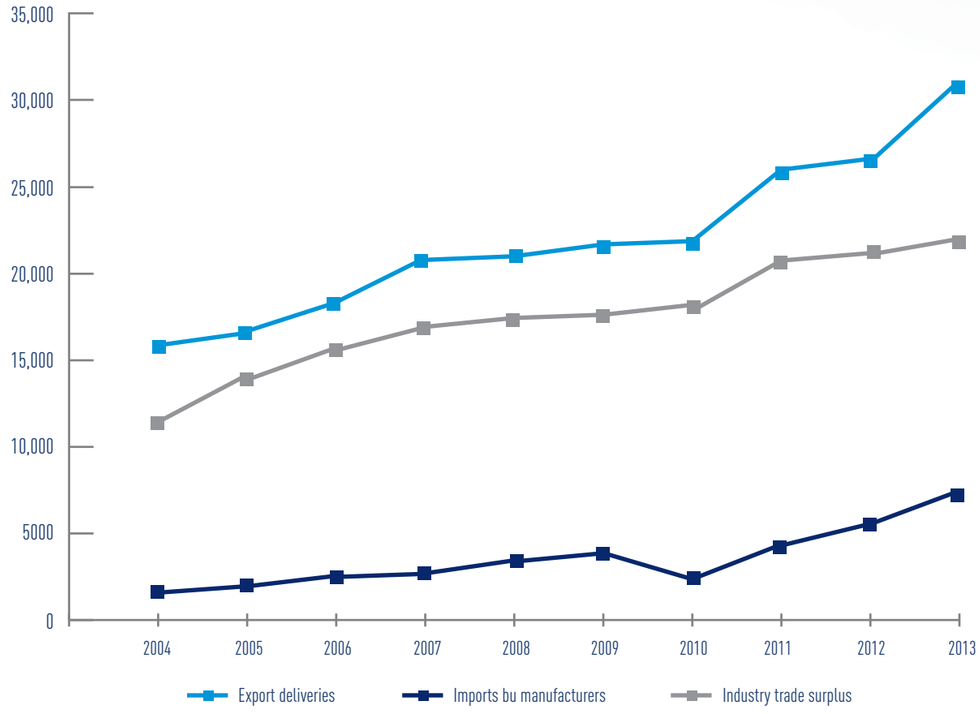

(*) : Gifas member companies.

6. SPACE REVENUES FOR 2013 (unconsolidates, €m before adjustment for inflation)

TOTAL space revenues	Civil	Defence
5,548	5,006	542

Revenues by area of activity

€m (before adjustment for inflation)	2011	2012	2013	Change 2013/2012
Space system manufacturers	3,617	5,183	4,880	-5.85%
Propulsion system manufacturers	348	348	370	6.41%
Equipment manufacturers	275	484	298	-38.44%
TOTAL	4,240	6,015	5,548	-7.77%

Source : Annual survey of Gifas members

NB : Excludes revenues generated by non-Gifas subsidiaries

Revenues by sector

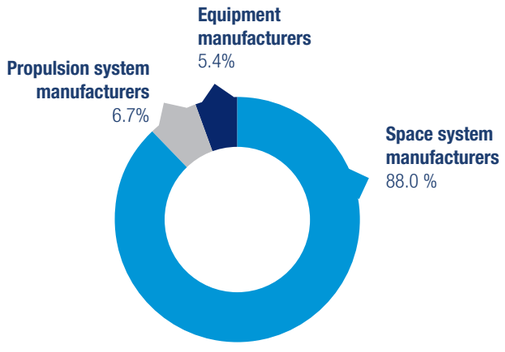

Professional category

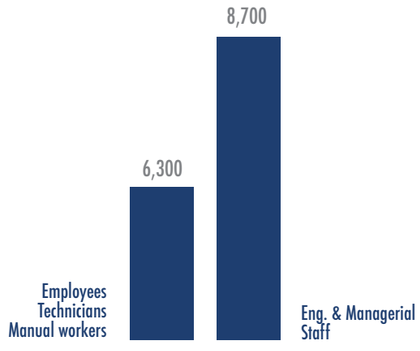

Space sector workforce on 31/12/2013

By professional category	
Engineers and managerial staff	8,700
Employees, technicians, manual workers	6,300
GIFAS TOTAL	15,000

WORKFORCE-RECRUITMENT

1. WORKFORCE ON 31 DECEMBER 2013 (WORKFORCE NUMBERS OF GIFAS MEMBERS)

177,000 employees on 31 December 2013
Increase of 3.5% over 2012

2. WORKFORCE ON 31 DECEMBER 2013 BY PROFESSIONAL CATEGORY, RECRUITMENT LEVELS AND ACTIVITY

Breakdown of workforce by professional category

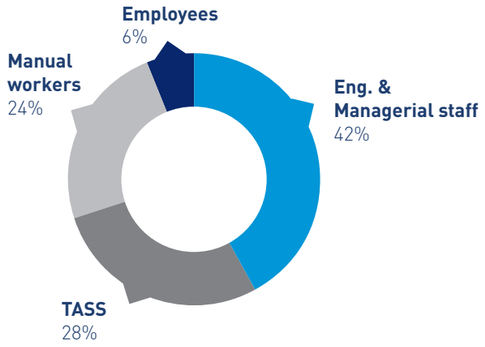

Breakdown of workforce by sector

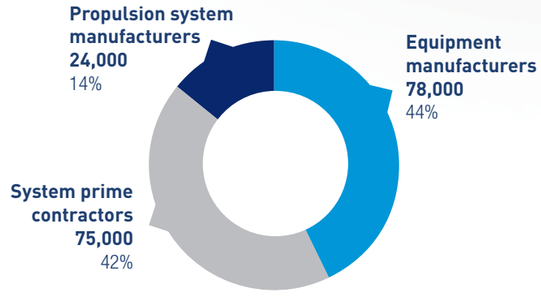

Breakdown by region on 31 December 2013 (177,000 employees)

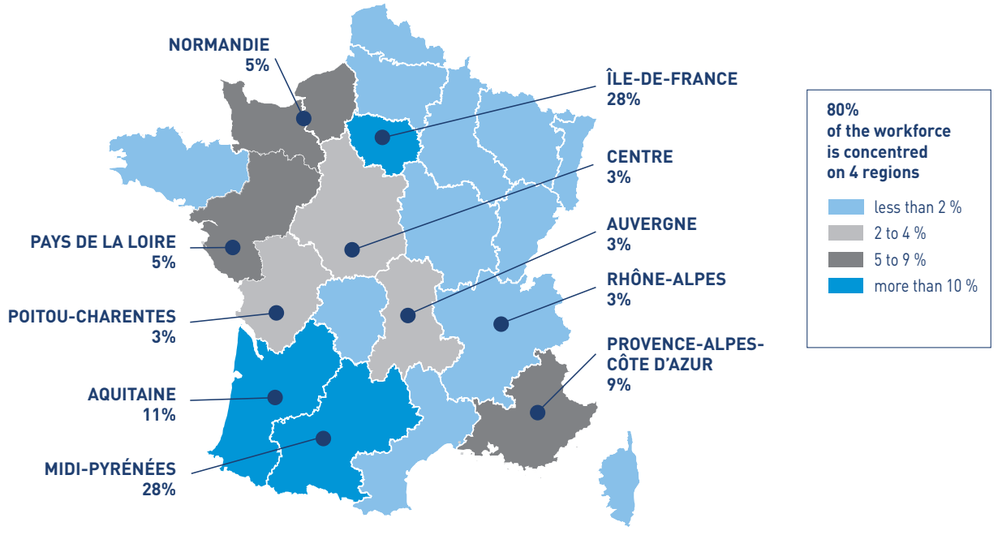

3. RECRUITEMENTS

Recruitment trend

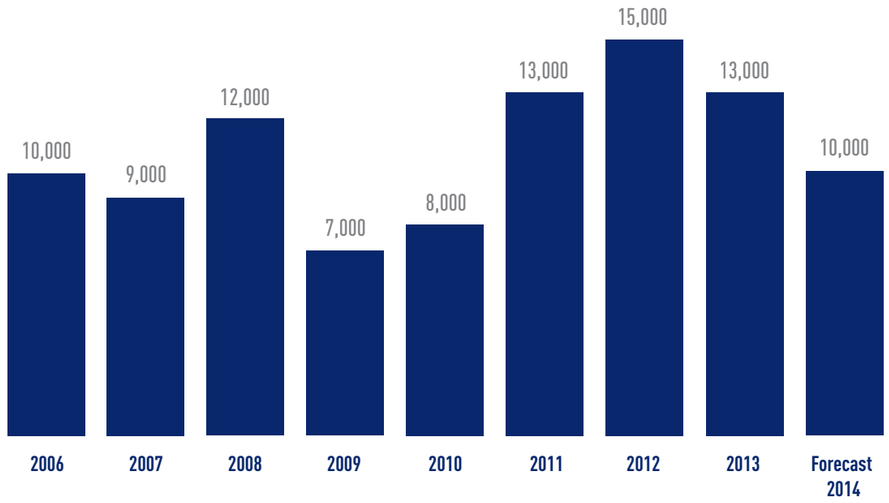

Recruitment broken down by professional category in 2013

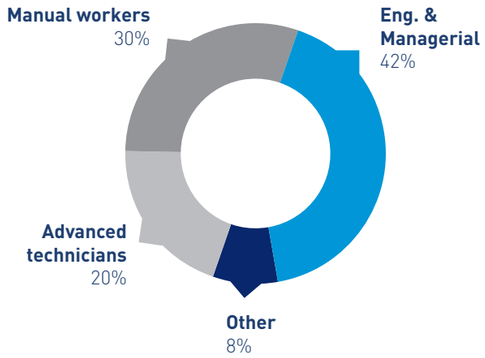

GROUPEMENT DES INDUSTRIES FRANÇAISES AÉRONAUTIQUES ET SPATIALES

8, rue Galilée - 75116 Paris - France
Tél. : 33 (0) 1 44 43 17 52
Fax : 33 (0) 1 40 70 57 36
Email : com@gifas.fr

www.gifas.fr